



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des masters de
l'Université Perpignan – Via Domitia



Juillet 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des masters de l'Université Perpignan – Via Domitia



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des formations
et des diplômes

Le Directeur

Alain Menand

Juillet 2010



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan – Via Domitia

Demande n° S3110053802

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit public

Présentation de la mention

Complétant l'offre de licence de l'Université Perpignan - Via Domitia, la mention « Droit public » est insérée dans une offre globale dans le domaine du Droit qui permet aux étudiants de l'université titulaires d'une licence d'avoir un véritable choix. L'une des deux spécialités de la mention, « Droit de l'urbanisme et de l'immobilier », affiche une réelle notoriété régionale et nationale. L'autre, « Administration et droit de l'action publique », est en revanche fortement concurrencée au niveau régional.

Avis condensé

● Avis global :

La mention est pertinente, compte tenu de la taille de l'université, et de l'offre régionale. A la lecture du dossier elle paraît de plus rencontrer un public. Compte tenu de sa relative jeunesse, le succès est à confirmer, et peut-être des adaptations à envisager, allant dans le sens d'une meilleure adéquation entre la formation réellement offerte et l'intitulé de la mention, d'une meilleure cohérence de l'architecture ainsi que vers une ouverture internationale.

● Points forts :

- Diversification des formations correspondant à un besoin local.
- Préoccupation manifeste en matière de professionnalisation.

● Points faibles :

- Regroupement artificiel de deux spécialités avec une très faible mutualisation en M2 seulement.
- Ouverture internationale pratiquement inexistante.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

● Recommandations pour l'établissement :

- Réfléchir à l'intitulé de la mention : « Droit public » est une appellation très générale, qui ne couvre pas véritablement la formation offerte. La lisibilité serait sans doute meilleure avec un intitulé plus précis et plus explicite. Reste tout de même la difficulté à rassembler sous un intitulé plus précis ces deux spécialités dont on peut se demander si, en laissant de côté la question des flux, elles ne pourraient pas constituer chacune une mention autonome.
- Accentuer encore la professionnalisation de la formation.
- Développer les pratiques d'auto-évaluation pour améliorer le pilotage.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Ils sont clairement énoncés et raisonnablement ambitieux.

Même si elle est adossée à un laboratoire de recherche, la mention n'a pas comme vocation centrale la recherche en science juridique. La volonté des concepteurs est d'insérer les diplômés dans deux voies : d'une part, dans le secteur privé associé sous des formes variées à l'action publique, dans les administrations de l'Etat et des collectivités territoriales ; d'autre part, vers les métiers spécifiques de l'urbanisme et de l'immobilier.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention est adossée à un laboratoire juridique (Centre de recherche sur les transformations de l'action publique, EA 4216) rattaché à l'Ecole doctorale de droit et de science politique de Montpellier.

Les relations avec les milieux socioprofessionnels sont plutôt classiques. Une particularité est à signaler : la spécialité « Droit de l'urbanisme et de l'immobilier » est installée sur un site éloigné (Narbonne, 60 km). Elle ne se positionne pas par rapport aux autres spécialités existant dans ce domaine dans la région.

L'ouverture en direction de l'international n'est pas de très forte intensité. Cela peut s'expliquer par la taille de l'université, combiné au contenu intrinsèque des spécialités, nettement centrées sur le droit français.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Compte tenu de la différenciation des deux spécialités, et de la distance entre les deux sites (Perpignan - Narbonne : 60 km), les M1 sont distincts, et les M2 faiblement mutualisés.

L'organisation en UE (unités d'enseignement) est classique dans chacune des deux spécialités. La spécialité « Droit de l'urbanisme et de l'immobilier » est très professionnelle et très spécialisée, l'autre spécialité présentant une structure plus académique.

Il existe un responsable de la mention mais le pilotage semble distinct pour chaque spécialité ; un « conseil de perfectionnement » est prévu à l'avenir, pour l'ensemble de la mention.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

La spécialité « Droit de l'urbanisme et de l'immobilier » a un recrutement largement national, et des liens forts avec le milieu professionnel (FNAIM - Fédération Nationale de l'Immobilier), ainsi qu'un taux de recrutement élevé (84 % après 24 mois/délai pour trouver un emploi inférieur à 2 mois). Cette formation se rapproche donc grandement d'une école professionnelle dont les préoccupations sont substantiellement différentes de celles de l'université classique.

La spécialité « Administration et droit de l'action publique », (précédemment « Carrière administrative ») est d'allure universitaire plus traditionnelle, avec une visée à formation générale plus accentuée. L'objectif est professionnel, mais sans laisser de côté la dimension « recherche ». La maturation de cette nouvelle formation permettra d'examiner, à moyen terme, comment s'opère l'équilibre délicat professionnalisation/recherche, et s'il y a lieu de privilégier l'un par rapport à l'autre. L'insertion des diplômés n'est pas mauvaise, même si elle est - tout à fait normalement, compte tenu des objectifs affichés - un peu en dessous de l'autre spécialité.

Avis par spécialité)

Administration et droit de l'action publique

- Avis :

Les objectifs scientifiques sont peut-être trop ambitieux, si l'on met en tension l'ouverture du champ disciplinaire voulue par les concepteurs et le caractère limité des moyens. L'objectif de professionnalisation correspond à l'ancien intitulé (« Carrière administrative »), modernisé pour suivre les derniers développements sur la réforme de l'Etat, et la tendance à la privatisation de l'action publique et le développement des missions des collectivités locales.

- Points forts :

- Panoplie très ouverte des UE.
- Tentative plutôt ambitieuse de renouvellement de l'analyse globale des modes d'action publique.

- Points faibles :

- Certains aspects de la formation (certaines UE) ne sont pas assez approfondis.
- Le dossier n'indique pas le nombre, ou le pourcentage des inscrits en thèse après le diplôme.
- Pas d'informations sur les métiers exercés par les diplômés, fut-ce dans le cadre de l'ancienne version « Carrières administratives ».

- Recommandations pour l'établissement :

- Mettre en place un suivi plus fin des cohortes, notamment pour ce qui concerne le devenir professionnel des diplômés.
- Préciser, en les hiérarchisant, les objectifs de la formation.
- Accroître la professionnalisation des enseignements.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Droit de l'urbanisme et de l'immobilier

- Avis :

Formation dont les objectifs très professionnalisés sont clairement définis, avec une reconnaissance de compétence du milieu socioprofessionnel considéré. Il s'agit de donner un socle commun aux juristes professionnels de l'aménagement et de l'immobilier, dans la double dimension droit privé et droit public. A ce titre, cela semble plutôt l'emploi privé qui est visé.

Les objectifs poursuivis comme les moyens mis en œuvre montrent que l'on se trouve là à la frange de l'activité universitaire : il s'agit presque d'un collège professionnel.

- Points forts :

- Caractère très professionnalisant de la spécialité.
- Liens forts avec le milieu professionnel concerné.

- Points faibles :

- Manque d'information sur les métiers exercés par les diplômés.
- Liens très faibles avec l'autre spécialité.



- Recommandations pour l'établissement :
 - La spécialité pourrait être érigée en mention, compte tenu de ses fortes spécificités. Le rattachement à une mention « Droit public » est un peu artificielle.
 - Si l'architecture actuelle était maintenue, il faudrait, d'une manière ou d'une autre, créer des liens avec l'autre spécialité, qui correspond bien, elle, à la discipline du droit public

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan – Via Domitia

Demande n° S3110053805

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit privé et sciences criminelles

Présentation de la mention

Poursuivant en master la formation initiée en licence, le master « Droit privé et sciences criminelles » de l'Université Perpignan - Via Domitia est composé de deux spécialités : d'une part, « Droit économique et des relations d'affaires » ; d'autre part « Droit du contentieux ». Dans les deux cas ces spécialités adoptent des parcours indifférenciés.

Il s'agit d'une demande de renouvellement avec modifications.

Avis condensé

● Avis global :

Bien que son intitulé renvoie au droit privé et aux sciences criminelles, le master repose essentiellement sur l'étude du droit des affaires et celui de la procédure civile, privilégiant ainsi l'apprentissage de deux spécialités fondamentales du droit privé. Il s'intègre classiquement dans le contexte de la formation et constitue une pièce maîtresse des masters du domaine Droit, économie, gestion proposés par l'université. Il est néanmoins permis de regretter que le master, s'il présente une vision commune en première année, fonctionne de manière autonome en deuxième année selon les spécialités.

Dans l'ensemble, le master profite des axes de recherche développés par les laboratoires auxquels il est adossé. Plusieurs enseignants-chercheurs, dont l'activité de recherche est reconnue au niveau national, composent l'équipe pédagogique. A ce titre, le master répond favorablement aux objectifs scientifiques. Sur un plan international, le master use légitimement de la proximité géographique pour développer des partenariats avec des universités espagnoles. Sur un plan professionnel, le master a pour ambition de former, au-delà de l'enseignement et de la recherche, des juristes d'entreprise et de préparer aux concours d'avocats et de la magistrature.

● Points forts :

- La visibilité en termes de recherche, le master étant adossé à une équipe spécialisée et reconnue en matière de concurrence.
- Une ouverture vers l'Espagne bienvenue au regard de la proximité géographique.
- Des spécialisations porteuses en termes de perspectives professionnelles.

● Points faibles :

- L'autonomie accentuée des spécialités dessert l'approche globale de la mention.
- La participation réduite des professionnels dans l'équipe pédagogique.
- L'intitulé ne correspond pas strictement à l'offre de formation proposée.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :
 - Améliorer la lisibilité du diplôme et la cohérence entre les spécialités.
 - Accentuer la participation des praticiens dans la formation.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques portent sur les aspects des droits fondamentaux des deux spécialités : libertés économiques dans l'une (« Droit économique et des relations d'affaires »), enjeux de l'administration de la justice dans « un état moderne » dans l'autre (« Droit du contentieux »). On regrettera que les objectifs scientifiques ne soient pas développés à propos du master 1 et que l'accent soit mis uniquement sur les spécialités.

Les objectifs professionnels sont « classiques » et paraissent très généraux : assurer le relai entre la formation professionnelle et la vie professionnelle active, grâce notamment à une importance donnée aux stages, aux contacts avec les professionnels, et à la dimension transfrontalière de la formation.

Les objectifs sont plus précis concernant les spécialités. Concernant la spécialité « Droit économique et des relations d'affaires », elle permet une spécialisation facilitant une activité de conseil ou d'avocat sans oublier les carrières judiciaires. Concernant la spécialité « Droit du contentieux », il est indiqué qu'elle prépare aux métiers juridiques du contentieux et de l'administration de la justice.

Les deux spécialités ont également une dimension recherche et préparent au doctorat, ce qui ouvre la voie des carrières d'enseignant-chercheur. Au cours des trois dernières années 3 étudiants de la spécialité « Droit économique et des relations d'affaires » ont d'ailleurs obtenu une allocation de recherche auprès de l'école doctorale de Montpellier mais restent encadrés par le centre local. Une étudiante a également obtenu une bourse de recherche pour une thèse en co-tutelle de la part de Gérone.

Globalement, les objectifs professionnels mériteraient d'être précisés.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Le master expertisé s'intègre classiquement dans le contexte local de formation : il est un élément incontournable d'une offre de formation au sein d'un établissement de la taille de celui de Perpignan. Par ailleurs, il est une pièce maîtresse des masters du domaine Droit, économie, gestion. En termes de lisibilité, on s'étonnera qu'il côtoie un master intitulé « Droit privé et droit public », lorsque celui expertisé est intitulé « Droit privé et sciences criminelles ». En réalité, la difficulté provient du premier, le contenu (master 2) renvoyant davantage au droit comparé. Il existe certes des masters avec des spécialités assez proches dans la région et notamment à Montpellier, mais le master expertisé s'en distingue notamment de par sa dimension transfrontalière. En outre, l'aspect droit de la concurrence et de la consommation permet de se démarquer d'autres masters de Montpellier notamment.

Là encore, l'adossement à la recherche n'apparaît pas homogène. La spécialité « Droit économique et des relations d'affaires » jouit de son attachement au Centre de Droit de la Concurrence Yves Serra dont la visibilité est nationale. Par ailleurs, il est indiqué que le diplôme s'efforce de développer des partenariats avec des universités étrangères (l'Université de Gérone est principalement évoquée). Il semble que le diplôme conduise certains des étudiants à une carrière d'enseignant-chercheur. En revanche, l'adossement à la recherche apparaît moins évident s'agissant du « Droit du contentieux ». Si le diplôme est rattaché au Centre de Droit Economique et du Développement, les éléments présentés font insuffisamment apparaître les éléments de recherche.

Le rattachement au milieu socio-professionnel est plutôt classique. Le M2 « Droit économique et des relations d'affaires » recourt aux organismes publics (DGCCRF - Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) et privés (cabinets d'avocats régionaux et parisiens, entreprises...). Le M2 « Droit du contentieux » s'appuie sur les métiers liés à la procédure : avocats, magistrats et huissiers. Le rapprochement est également réalisé par la participation de professionnels aux travaux dirigés.

Un lien étroit semble établi entre l'université de Perpignan et celle de Gérone (effectif, dans le cadre du M2 « Droit économique et des relations d'affaires », potentiel dans le cadre de la seconde spécialité) : les étudiants sont incités à suivre des stages à Gérone ; possibilité de financement pour les étudiants souhaitant réaliser une thèse de droit comparé. Ainsi, le M2 « Droit économique et des relations d'affaires » propose (au choix parmi d'autres



matières) un cours de langue étrangère de 15h (anglais ou espagnol), ainsi qu'un cours de droit économique dispensé en langue étrangère principalement à l'Université de Gérone. Par ailleurs, le M2 « Droit du contentieux propose (en plus des cours de langue) un cours de 15h consacré aux principes de droit processuel espagnol. Si l'ouverture vers le droit espagnol est évidente et légitime (spécificité liée à la proximité), d'autres rapprochements pourraient être aussi envisagés.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

D'emblée, on constatera que le M1 est organisé dans la perspective du M2 ; il est spécialisé dès la première année. En effet, en dépit de la mutualisation de certains cours, les étudiants doivent faire un choix dès la première année du master : soit en faveur de la spécialité « Droit économique et des relations d'affaires », soit en faveur de celle consacrée au « Droit du contentieux ». Certains cours sont mutualisés ; mais les enseignements fondamentaux et complémentaires varient d'une spécialité à l'autre. A ce titre, on peut se demander si le master 1 est une formation d'ensemble, ou si elle ne cache pas en réalité deux masters (aux enseignements et aux objectifs différents).

Le stage a une durée minimum de 8 semaines ; il est organisé et suivi par un responsable pédagogique de chacune des spécialités. Le stage donne lieu à un rapport de stage soutenu oralement devant le directeur de stage, l'universitaire ayant suivi la rédaction et un autre universitaire. La durée (si elle se limite à 2 mois) paraît relativement courte. En revanche, le suivi à la fois professionnel (directeur de stage) et universitaire (rédaction du rapport) entre dans la logique de la formation.

La mutualisation est largement pratiquée dans le diplôme. A l'intérieur du master, plusieurs cours sont mutualisés entre les deux spécialités : droit international privé, droit judiciaire privé... Par ailleurs, la mutualisation joue avec le master « Droit public », spécialité « Administration et droit de l'action publique » : le droit des sûretés, le droit de la concurrence...

L'équipe pédagogique rassemble un nombre important de professeurs et maîtres de conférences de l'université. Elle associe (pour une part assez faible) également des enseignants d'autres universités françaises (Montpellier, Paris II ou Toulouse) et étrangères (essentiellement de Gérone). En dépit du caractère professionnel de la formation, le nombre de professionnels demeure assez faible (environ 75 heures pour le master) ; les cours assurés concernent essentiellement la procédure.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les étudiants proviennent essentiellement de la région Languedoc-Roussillon. En M2, l'origine semble plus diversifiée.

Le suivi des étudiants est assez limité. Partant des chiffres présentés, il faut constater que, concernant la spécialité « Droit du contentieux » pour les promotions 2004-2005, 50 % de ceux ayant répondu à l'enquête occupent un emploi stable, alors qu'ils sont 70 % pour la promotion 2005-2006. Globalement les anciens étudiants paraissent satisfaits de cette formation. Pour la spécialité « Droit économique et des relations d'affaires », le devenir des étudiants semble très positif, aucun étudiant de la promotion 2005-2006 n'étant en situation d'inactivité. 25 % sont devenus avocats, 25 % exercent une autre profession libérale, 25 % sont juristes d'entreprise, et 25 % fonctionnaires.

Concernant le bilan provisionnel, est affichée une volonté de développer le parcours recherche dans la spécialisation « Droit du contentieux », qui est nouvelle. Se manifeste aussi l'intention d'établir un contact stable avec d'autres masters équivalents en France et à l'étranger en vue de rationaliser les encadrements de la recherche. Pour la spécialisation « Droit économique et des relations d'affaires », s'exprime une volonté d'intégrer des collègues économistes afin d'attirer à l'avenir des étudiants de la filière économie et gestion, quelques étudiants de la filière administration économique et sociale ayant été recrutés dans les promotions précédentes ; volonté également de s'ouvrir à l'international et d'envisager éventuellement des délocalisations à l'étranger, Dakar notamment. Une délocalisation à Narbonne par exemple serait également envisagée pour le M1 en raison du flux croissant d'étudiants.

Avis par spécialité)

Droit économique et des relations d'affaires

- Avis :

La spécialité « Droit économique et des relations d'affaires » propose de former des étudiants en vue d'intégrer des fonctions de direction, d'encadrement et de juristes d'entreprise. La formation mène aussi vers les métiers d'avocat. La formation est surtout conçue autour de thèmes relatifs à la concurrence, la consommation et la fiscalité. La spécialité dispose de deux parcours : professionnel et recherche.

De manière générale, la spécialité présente une parfaite cohérence dans le choix des matières et le fonctionnement du diplôme. Emmenée par une équipe de recherche active, la spécialité jouit d'un rattachement essentiel à un laboratoire dont les activités de recherche sont reconnues. On peut regretter que les professionnels ne soient pas davantage associés à la formation.

- Points forts :

- Une équipe d'enseignants-chercheurs de haut niveau dont les membres sont souvent des spécialistes des matières enseignées.
- Une ouverture transfrontalière.
- Un niveau de recherche élevé qui laisse espérer à terme des soutenances de doctorat de la part d'anciens étudiants du master.

- Point faible :

- Le caractère professionnel de la formation n'est pas suffisamment visible.

- Recommandation pour l'établissement :

- Accentuer le caractère professionnel de la formation, par exemple en augmentant la durée du stage, en mettant en place la formation par alternance et en associant davantage les professionnels à la formation.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit du contentieux

- Avis :

La spécialité « Droit du contentieux » a pour objectif de former aux métiers du contentieux et de l'administration de la justice. Elle prépare également aux métiers de la recherche par la voie d'un parcours « recherche » tournée vers la fonction de juger.

Cette spécialité paraît en définitive très orientée vers la recherche, un parcours spécifique étant prévu à cet effet. Même s'il comporte des enseignements communs avec le parcours professionnel, il a une véritable autonomie et cohérence. On peut regretter que le caractère professionnel de la formation (au-delà de la préparation aux concours) ne soit pas suffisamment accentué.

- Points forts :

- Un parcours « recherche » précisément défini à partir d'un axe de recherche original (« fonction de juger »).
- Une équipe pédagogique reconnue.

- Points faibles :

- Le faible taux de praticiens dans l'équipe pédagogique.
- Les perspectives d'emplois sont subordonnées, pour l'essentiel, à la réussite aux concours d'avocats et de la magistrature.



- La dénomination de la spécialité reflète insuffisamment le contenu de la formation orientée vers la procédure civile.

- Recommandations pour l'établissement :
 - Associer davantage les praticiens dans l'équipe pédagogique.
 - Diversifier les perspectives d'emplois.
 - Adapter le titre de la spécialité au contenu de la formation.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan – Via Domitia

Demande n° S3110053807

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit privé et droit public

Présentation de la mention

La mention se compose de deux spécialités : « Droit comparé des pays francophones - droit musulman » (« recherche »), « Droit comparé des affaires - droit des Etats francophones » (professionnelle).

L'ambition de la formation est d'approfondir l'étude des systèmes juridiques des Etats francophones, et d'analyser ces systèmes selon les méthodes du droit comparé, par référence notamment au droit français.

Avis condensé

- Avis global :

Il s'agit d'une mention très originale, dont on voit bien qu'elle est orientée vers les pays francophones au sud de la Méditerranée et du Sahara.

Elle semble avoir été conçue comme une voie de coopération universitaire en direction des pays considérés, poursuivant dans le même temps l'ambition de former des étudiants en dehors du site de Perpignan. Une spécificité marquante est l'accès de candidats en nombre significatif directement en M2, sans que ne soit indiqué dans le dossier la procédure et les critères de sélection.

- Points forts :

- La grande originalité et la cohérence satisfaisante.
- L'instrument, sur le moyen/long terme, de l'influence juridique française dans les pays visés.

- Points faibles :

- La faiblesse des informations sur le recrutement des candidats en M2.
- La question de l'emploi des futurs diplômés est une préoccupation de faible intensité (sur le territoire national, comme dans les pays d'origine).
- La méthode comparatiste en science juridique ne paraît pas avoir la place que les appellations laissent supposer.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B



- Recommandations pour l'établissement :
 - L'intitulé de la mention ne permet guère une lisibilité immédiate, car il ne donne pas une idée précise de son contenu. On pourrait suggérer « Droit privé et droit public comparés des Etats francophones du sud de la Méditerranée et de l'Afrique subsaharienne ».
 - Il faudrait réfléchir à l'organisation (renforcement ?) de la sélection à l'entrée en M2.
 - Le suivi des diplômés devrait être intégré à l'architecture de la formation, malgré la difficulté que représente le fort pourcentage d'étudiants étrangers.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La formation paraît viser plusieurs cibles. L'étude approfondie des systèmes juridiques des pays considérés est importante, et constitue une voie intéressante pour contribuer à la formation des futurs universitaires de ces pays.

La formation des cadres d'entreprises (implantées dans les Etats francophones, ou travaillant avec celles-ci) est également une cible bien identifiée.

Enfin, la formation de juristes ayant une connaissance approfondie du droit musulman est certainement utile sur le territoire national.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Cette mention, à contenu très spécifique, en côtoie deux autres (« Droit privé et sciences criminelles », « Droit public ») à l'intitulé plus classique. L'ensemble constitue une offre intéressante pour une université de cette taille.

L'adossement à la recherche, avec une EA 4216 Centre de droit économique et du développement, est très local, alors même qu'il existe des laboratoires juridiques importants en matière de droit comparé des Etats africains.

L'association de professionnels aux enseignements est une réalité qui mériterait d'être mieux explicitée par le dossier.

L'ouverture internationale est incontestable, avec la mise en place d'antennes à l'étranger, la participation de professeurs étrangers, et la distinction d'une « chaire Senghor » attribuée par l'Organisation Internationale de la Francophonie.

3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Le master 1 est commun.

Le master 2 est organisé en deux spécialités (voir ci-dessus : « Présentation de la mention »).

La spécialité « recherche » (R) est composée de trois parcours : « Droit privé », « Droit public », « Droit musulman ».

La pédagogie est de facture classique, mise en œuvre essentiellement par des universitaires : cours, séminaires, travaux dirigés, mémoire de recherche ou rapport de stage. Il n'est pas indiqué si les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont utilisées en direction des antennes délocalisées à l'étranger.



4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le dossier ne donne pas d'indication en ce qui concerne les étudiants de master 1.

Aucun détail n'est fourni quant à la vérification du niveau des candidats, ou quant à la procédure de sélection. Compte tenu du décalage des niveaux et du contenu des formations juridiques dans les différents pays concernés, il pourrait être utile de conditionner l'accès au M2 par le passage d'épreuve(s) spécifique(s).

Le dossier fournit des données chiffrées, mais elles sont souvent difficiles à interpréter. Ainsi, par exemple, en M2 R, le taux de réussite par rapport aux inscrits est de 20 % : cela aurait mérité une explication dans le dossier. Celui-ci n'indique pas non plus si les candidatures sont spontanées, ou bien proviennent de filières organisées dans les universités en coopération et/ou partenariat.

Aucune information précise n'est fournie en ce qui concerne l'évaluation ou encore le devenir des diplômés. Les projections en effectif semblent un peu optimistes.

Avis par spécialité)

Droit comparé des pays francophones - droit musulman

- Avis :

Spécialité originale, qui met en exergue l'approche du droit comparé, un certain nombre de systèmes juridiques de pays francophones, et le droit musulman (ce dernier étant assez peu étudié en France au niveau des universités).

Compte tenu du faible effectif des années passées dans certains parcours, on peut se demander si la division de la spécialité en trois parcours est pertinente.

- Points forts :
 - L'originalité de la formation.
 - L'orientation déterminée en direction de la francophonie juridique au sud de la Méditerranée et du sud Sahara.
- Points faibles :
 - La méthodologie générale du droit comparé n'est pas assez présente dans la formation.
 - Peu d'informations sur le recrutement en M2, faible pourcentage des présents à la session d'examen.
 - Le débit des thèses préparées et soutenues n'est pas indiqué.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Affiner l'intitulé de la spécialité : on ne voit pas bien si le droit musulman est étudié de manière autonome, ou/et s'il est étudié comme un ensemble juridique et culturel spécifique qui irrigue des pans entiers des systèmes juridiques des pays considérés.
 - Renforcer l'évaluation des connaissances et de niveau juridiques à l'entrée du M2.
 - Resserrer les parcours, si le flux d'étudiants n'est pas plus important.
 - Organiser un suivi des diplômés.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Droit comparé des affaires - droit des pays francophones

- Avis :

L'offre de formation est originale et bien construite. Elle répond à un besoin réel. Il faut cependant regretter que l'accès au M2 ne soit pas davantage sélectif.

Une professionnalisation accrue, par une plus grande intégration des socioprofessionnels à la formation, serait souhaitable.

- Points forts :
 - Une bonne attractivité.
 - Un objectif professionnel original.
- Points faibles :
 - Une sélection insuffisante à l'entrée du M2.
 - Il est probablement préjudiciable qu'une grande partie des cohortes ne suive pas le M1.
 - Le devenir des diplômés n'est pas connu.



- Recommandations pour l'établissement :
 - Il conviendrait de :
 - Renforcer l'évaluation des connaissances juridiques générales pour l'entrée en M2, et envisager l'obligation pour les entrants en M2, de suivre certaines UE (unités d'enseignement) en M1 (notamment UE2 et UE5).
 - Améliorer la connaissance du devenir des diplômés.
 - Associer davantage les socioprofessionnels à la formation.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan – Via Domitia

Demande n° S3110053809

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire, histoire de l'art et archéologie

Présentation de la mention

La mention « Histoire, histoire de l'Art et archéologie » (HHAA) s'intègre dans le master « Sciences humaines et sociales » (SHS) qui regroupe quatre mentions dont celle de HHAA avec trois spécialités. Le master « Sciences humaines et sociales » est celui qui offre le moins de mentions. La mention HHAA est celle qui regroupe le plus d'étudiants au sein du master SHS. La liaison avec les deux licences d'Histoire et d'Histoire de l'art et archéologie se prête bien à une progression cohérente. La mention trouve son originalité dans les complémentarités qu'elle offre dans le contexte régional du point de vue des formations, de la recherche, de la professionnalisation et des débouchés en termes d'emplois.

Avis condensé

- Avis global :

La mention déploie une offre de formation classique en Archéologie mais en ciblant des thématiques précises qui mettent en valeur une période particulière du paléolithique peu abordée dans l'offre régionale tout en développant des collaborations trans-régionales et euro-méditerranéennes.

La politique pédagogique est construite autour d'objectifs scientifiques et professionnels assez cohérents avec des perspectives à court et moyen termes assez raisonnables compte tenu du potentiel étudiant et des perspectives professionnelles régionales.

L'ancrage régional et la recherche de collaborations externes tirent profit de la présence d'équipes de recherche labellisées et pour certaines d'entre elles bénéficiant d'une visibilité nationale réelle.

La mention est, de toute évidence, portée par la dynamique des préhistoriens et des paléo-environmentalistes.

- Points forts :

- Un potentiel étudiant stable et des équipes de formation cohérentes.
- Des équipes de recherche labellisées et inscrites dans un contexte régional à potentiel « méditerranéen ».
- Un vivier d'emplois dans les domaines de l'économie patrimoniale (musées, tourisme, archéologie territoriale et municipale), du tourisme et de la culture dans une région au fort développement touristique.

- Points faibles :

- Concurrence régionale et trans-pyrénéenne.
- Risque de cloisonnement régionaliste.

- Saturation prévisible des débouchés professionnels.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B
- Recommandations pour l'établissement :

La formation proposée doit renforcer son internationalisation, ce qui semble être le souhait de l'Université Perpignan-Via Domitia. Sans doute faudrait-il restreindre le nombre de spécialités afin d'insister sur les points forts et les originalités de la mention en ciblant une offre professionnelle et/ou recherche.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques reposent sur l'acquisition des compétences, des outils et des méthodes nécessaires pour une poursuite d'études en doctorat, une intégration dans les métiers de la culture, du patrimoine et du tourisme nationaux, trans-pyrénéens et méditerranéens.

Les objectifs professionnels visent les concours de la recherche, de l'enseignement supérieur et du secondaire ; Métiers de la culture, de la fonction publique d'état et territoriale, associations et entreprises culturelles. Les objectifs sont bien précisés (autonomie, savoir-faire pratiques en liaison avec les connaissances scientifiques) et ouverts. La transversalité est mise en avant, ainsi que les aspects pluridisciplinaires, notamment pour la spécialité « Préhistoire et paléoenvironnements ».

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention HHAA s'intègre dans le master SHS qui regroupe quatre mentions dont celle de HHAA avec trois spécialités. Le master SHS est celui qui offre le moins de mentions. La mention HHAA est celle qui regroupe le plus d'étudiants au sein du master SHS. La liaison avec les deux licences d'Histoire et d'Histoire de l'art et archéologie se prête bien à une progression cohérente.

L'originalité de cette mention à Perpignan est de permettre :

- Une spécialité « Préhistoire et paléoenvironnements » qui s'appuie sur le site de Tautavel et les équipes scientifiques partenaires dès le M1 et développe des approches orientées vers les milieux et les cultures anciennes du Paléolithique principalement autour de la Méditerranée.
- Une spécialité « Histoire, archéologie et arts méditerranéens ».
- Une spécialité « Gestion et conservation du patrimoine territorial » qui vise le conseil aux communautés et aux institutions dans la conservation préventive de leur patrimoine.

L'ensemble s'inscrit en complémentarité de l'offre de formation des deux grands centres universitaires que sont Toulouse et Montpellier.

Les spécialités « Histoire, archéologie et arts méditerranéens » et « Gestion et conservation du patrimoine territorial » sont adossées à l'EA 2940 (CRHISM), qui réunit une douzaine de permanents, dont les recherches sont en adéquation avec la formation (« Histoire, art et patrimoine des sociétés méditerranéennes »). La spécialité « Préhistoire et paléoenvironnements », est adossée à la JE 2522 (Médi-Terra). La mention s'appuie sur la demande de labellisation d'une structure fédérative de recherche. Cette fédération regroupera 5 équipes d'accueil labellisées dans le contrat en cours (CREC CRHISM, CRILAUP, MEDITERRA et VECT) et une équipe appartenant à l'UMR ART-DEV bi-site Université de Montpellier 3 / UPVD.

Un projet d'école doctorale européenne est, dans le même temps, en cours d'élaboration (INTERZONES). Il devrait permettre la réalisation de trois projets essentiels pour l'UPVD : DIMA Culture (programme de coopération européenne de voisinage sur la gestion culturelle en Méditerranée : partenaires en France, Espagne, Italie, Liban, Tunisie, Égypte = dossier en cours d'élaboration) ; Mundus 2 qui prendra la suite du programme Erasmus Mundus Crossways qui vient à échéance en 2010 ; co-habilitation avec l'université des Baléares : ce projet, déposé en mars 2009, vise un bi-diplôme, l'un français (le master 2 professionnel « Gestion et conservation du patrimoine territorial »), l'autre espagnol (màster en patrimoni cultural: investigació i gestió du departament d'Histoire de l'Art de la Universitat de les Illes Balears).

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Il s'agit d'un ensemble habilité en 2008 après fusion des masters 1 « Histoire » et « Histoire de l'art et archéologie » et évolution du M2 « Hommes, paysages, territoires ». Les intitulés du domaine (« Sciences humaines et sociales») et de la mention (« Histoire, histoire de l'art et archéologie ») sont clairs. Il en est de même pour les trois spécialités : « Histoire, archéologie et arts méditerranéens » (recherche), « Préhistoire et paléoenvironnements » (recherche) et « Gestion et conservation du patrimoine territorial » (professionnel). Un parcours associé « Métiers de l'éducation et de la formation » a été pensé, mais il n'est pas présenté dans l'attente des décisions ministérielles relatives à la masterisation des concours de l'enseignement.

Les maquettes sont moyennement précises. Elles laissent apparaître un parcours en Y (« Histoire, archéologie et arts méditerranéens » et « Gestion et conservation du patrimoine territorial ») et un en V (« Préhistoire et paléoenvironnements »). Le règlement des études n'apparaît pas dans le dossier.

Les trois spécialités ont un tronc commun au début du S1, constitué par les UE « Techniques fondamentales » ; de même, il est prévu au S1 ou au S3 l'ouverture vers une UE d'une autre spécialité, dans le but de permettre à l'étudiant d'expérimenter, juste avant la rédaction du mémoire final (S4), une méthodologie complémentaire.

La spécialité « Histoire, Archéologie et Arts méditerranéens » se présente comme un M1 indifférencié, menant à deux spécialités de M2 : celle, conduisant à la recherche et portant le même nom ; celle du M2 à stage et finalité professionnelles « Gestion et conservation du patrimoine territorial ». Les mutualisations ne sont plus envisageables en M2 du fait de la professionnalisation nécessaire « Gestion et conservation du patrimoine territorial », mais sont abordées en M1 les problématiques de « patrimoine », de mise en valeur et de conservation.

La spécialité « Préhistoire et paléo-environnements », qui s'appuie sur l'équipe scientifique de Tautavel et de l'UPVD, propose une spécialité en V avec tronc commun au S1 et UE libre au S1 : l'objectif est de préparer les étudiants, qui visent la recherche en Préhistoire, à un doctorat de très haut niveau scientifique.

Le stage apparaît dans les spécialités « Gestion et conservation du patrimoine territorial » et « Préhistoire et paléoenvironnements ». Dans le premier cas, les durées évoquées de quatre et huit semaines (M2) semaines semblent trop réduites. Elle n'est pas indiquée dans la seconde. Conventionnement ainsi que liens entre académiques et professionnels restent à préciser.

Il existe une mutualisation avec l'ensemble des mentions et spécialités « Sciences humaines et sociales » et « Arts lettres et langues » (tronc commun du M1, puis sur l'UE libre au choix en S3, ou en S1 pour la spécialité « Préhistoire et paléoenvironnements »). Dans la mention « Histoire, histoire de l'art et archéologie », la mutualisation des enseignements est totale en M1 dans l'orientation "recherche" ou "professionnelle" pour la spécialité « Histoire, archéologie et arts méditerranéens » ; le M2 ne comporte pas de mutualisation entre la spécialité professionnelle et la spécialité recherche, du fait de la professionnalisation de la spécialité « Gestion et conversation du patrimoine territorial ».

Il existe un conseil des études pour chaque spécialité et un conseil de mention. Des relations sont également établies avec « Arts, lettres et langues »(ALL) : des réunions de master sont organisés pour chaque spécialité en début et fin d'année, afin de valider les emplois du temps et de coordonner les contenus de cours, de vérifier l'adéquation de ceux-ci aux objectifs annoncés et de tenir compte des retours étudiants sur l'année écoulée.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le recrutement est essentiellement local (Pyrénées-Orientales et Aude), avec une attractivité pour étudiants de Montpellier et de Catalogne espagnole essentiellement.

Il s'agit de la mention qui accueille le plus grand nombre d'étudiants en SHS et ALL à l'université de Perpignan. Son recrutement est régional.

La relative faiblesse du taux de réussite en M1 (46 %) est expliquée par la difficulté de soutenir le mémoire au terme de la première année. Une action corrective a été mise en place (conception du mémoire sur deux ans).

La nouvelle offre de formation (2007-2008) marque un recul du nombre d'inscrits et surtout un fort déséquilibre entre les 56 inscrits en « Histoire, archéologie et arts méditerranéens » et les 7 de « Préhistoire et paléoenvironnements ». Cependant, ce dernier, nécessairement plus pointu, bénéficie d'un partenariat privilégié avec le Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel. En M2, le recul est plus notable: 35 inscrits seulement (36 %). Si des éléments fondent l'espoir d'un maintien à minima des effectifs à l'avenir, on aurait souhaité voir apparaître l'âge moyen des étudiants.

Il n'y a pas d'évaluation des enseignements, mais une mise en place est prévue en 2009-2010 pour le M2. Des actions ponctuelles ont été menées sur les enseignements de certains intervenants en formation continue et professionnels. A ce jour, seuls les intervenants de la formation continue et les professionnels sont évalués systématiquement par les étudiants. En 2009-2010, l'évaluation des enseignements sera proposée systématiquement pour l'ensemble des mentions en L3 et M2. En 2010-2011, tous les étudiants de la licence 1 au doctorat se verront proposer cette procédure via l'ENT.

L'évaluation du master n'a pu être mise en place comme prévu, du fait de l'habilitation récente de la mention et des événements du semestre 2 de cette année universitaire.

Le devenir des étudiants n'est pas connu, du fait d'une habilitation récente (juillet 2008). La première promotion diplômée de master a été celle de 2004-2005. Chaque spécialité de master fait l'objet d'une synthèse, diffusée sur l'ENT.

Le dossier espère, à minima, le maintien des flux actuels (une centaine d'étudiants). L'UPVD et la mention comptent sur un flux croissant d'étudiants étrangers et une montée en puissance de la spécialité « Préhistoire ». Est-ce bien raisonnable ?

Avis par spécialité

Histoire, archéologie et arts méditerranéens

- Avis :

L'objectif est de donner aux étudiants qui le souhaitent les moyens de s'engager dans une formation doctorale. Certains étudiants peuvent choisir de préparer l'agrégation à l'issue des deux premiers semestres du master recherche ou un parcours « Métiers de l'éducation et de la formation » associé à la spécialité « Histoire, archéologie et arts méditerranéens », mais aussi de s'orienter vers les métiers du journalisme et de l'écrit, les métiers du patrimoine et du tourisme auprès des collectivités territoriales et autres acteurs culturels nationaux et locaux, ou encore les concours de l'administration française nationale et territoriale.

L'offre est très généraliste et ne semble pas répondre à une analyse des offres concurrentielles au niveau régional et trans-pyrénéen des universités de Montpellier, Gérone voire de Barcelone.

Une mise à plat de deux des trois spécialités s'avère nécessaire afin de répondre aux enjeux de la professionnalisation de ce genre de formation qui affiche, par ailleurs, un caractère professionnel.

- Points forts :

- Potentiel étudiant.
- Offre de formation s'appuyant sur un potentiel artistique et culturel et une politique de valorisation du patrimoine en développement à l'échelle de la région Languedoc-Roussillon.
- Une équipe pédagogique en place et une volonté, du moins affichée, d'ouverture internationale et inter-régionale.

- Points faibles :

- Formation classique peu professionnalisante.
- Concurrence régionale.
- Concurrence interne à la mention entre deux des trois spécialités.

- Recommandations pour l'établissement :

Sans doute faudrait-il fusionner la spécialité avec la spécialité professionnelle « Gestion et conservation du patrimoine territorial » (M2) plutôt que de continuer à offrir un master en T pour ces deux spécialités. En outre, il faut tenir compte de l'offre régionale et de la concurrence d'une spécialité presque identique offerte par Montpellier 3.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Gestion et conservation du patrimoine territorial (M2)

- Avis :

Le but de ce diplôme est de former des personnes qui puissent conseiller des collectivités territoriales sur les questions de conservation, restauration et valorisation de leur patrimoine. Pour cela, les étudiants reçoivent une formation qui leur permet à la fois de monter des projets de mise en valeur ou de restauration des monuments ou des œuvres d'art conservées par les collectivités. Le master se déroulant à Perpignan et à Narbonne, les œuvres abordées et étudiées entrent dans le domaine de compétence du laboratoire du CHRISM consacré au monde méditerranéen. Des collaborations avec le master professionnel patrimoine de l'université de Gérone intitulé « Ambit local » sont à l'étude. Des partenariats avec les Iles Baléares et le projet « DIMA Culture » sont en préparation. La politique d'ouverture de cette spécialité démontre le dynamisme des porteurs du projet, mais elle en souligne aussi les dangers. En effet, la spécialité s'inscrit dans une offre régionale et inter-régionale qui intègre les mêmes dimensions patrimoniales. Une

spécialisation à l'échelle « grande région » est nécessaire si on ne veut pas saturer le marché des emplois liés à la valorisation patrimoniale.

- Points forts :
 - Besoins régionaux en termes de valorisation du patrimoine.
 - Collaboration internationale volontaire.
 - Volonté d'insertion professionnelle.

- Points faibles :
 - Formation qui ne s'identifie qu'au niveau du M2.
 - Offres concurrentes à l'échelle régionale, académique et inter-régionale proche.
 - Risque de saturation du potentiel « d'employabilité » à la sortie de diplôme.

- Recommandations pour l'établissement :

Une fusion avec la spécialité « Histoire, archéologie et arts méditerranéens » permettrait une mutualisation renforcée, une offre de formation moins concurrentielle en interne et en externe avec l'offre académique (Montpellier 3), ainsi qu'un positionnement équilibré à l'échelle de la carte des formations de l'UPVD.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Préhistoire et paléoenvironnements

- Avis :

Cette spécialité intègre différents aspects pour transmettre les savoirs actuels et former les étudiants aux sciences préhistoriques en leur offrant une vision interdisciplinaire et naturaliste indispensable à la compréhension de l'évolution des hommes fossiles, de leurs cultures et de leurs comportements.

Placée au carrefour des sciences de l'Homme, de la vie et de l'univers, cette formation vise à préparer les étudiants au doctorat en vue d'une professionnalisation aux métiers de la recherche, de la valorisation du patrimoine, ainsi qu'à ceux nécessitant une connaissance de ces disciplines (conservateur, enseignement, fonction publique territoriale, journalisme et métiers de l'écrit, bibliothécaire...).

Son originalité repose sur l'offre très diversifiée des enseignements de haut niveau, sur un environnement exceptionnel et particulièrement favorable avec les fouilles de la Caune de l'Arago à Tautavel, les musées de site de Tautavel et Bélesta, les collections et laboratoire des dépôts de fouilles de Tautavel et Perpignan, la présence d'une base INRAP et du Service départemental de l'archéologie à Perpignan.

- Points forts :
 - Formation reposant sur la proximité de chantiers écoles comme Tautavel.
 - Pluridisciplinarité évidente et bien pensée.
 - Formation qui a su tenir compte de l'offre régionale et inter-régionale pour développer un projet scientifique original.

- Points faibles :
 - Faiblesse des effectifs étudiants présents et potentiel de développement restreint.
 - Débouchés professionnels restreints.
 - Concurrence régionale et inter-régionale.

- Recommandations pour l'établissement :

Compte tenu de l'offre de formation spécifique, il est clair que les effectifs ne pourront pas croître pour être une formation recherche dans la seule université de Perpignan.

Il est sans doute nécessaire d'envisager un regroupement avec Montpellier 3 qui propose une offre de formation complémentaire dans le même cadre scientifique. La continuité thématique et chronologique pourrait ainsi être assurée.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan – Via Domitia

Demande n° S3110053812

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Etudes européennes et internationales

Présentation de la mention

La mention propose une spécialisation dans les divers champs de la culture et de la langue catalane en première année de master et à partir de la deuxième année, sont mises en oeuvre trois spécialités « Etudes catalanes » (recherche), « Relations transfrontalières » et « Tourisme et hôtellerie » (masters professionnels).

Avis condensé

● Avis global :

Une mention cohérente à deux spécialités (catalan version professionnelle et recherche), mais un peu déséquilibrée par l'ajout de la spécialité « Tourisme ». Cette offre de master comporte de nombreux points forts, mais sa présentation mériterait d'être réélaborée afin de bien en souligner l'originalité et la cohérence.

● Points forts :

- Son enracinement local et son adossement au tissu économique de la région qui constitue un environnement porteur.
- Sa participation à des réseaux (réseau Vives regroupant 19 universités catalanes, réseau européen des formations en coopération transfrontalière, réseau européen des Euro-instituts transfrontaliers).
- Son adossement à la recherche dans le domaine des Etudes catalanes.

● Points faibles :

- Une mutualisation peut-être excessive entre les spécialités professionnelles et recherche en catalan.
- Une insertion problématique de la spécialité tourisme.
- Une impression d'autonomie des spécialités, le tronc commun étant parfois artificiel.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

● Recommandations pour l'établissement :

Renforcer la composante « Management et démarche de projet partenarial » dans la spécialité professionnelle de « Relations transfrontalières », développer des coopérations plus claires avec le master « Géographie aménagement » qui offre des formations de développement territorial ou avec le master LEA. Plus largement, il conviendrait de clarifier la logique d'ensemble de la mention par rapport à ses trois spécialités. Il serait par ailleurs nécessaire de mieux formuler l'adossement des spécialités à la recherche en Etudes catalanes, qui constitue a priori un atout de la mention.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

L'objectif est de former aux métiers de l'enseignement et des médias ou aux métiers du social (ECMA), aux métiers de la coopération territoriale européenne et transfrontalière (Relations transfrontalières) ainsi qu'aux métiers du tourisme (Tourisme et hôtellerie).

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention est intégrée à la politique de l'université avec la mise en place du pôle Eurorégion et transfrontalier. Cette mention offre une possibilité de poursuite d'études aux étudiants de diverses licences de l'établissement et peut déboucher, en aval, sur une inscription en doctorat puisqu'elle est adossée à une structure fédérative de recherche qui comporte 5 équipes d'accueil (dont un Centre de recherche en études catalanes). Elle répond donc à une logique de l'offre de formation. Elle présente un bon positionnement à l'échelle régionale et nationale. Elle s'insère dans le bassin professionnel local et régional. L'ouverture internationale semble dynamique, quoique présentée de manière floue.

Il s'agit de l'un des quatre masters offerts dans le domaine des Sciences humaines et sociales. Les deux rapports d'expertise mettent en évidence un problème de rattachement en termes de domaine (l'un s'étonne, étant donné sa nature, qu'il ne soit pas rattaché au domaine « Arts, lettres et langues », en particulier au master Langues étrangères appliquées, l'autre pense que la spécialité « Tourisme » aurait pu être rattachée au domaine « Droit économie gestion »).

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

En dépit d'une structure en Y avec un solide tronc commun et une forte mutualisation des cours, la cohérence d'ensemble de la mention n'apparaît pas très clairement. La pratique des stages semble bien organisée et s'appuie sur des partenariats locaux. La mention présente un bon niveau d'encadrement scientifique et pédagogique même si la présentation de l'équipe n'est pas assez synthétique. La rubrique pilotage est très peu renseignée.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les données fournies sont un peu vagues. Il semble que l'origine constatée des étudiants est principalement locale et régionale (Languedoc-Roussillon), bien que s'y ajoutent (chiffres précis non fournis) des étudiants de Midi-Pyrénées, Maroc, Grèce, Andorre et Espagne. Les flux sont en hausse (à l'exception de la spécialité « Relations frontalières ») et le taux de réussite est satisfaisant. Une augmentation du flux est prévue pour le futur. La mention semble s'inscrire dans une logique de progression et présente un certain dynamisme.

Avis par spécialité

Etudes catalanes, mobilités et altérités

- Avis :

Il s'agit d'une spécialité qui semble globalement cohérente et justifiée à l'échelle régionale et nationale. Une offre très structurée, avec des cours à option, mais un nombre d'heures assez léger (300 heures pour 2 ans).

- Points forts :

- Son enracinement local et régional.
- Orientation linguistique sur le catalan, unique en France.

- Points faibles :

- Les débouchés semblent limités.
- Difficulté d'associer la dimension linguistique et un approfondissement culturel.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait nécessaire de préciser plus clairement les débouchés réels (et non pas hypothétiques) du diplôme. Il conviendrait de préciser encore les déclinaisons « recherche » sur lesquelles peut déboucher la formation en précisant les contenus des laboratoires impliqués.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Relations transfrontalières

- Avis :

Une spécialité intéressante, mais qui repose sur le défi d'obtenir la double maîtrise d'une langue et d'une série de compétences en marketing, développement local et régional, patrimoine, partenariat européen... On peut douter qu'il soit possible d'atteindre de tels objectifs en deux ans de master.

- Points forts :

- Localisation dans un environnement professionnel porteur.
- Intégration dans la maison des Etudes catalanes.
- Environnement institutionnel porteur.

- Points faibles :

- Manque de réelle spécialisation.
- Relation peu claire avec la dimension recherche.

- Recommandation pour l'établissement :

- Il conviendrait de restructurer la formation autour de pôles clairement définis et la repenser en termes de débouchés professionnels.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Tourisme et hôtellerie

- Avis :

Une formation pertinente dans l'environnement local et un réel dynamisme. Un dossier qui est cependant trop concis.

- Points forts :

- Intégration dans l'environnement local et régional.
- Attractivité de la formation.
- Bonne politique de stages.

- Points faibles :

- Articulation recherche / pratique du tourisme.
- Intégration de la spécialité dans la mention.
- Volume horaire excessif.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de renforcer la formation par la recherche et de revoir le volume horaire. Il conviendrait par ailleurs de repenser la place de cette spécialité dans le cadre de la mention ou du moins d'afficher plus clairement son articulation avec cette dernière.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan – Via Domitia

Demande n° S3110053814

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Pratique réflexive de l'intervention sociale

Présentation de la mention

La mention porte sur l'élargissement d'un master professionnel à une double finalité « recherche » et professionnelle. La demande est formulée en Sciences humaines et sociales mais se définit comme interdisciplinaire avec une forte identité en sociologie. Elle porte sur « la pratique réflexive de l'intervention sociale », impliquant un nombre important de professionnels du travail social et de la santé. Elle est associée à une autre demande qui concerne la reconnaissance d'une unité de recherche locale, elle aussi interdisciplinaire.

Avis condensé

- Avis global :

Bien que l'intitulé de la mention et sa présentation soient allusifs, elle ne manque pas d'intérêt si elle porte bien sur les implications locales et territorialisées des politiques sociales. Les résultats de recherche sur laquelle elle est fondée et les procédures d'organisation restent souvent peu lisibles. L'articulation avec la recherche est très incertaine.

L'orientation professionnalisante, fruit de plusieurs années d'expérience et de constitution de réseaux locaux, ne fait, en revanche, pas de doute. Cet ancrage est attesté par le grand nombre et la position des intervenants professionnels, ainsi que par la création d'un GIP associant le département, un institut régional des travailleurs sociaux et l'UPVD. Un projet en cours avec une université catalane espagnole voisine montre le dynamisme de l'équipe porteuse de la mention.

- Points forts :

- La finalité professionnelle de la mention repose sur un ancrage et une expérience incontestables.
- Le positionnement bénéficie d'un réseau local et transfrontalier solide et pour partie institutionnalisé.
- Le champ dans lequel s'inscrit la mention fait l'objet d'une forte demande sociale.

- Points faibles :

- Les objectifs sont très larges, confus ou allusifs.
- L'adossement à la recherche est très incertain.
- La composante « Sciences humaines et sociales » de demande d'habilitation est faible dans le dispositif.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

- Recommandations pour l'établissement :

- Améliorer la lisibilité et la transparence du dispositif en ciblant les objectifs, en écrivant les procédures utilisées, par exemple par conventionnement avec les partenaires.
- Etayer la mention sur des résultats de recherche tangibles et éclaircir la part respective des nombreuses disciplines composantes de l'approche interdisciplinaire.
- Peut-être est-il nécessaire de repenser le domaine d'inscription de la mention.
- Ne serait-il pas prudent dans l'attente, de se cantonner à une finalité professionnelle et de la stabiliser ?

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Objectifs scientifiques annoncés : « approfondissement de la compréhension et de la pratique de la posture d'intervention (sociologie d'intervention) et de son rôle dans la production des transformations et du changement social », « s'interroger sur la posture éthique et les méthodologies » de cet acteur particulier qu'est « l'intervenant social ».

Une considération méthodologique, la « posture », est référencée de manière très étroite au porteur du master, à propos d'un objet très large, le « changement social » et « l'intervenant social ». Une liste de dix courants ou champs de la sociologie est nommée, sans mention des apports de chacun aux objectifs scientifiques envisagés. Ceux-ci restent donc imprécis. Au vu de l'ensemble du dossier, il semble qu'ils portent sur les implications territoriales locales des politiques sociales.

Objectifs professionnels annoncés : « former des praticiens de l'intervention sociale réflexive (ou praticiens réflexifs de l'intervention sociale) », « savoir mettre les situations en tension et en dynamique dans le but de participer aux transformations sociales », « savoir transférer les outils permettant aux acteurs leur autonomisation dans leurs interactions », « Les domaines d'application de l'intervention sociale sont illimités ». Une liste de huit compétences « savoir » est mentionnée.

En dehors d'une louable visée émancipatrice, ces objectifs demeurent allusifs (« transformation sociale » de quoi ? « domaines illimités » ?).

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

La formation s'insère dans le cadre de trois autres mentions de Sciences humaines et sociales (SHS), dont deux ont chacune trois spécialités. Il ne semble y avoir ni concurrence, ni complémentarité particulière entre ces mentions qui portent sur des domaines différents. Au vu de la déclaration de politique stratégique de l'établissement, la dimension territoriale serait toutefois un point commun, puisque « l'ancrage territorial » de la mention est souligné et qu'elle constitue un axe fédérateur de la recherche en SHS de l'établissement.

La formation du master est développée en partenariat avec l'Institut régional du travail social du Languedoc-Roussillon (membre du GIP « Pôle de formation et de recherche sanitaires et sociales » auquel l'UPVD est également associée) et avec l'université de Gérone dans un projet d'établissement transfrontalier de formation et de recherche sanitaires et sociales.

L'UPVD est mentionnée comme membre pour ce master du Réseau universitaire des formations du social. Celui-ci comprend dix-neuf universités membres dont l'université Montpellier 3, offrant vingt-deux masters professionnels et huit masters « recherche » dans le domaine (outre sans doute le PRIS, qui n'est pas mentionné sur le site du réseau, pas plus que l'UPVD). Toutefois, le dossier présenté ne mentionne que trois autres formations « qui s'apparentent le plus à cette posture », dont une à l'université Montpellier 3 proche et une autre à l'université Toulouse-Le Mirail.

L'adossement à la recherche se ferait avec une équipe dont la création est demandée. Jusqu'à présent, des membres de l'équipe appartenaient individuellement à diverses unités. Parmi les dix-sept enseignants-chercheurs, (dont six de SHS), huit CV sont joints, dont deux en SHS. Cinq peuvent être considérés comme des publiants sur quatre ans, sous réserve pour trois d'entre eux de prendre en considération les PUP qui semblent ne publier que des ouvrages de membres de l'UPVD. Le niveau de publication est donc faible, particulièrement en SHS qui fait l'objet de la demande d'habilitation. Les supports, actions, modalités de recherche et accompagnements à la recherche, notamment pour le mémoire, sont absents du dossier.

L'ancrage professionnel semble en revanche être un point fort, avec de nombreux intervenants. Quatre partenaires sont mentionnés explicitement : CCAS Perpignan, Unité soins palliatifs de l'hôpital de Perpignan, associations communes rurales, Cellule Europe du conseil général Pyrénées orientales.



3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La structure de la formation est clairement présentée. L'accès au M2 se fait sur sélection, en partie à partir du M1, en partie par accès direct en formation continue. Le nombre est limité à trente. La formation pédagogique est équilibrée et associe pratique et analyse. Une politique de stages est détaillée sur le plan pédagogique ; ils sont conçus comme de véritables « mises en situation professionnelle ».

Deux unités d'enseignements (UE) sont mutualisables par convention, avec le diplôme du certificat d'aptitudes aux fonctions d'encadrant et de responsable d'unités d'intervention sociale (Ministère des affaires sociales), délivré par les IRTS.

Dix-neuf enseignants ou enseignant-chercheurs de diverses disciplines, dont six dans le domaine SHS de demande d'habilitation (3 Histoire-Géographie, 2 Sociologie, 1 Psychologie), à côté d'autres domaines (4 Economie-Droit, 4 Lettres-Langues, 3 STAPS), et dix-neuf professionnels sont clairement mentionnés avec leur quotité horaire. La proportion de HDR est élevée (6 MC, 3 PR).

4 ● BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Une estimation « jusqu'à 12 étudiants en formation initiale » et douze en formation continue est évoquée pour le passé et elle est portée à quinze et quinze pour l'avenir. Un tableau nominal d'insertion professionnelle de 2004 à 2007 fait état successivement de dix-sept, seize et dix-neuf étudiants, sans que l'on sache s'il s'agit de l'ensemble des inscrits, ni quel est leur statut (formation initiale ou formation continue). Le taux d'insertion est élevé. Quelques titulaires du master poursuivent en thèse.

L'origine géographique n'est pas précisée. L'autoévaluation prévoit un élargissement du bassin de recrutement pour la formation continue et une répartition prévisionnelle de la répartition des orientations choisies en fin de M2.

Concernant l'autoévaluation, une audition semestrielle des délégués étudiants est prévue, ainsi qu'un espace électronique de type « FAQ ». Une fiche d'évaluation, jointe au dossier, sera distribuée pour chaque UE. L'usage qui est réservé à ses résultats ne semble pas faire l'objet d'une procédure écrite propre à la mention ou au département, mais un observatoire de l'UPVD est mis en place et une enquête est projetée.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053816

Domaine : Arts, lettres et langues

Mention : Sciences du langage

Présentation de la mention

Ce master a pour objectif de former des spécialistes, théoriciens et praticiens dans le domaine de la didactique des langues et en particulier dans celui du Français langues étrangères (FLE) et du Français langues secondes (FLS). Il prolonge les formations de licence de l'établissement. Bien qu'à finalité professionnelle, ce master permet une poursuite d'étude en doctorat (en sciences du langage ou en sciences de l'éducation). Il ne comprend pas de spécialités distincte de la mention.

Avis condensé

- Avis global :

Ce master répond bien à des besoins locaux et il est un élément important de renfort dans le dispositif de l'université de Perpignan afin qu'elle affirme son statut entre Montpellier et Toulouse. L'insertion dans une donne socio-géographique particulière est bien assumée. Il s'agit donc d'une mention utile et nécessaire dans le contexte de l'université qui en présente la demande mais qui appelle des réserves autant sur l'encadrement pédagogique qui souffre des limitations inhérentes à la taille de la composante d'hébergement que sur la faiblesse d'une initiation à la recherche qui ne semble pas suffisamment réfléchi par rapport aux objectifs assignés à cette mention du master. De même, la politique des stages gagnerait à être précisée.

- Points forts :

- Une recherche de spécificités, liées à l'environnement géographique et culturel, qui donnent une certaine originalité à la formation.
- Un engagement sensible des enseignants et des enseignants-chercheurs dans cette filière.

- Points faibles :

- Une réflexion à conduire sur l'encadrement pédagogique (la nécessité de se distinguer de Toulouse ou de Montpellier peut ne pas entraîner obligatoirement une absence de collaboration avec les collègues de ces établissements).
- Un taux d'échec en M1 très important.
- Une ouverture à l'international qui gagnerait à être structurée.
- Un adossement recherche peu convaincant.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B



- Recommandations pour l'établissement :
 - Réfléchir aux moyens qui doivent être mis en œuvre pour lutter contre le taux d'échec en M1.
 - Renforcer l'encadrement pédagogique.
 - Finaliser l'adossement en recherche et structurer la politique des stages.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Le master vise à former des professionnels dans les domaines suivants : éducation, formation d'adulte, rédacteurs/correcteurs de matériel pédagogique ou encore intervenants en milieu associatif.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Ce master constitue la seule filière en sciences du langage de l'Université et, eu égard aux effectifs attendus et à la couverture des disciplines, sa présence se justifie parfaitement, en complémentarité avec les formations de lettres et de langues. En dépit de masters comparables à Montpellier et Toulouse, il a sa place dans un maillage à l'échelle régionale, nationale et européenne. La recherche n'est pas au niveau attendu, constituée plutôt par le recrutement de compétences singulières que par l'émergence d'un projet fédérateur centré sur la spécificité de la formation. Il en va de même de l'ouverture à l'international, pourtant fondamentale en ce domaine, qui cumule des initiatives individuelles. L'insertion socio-professionnelle est difficile à évaluer mais, dans cette filière, le constat est général.

3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Les renseignements donnés manquent de précisions en sorte qu'il est difficile de donner un avis entièrement motivé. On ne peut qu'admettre la conformité du parcours avec les usages mais sans rien pouvoir apprécier du contenu des UE. Ce point est d'autant plus préoccupant que l'équipe pédagogique est restreinte et peu diversifiée.

4 ● BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Comme il s'agit d'une formation récente, l'évaluation de ce qui a été fait, au moment de la rédaction du dossier, ne présente pas de pertinence. Le souhait de voir se développer cette formation, exprimée par les porteurs du projet et les acteurs, ne peut qu'être encouragé.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053819

Domaine : Arts, lettres et langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

Cette mention, créée en 2008, en est à sa deuxième année de fonctionnement au moment de la formulation de cette demande de renouvellement. Quatre langues sont proposées : l'allemand, l'anglais, le catalan et l'espagnol. La mention comporte une seule spécialité, « Langues et affaires internationales ». En matière de recherche, la mention s'appuie sur la demande de labellisation d'une structure fédérative réunissant plusieurs équipes d'accueil existantes en Sciences humaines et sociales et Arts, lettres et langues (CREC, CRHISME, CRILAUP, MEDITERRA et VECT) ainsi que sur une équipe mixte (UMR ART-DEV, université de Montpellier 3 et Université Perpignan Via Domitia) dont l'axe commun est l'étude des espaces méditerranéens.

Avis condensé

- Avis global :

Cette mention qui s'inscrit dans une logique de formation cohérente pour les étudiants de LEA, demande encore à faire ses preuves. Cependant on peut constater des signes encourageants : une spécificité régionale affirmée, une dimension internationale très prometteuse, une implantation dans l'environnement socio-professionnel qui devra se consolider dans les années à venir. Le programme proposé par cette spécialité est séduisant : l'accent est fermement mis sur la formation linguistique et culturelle. A ces enseignements s'ajoutent des cours de droit, d'économie et de gestion, mais la dimension professionnelle est surtout assurée par la présence de deux stages en S2 et en S4. Ces stages devraient permettre de tisser des liens de plus en plus étroits avec les milieux socio-économiques de la région.

- Points forts :

- Une prise en compte de la spécificité régionale du bassin économique dans lequel elle se situe grâce à son inscription dans le cadre de l'Eurorégion et aux enseignements du catalan.
- Un excellent réseau de partenariats internationaux.

- Points faibles :

- Un manque de clarté concernant le pilotage de la formation.
- Une trop grande variété de débouchés, ce qui donne une impression de dispersion.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait laisser du temps pour que cette formation fasse ses preuves. Une articulation avec d'autres formations comme les mentions « Etudes européennes et internationales » ou « Arts, lettres et civilisations » pourrait être étudiée. Les finalités professionnelles devraient être ciblées davantage. Le pilotage de la formation gagnerait à être clarifié.

Avis détaillé

- 1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La mention se fixe comme objectif le développement d'une compétence linguistique et culturelle en deux langues étrangères choisies entre l'allemand, l'anglais, le catalan et l'espagnol et leur application au monde des affaires, du commerce et de l'économie dans un contexte national transfrontalier et international ; connaissance approfondie de la civilisation et de l'économie des aires culturelles dont relèvent les langues étudiées ; renforcement des compétences en économie, commerce et gestion. Ce qui distingue cette formation d'autres du même type est son inscription dans un cadre régional et transfrontalier précis. Sur le plan scientifique cette dimension régionale se traduit par l'offre de formation en catalan qui peut être étudié soit comme une des deux langues majeures, soit comme troisième langue. Le dossier présente une trop grande variété de débouchés dans des domaines variés du monde de l'entreprise : traduction, industrie des langues, relations internationales, affaires et commerces, marketing, vente, hôtellerie, éditions, métiers de la culture, etc. ainsi que dans la fonction publique : fonction publique internationale, d'Etat ou territoriale. Plus convaincant est l'accent mis sur les débouchés à l'échelle locale et régionale dans les transports, les activités d'import-export, produits agricoles dans le cadre des activités du marché de gros saint Charles à Perpignan.

- 2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La création de cette mention permet aux étudiants titulaires d'une licence « Langues étrangères appliquées » de l'université de Perpignan de poursuivre leurs études au niveau master. La formation fait partie des quatre mentions du domaine « Arts, lettres, langues », les autres étant en « Lettres », « Sciences du langage » et « Arts, lettres et civilisations ». Un tronc commun entre ce domaine et celui des Sciences humaines et sociales et un autre (pour les enseignements du catalan) avec l'Institut Franco-Catalan frontalier garantissent une bonne articulation avec d'autres éléments de l'offre de formation. Une mention « Etudes européennes et internationales » est proposée dans le domaine « Sciences humaines et sociales » : son éventuelle articulation avec la présente mention n'est pas abordée. L'originalité de la formation réside en son insertion dans le bassin économique, culturel et politique de l'espace catalan. Il est donc centré sur les enjeux économiques de la Catalogne et de l'espace frontalier franco-espagnol. Cette dimension régionale et frontalière s'affirme notamment à travers l'Eurorégion Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Catalogne. Bien que la formation soit jeune, son implantation solide est attestée par le réseau de partenariats internationaux qui se développent avec des universités catalanes et les contacts avec de nombreuses entreprises de la région. La mention est adossée à un ensemble de cinq équipes d'accueil qui ont demandé leur regroupement dans une structure fédérative. Les équipes les plus pertinentes sont le Centre de recherche et d'études catalanes (CREC), le Centre de recherches ibériques et latino-américaines de l'Université de Perpignan (CRILAUP) et Voyages, échanges, confrontations, transformations (VECT-Mare Nostrum). L'axe d'études espaces méditerranéens de l'UMR Acteurs, ressources et territoires dans le développement (ART-DEV, Montpellier 3 et Perpignan) est également cité. De nombreuses PME de la région reçoivent les étudiants en stage et fournissent des intervenants professionnels. Des négociations sont en cours afin de conclure des conventions de partenariat avec l'Université de Gérone, l'Université de Pompeu Fabra, l'Université Autonome de Barcelone et l'Université Humboldt de Berlin. Il est prévu de mettre en place une attribution de doubles diplômes. Le dossier évoque des « partenariats concernant les séjours d'études et de stages » pour les étudiants et les enseignants-chercheurs et détaille les séjours d'ores et déjà effectués, en Allemagne, Espagne, Royaume Uni, Irlande, Pays Scandinaves, Pays-Bas et Argentine, mais la nature exacte de ces partenariats n'est pas précisée (Erasmus, conventions ?). Un projet de master franco-espagnol en partenariat avec l'université de Gérone a été déposé.



3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention comporte une seule spécialité, « Langues et affaires internationales », sans parcours ni options. Pour le recrutement en master 1 et 2, la Commission pédagogique du département de LEA étudie les dossiers des candidats : en cas de litige, le conseil de master est l'organe décisionnel. Les enseignements se répartissent en cours de traduction spécialisée, cours de culture et civilisation et cours de gestion, droit et économie. Le premier semestre est organisé en 5 UE dont la première (« techniques fondamentales ») constitue un tronc commun aux domaines « Arts, lettres et langues » et « Sciences humaines et sociales ». Les UE 3 et 4 sont consacrées respectivement aux langues A et B, alors que la sixième comporte les enseignements de gestion, droit et contexte international. La cinquième UE est consacrée aux cours de catalan assurés par l'Institut Franco-Catalan Transfrontalier. Les deuxième et troisième semestres suivent le même schéma, sans les enseignements de techniques fondamentales mais avec un stage de 12 semaines en S2. Les étudiants sont encouragés à effectuer ce stage à l'étranger. Le quatrième semestre est entièrement dédié à un stage de 20 semaines. En total, le volume horaire consacré aux langues (408 heures) est très largement supérieur à celui des cours de droit, économie et gestion. La présence de deux stages permet de redresser en partie l'équilibre, mais une augmentation des interventions de professionnels serait souhaitable. Le fonctionnement de la formation est « collégial » mais le dossier ne donne pas de détails sur le mode de pilotage de la formation qui est coordonnée par deux enseignants-chercheurs (14^e et 12^e section). L'équipe pédagogique comporte deux représentants de chaque discipline de la formation (6 sections CNU représentées, correspondant aux domaines d'enseignement). Elle comporte 16 enseignants-chercheurs de l'université de Perpignan, un enseignant-chercheur venant d'une autre université et 5 professionnels. Bien que la finalité première de cette mention soit professionnelle, des passerelles vers la mention « Arts, lettres et civilisations » sont prévues.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

60% des étudiants viennent à la formation à partir d'une licence LEA de l'Université de Perpignan. Les autres viennent d'autres universités françaises ou d'universités étrangères. La mention est de création récente (habilitation du master obtenue au cours de l'été 2008) de sorte qu'il est difficile d'en évaluer le flux et le taux de réussite. Elle a attiré 14 inscrits en master 1 pour 2008-2009 et attendait une vingtaine d'inscriptions en master 1 pour 2009-2010 et 15-20 pour le master 2. Ces chiffres, certes peu élevés, semblent cependant tout à fait raisonnables pour une mention récente. Le détail des inscriptions par langues choisies n'est pas donné. Il n'y a pas de dispositif d'évaluation propre à la formation, toutefois des réunions avec les étudiants ont permis de proposer certains changements dans le cadre de la demande d'habilitation. Il est prévu que l'effectif étudiant monte à 20 à 25 en 2009-2010, est que celui du M2 atteigne 15 à 20 étudiants la même année.

Avis par spécialité

Langues et affaires internationales

- Avis :

Toute jeune formation, cette spécialité qui s'inscrit dans une logique de formation cohérente pour les étudiants de LEA, demande encore à faire ses preuves. Cependant on peut constater des signes encourageants : spécificité régionale affirmée, une dimension internationale très prometteuse, une implantation dans l'environnement socio-professionnel qui devra se consolider dans les années à venir. Le programme proposé par cette spécialité est séduisant : l'accent est fermement mis sur la formation linguistique et culturelle. A ces enseignements s'ajoutent des cours de droit, économie et gestion, mais la dimension professionnelle est surtout assurée par la présence de deux stages en S2 et en S4. Ces stages devraient permettre de tisser de liens de plus en plus étroits avec les milieux socio-économiques de la région.

- Points forts :

- Une prise en compte de la spécificité régionale du bassin économique dans lequel elle se situe grâce à son inscription dans le cadre de l'Eurorégion et aux enseignements du catalan.
- Un excellent réseau de partenariats internationaux.

- Points faibles :

- Un manque de clarté concernant le pilotage de la formation.
- Une énumération spéculative de débouchés supposés d'où un manque de ciblage professionnel.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait laisser du temps pour que cette formation fasse ses preuves. Dans le cas où son existence en tant que mention autonome s'avérerait problématique, une articulation avec d'autres formations comme les mentions « Etudes européennes et internationales » ou « Arts, lettres et civilisations » pourrait être étudiée. Les finalités professionnelles de la formation devraient être ciblés davantage. Le pilotage de la formation gagnerait à être clarifié.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053821

Domaine : Arts, lettres et langues

Mention : Arts, lettres et civilisations

Présentation de la mention

La mention « Arts, lettres et civilisations » regroupe deux spécialités, « Approches hétérologiques du monde anglophone » et « Etudes hispaniques et hispanoaméricaines ». Son programme est intégré au consortium master Mundus « Crossways in European Humanities » qui comprend les universités de St Andrews, Sheffield, Bergame, Lisbonne (Universidade Nova), Santiago de Compostela et Tübingen. La thématique scientifique de l'ensemble est celle des marges (disciplinaires, génériques, textuelles, sociales, psychosociales) et l'exploration des passages et des limites. La spécialité « Approches hétérologiques du monde anglophone » est bâtie autour de la problématique de l'hétérologie, telle qu'elle est théorisée par Bergson et Bataille. La spécialité « Etudes hispaniques et hispanoaméricaines » propose une formation plus généraliste. La mention est adossée à l'équipe d'accueil « Voyages, échanges, confrontations, transformations » (VECT-Mare Nostrum) et au Centre de recherches ibériques et latino-américaines de l'Université de Perpignan (CRILAUP) ainsi qu'à l'axe d'études espaces méditerranéens de l'UMR « Acteurs, ressources et territoires dans le développement » (ART-DEV, Montpellier 3 et Perpignan).

Avis condensé

- Avis global :

L'existence de la mention contribue à la cohérence de l'offre de formation de l'université de Perpignan mais le dossier souffre d'un manque d'homogénéité, chaque spécialité ayant apporté sa contribution sans véritable synthèse. Certaines statistiques sont absentes alors que d'autres sont lacunaires. La qualité scientifique des enseignements des deux spécialités qui constituent cette mention est excellente : la formation possède des thématiques structurantes originales, même si les liens entre hétérologies et marges ne sont pas suffisamment étayés. Ces thématiques, qui reposent aussi sur un adossement à des équipes de recherche actives, donne à la formation sa spécificité dans le cadre du master Mundus. La participation à ce master constitue un atout considérable et une source d'attractivité. Mais ce positionnement européen très réussi ne doit pas faire oublier les besoins des étudiants qui ne participent pas au master Mundus. En l'absence de toute donnée sur leur avenir professionnel et de toute évaluation des enseignements par les étudiants, il est impossible de savoir si la formation correspond à leurs attentes.

- Points forts :

- Une véritable dimension internationale acquise grâce à la participation de la mention au master Mundus « Crossways in European Humanities ».
- Des thématiques fortes et originales ancrées dans une réflexion théorique.

- Points faibles :

- Le manque d'harmonisation entre les deux spécialités qui obéissent à des logiques différentes (polyvalence pour l'un, fort niveau de spécialisation pour l'autre).



- Des lacunes dans le dossier, notamment en ce qui concerne le public étudiant, ses origines et son devenir.
- L'absence d'instances de pilotage de la mention.

• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

• Recommandations pour l'établissement :

Il semblerait nécessaire qu'à côté de la réussite éclatante du master Mundus, cette formation puisse s'ouvrir davantage aux préoccupations de l'ensemble des étudiants perpignanais. La dominante littéraire de cette mention n'offre pas les meilleurs débouchés aux étudiants, même à ceux qui poursuivent en thèse. Sans modifier les thématiques de la formation, il serait souhaitable d'envisager un élargissement du contenu des cours, notamment vers la civilisation des pays anglophones et hispanophones. Une meilleure analyse et un suivi plus conséquent des étudiants de la formation aideraient à mieux cerner leurs besoins. Il conviendrait de renforcer la cohérence des deux spécialités afin de donner une lisibilité accrue à la mention.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

L'objectif scientifique de ce master est le développement des compétences des étudiants en langues, littératures et civilisations des mondes anglophones et hispanophones : culture générale (historique et littéraire, capacité d'analyse et de synthèse dans ces champs respectifs). Il se décline en deux spécialités « Approches hétérologiques du monde anglophone » et « Etudes hispaniques et hispano-américaines ». La thématique scientifique de l'ensemble est celle des marges disciplinaires, génériques, textuelles, sociales, psychosociales) et l'exploration des passages et des limites. La spécialité « Approches hétérologiques du monde anglophone » est bâtie autour de la problématique de l'hétérologie, telle qu'elle est théorisée par Bergson et Bataille notamment. Il s'agit d'une formation à dominante littéraire dont les thématiques s'inscrivent dans la programmation générale du master Mundus. Les objectifs professionnels affichés sont les métiers de la recherche et de la documentation scientifique, les métiers liés à l'enseignement et au monde de la culture et les métiers de la traduction ou de l'interprétariat. Ces ambitions ne sont pas étayées par une liste des compétences que la mention fournit.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La formation fait partie des quatre mentions du domaine « Arts, lettres, langues », les autres étant en « Lettres », « Sciences du langage », « Arts », et « Langues étrangères appliquées ». Elle est reliée aux autres mentions du domaine par des enseignements de tronc commun en M1. La thématique de la spécialité « Approches hétérologiques du monde anglophone » lui donne un positionnement original à la fois sur le plan régional et national. La seconde spécialité, « Etudes hispaniques et hispano-américaines », beaucoup plus large, est en concurrence plus nette avec les autres masters recherche en études hispaniques à la fois à l'échelle régionale (Montpellier, Toulouse) et nationale. Les deux spécialités étaient auparavant adossées à l'équipe « Voyages, échanges, confrontations, transformations (VECT-Mare Nostrum) » et au « Centre de recherches ibériques et latino-américaines » de l'Université de Perpignan (CRILAUP). Ces deux équipes ainsi que trois autres font l'objet d'une demande de labellisation d'une structure fédérative de recherche dans les domaines « Sciences humaines et sociales » et « Arts lettres et langues » pour le prochain quadriennal. La mention fait partie du master Erasmus Mundus « Crossways in European humanities », piloté par l'université de Perpignan qui réunit six autres universités européennes (Bergame, Lisbonne, Santiago de Compostela, Sheffield, Saint Andrews, Tübingen). Ce master permet d'accueillir une vingtaine d'étudiants étrangers en M1 et M2. Des liens existent également avec des universités espagnoles (Alicante, l'Université autonome de Barcelone, la Comptultese de Madrid, Salamanque) et mexicaines (Universidad nacional autónoma de Mexico, universités de Michoucana et de Tabasco). Cette dimension internationale est un des principaux atouts de la mention.



3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Un tronc commun proposé à tous les étudiants des domaines « Sciences humaines et sociales » et « Arts, lettres et langues » se situe en début de formation. Une UE optionnelle en S3 est à prendre dans une autre spécialité de ces domaines. Un mémoire intermédiaire est validé au deuxième semestre et le mémoire du master en S4. En dehors de ces points communs, les deux spécialités sont largement distinctes : les volumes horaires ne sont pas les mêmes et il n'y a pas d'harmonisation des crédits ECTS, notamment en ce qui concerne les mémoires. A ces disparités s'ajoute un mauvais calcul des crédits ECTS dans les deux spécialités au premier semestre. Ce manque d'harmonisation entre les spécialités prive la mention d'une structure et d'une identité propre. La formation ne comporte pas de stages. Le responsable de la formation est un professeur en 14^{ème} section. L'équipe pédagogique de la spécialité anglais comporte 2 professeurs et 7 maîtres de conférences, celle de la spécialité espagnol 4 professeurs et 3 maîtres de conférences. Les titulaires d'une licence « Lettres, langues et civilisations étrangères (LLCE) » sont autorisés de droit à s'inscrire à ce master ainsi que les étudiants d'une licence ALL ou SHS selon leurs compétences linguistiques dans les spécialités respectives après examen de leurs dossiers par la commission pédagogique. Il n'est pas fait mention de conseil de pilotage de la mention ni de suivi des diplômés. Chaque enseignant fixe ses propres modalités d'évaluation : le QCM utilisé pour les UE du tronc commun ne semble guère adapté à une formation de master à finalité recherche.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Il n'y a pas de données statistiques sur l'origine des étudiants mais le bassin de recrutement est essentiellement local et régional (université de Perpignan, Toulouse, Montpellier) avec un apport significatif d'étudiants étrangers notamment dans le cadre du programme Erasmus Mundus « Crossways in European Humanities ». La provenance de ces étudiants varie d'une année sur l'autre (Europe, Afrique, Inde, Chine, Amérique Latine). Pour l'année 2008-2009, la mention a regroupé 172 étudiants (112 en M1 et 60 en M2). La spécialité « Hétérologie » a totalisé 62 étudiants (38 en M1 et 24 en M2) et la spécialité « Etudes hispaniques 51 étudiants (35 en M1 et 16 en M2). Le taux de réussite varie : 60 % pour la première et 43,33% pour la seconde. Les données concernant le devenir des diplômés n'ont pas été communiquées. Pour le prochain contrat il est prévu une baisse du nombre d'étudiants sortant des licences de l'université de Perpignan mais une hausse du nombre d'étudiants rejoignant la formation à partir d'autres universités.

Avis par spécialité

Approches hétérologiques du monde anglophone

- Avis :

Les objectifs de la formation découlent de son assise théorique, celle des concepts de l'hétérogène et de l'hétérologie tels qu'ils sont formulés notamment par George Bataille. Il s'agit d'une démarche originale et novatrice qui mise davantage sur une façon d'aborder différents domaines du savoir dans le domaine de langue et culture des aires anglophones que sur l'assimilation d'un savoir délimité. Le contenu de la formation obéit à la démarche théorique de base même si les intitulés des cours proposés ne sont pas toujours clairement articulés à la problématique d'ensemble. L'inscription de cette spécialité dans le master Mundus « Crossways in european humanities » est un atout supplémentaire et garantit la présence d'un public diversifié. Cette dimension internationale et la thématique de la spécialité devraient contribuer à ouvrir la formation sur d'autres modèles théoriques et d'autres domaines du savoir.

- Points forts :

- La volonté d'offrir une formation en cohérence avec des axes de recherche autour d'une problématique précise.
- Un programme de cours variés et stimulants.
- Une dimension internationale importante dans le cadre du master Mundus.

- Points faibles :

- L'absence d'intervenants extérieurs étonne : la thématique de la spécialité et sa participation au master Mundus sembleraient rendre de telles interventions à la fois souhaitables et réalisables.
- La dimension professionnelle est occultée.

- Recommandations pour l'établissement :

L'intervention ponctuelle d'enseignants-chercheurs extérieurs à la formation serait un atout supplémentaire.

Bien que la première finalité de la spécialité soit la recherche, la dimension professionnelle, dont le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, ne devrait pas être négligée. L'initiation à la recherche pourrait être complétée par l'obligation d'assister aux activités de recherche de l'équipe d'accueil (colloques, séminaires, etc.).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Etudes hispaniques et hispanoaméricaines

- Avis :

L'objectif de la spécialité est de fournir aux étudiants hispanophones une initiation à la recherche en leur faisant acquérir des bases théoriques et méthodologiques en traduction, linguistique, littérature et civilisation de l'Espagne et de l'Amérique Latine. Le rayonnement de cette formation est garanti par sa participation au master Mundus et par les liens établis avec des universités espagnoles et mexicaines. La formation proposée est d'excellent niveau, à forte dominante littéraire et linguistique.

- Points forts :

- Une identité scientifique claire grâce à l'articulation avec les thématiques de l'EA 764 et à sa participation au master Mundus.
- Un rayonnement international important.

- Points faibles :

- Les enseignements de civilisation sont trop faiblement représentés.
- La cohérence des enseignements au sein de la spécialité n'apparaît pas clairement.



- L'absence d'intervenants extérieurs étonne : la participation de la spécialité au master Mundus semblerait rendre de telles interventions à la fois souhaitables et réalisables.

- Recommandations pour l'établissement :
 - L'intervention ponctuelle d'enseignants-chercheurs extérieurs à la formation serait un atout supplémentaire.
 - L'ajout d'un cours de civilisation en M1 permettrait de mieux équilibrer la formation.
 - Il serait bon de faire apparaître la logique des choix ayant présidé à la mise en place des enseignements.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan – Via Domitia

Demande n° S3110053823

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

Il s'agit d'une formation créée en 2008 qui demande son renouvellement et ne comporte qu'une spécialité recherche regroupant « Lettres modernes » et « Lettres classiques », intitulée « Espaces et trajets littéraires ». L'affichage de la dominante thématique s'inscrit dans une stratégie d'ensemble de l'établissement.

Avis condensé

- Avis global :

Il est difficile de ne pas encourager une formation qui a deux ans d'âge et répond à une nécessité, tant à l'intérieur de l'établissement en termes d'offre pédagogique que dans son implantation géographique. Son ouverture internationale et son insertion dans la thématique du territoire en synergie avec la politique de l'établissement sont des points positifs. Mais la dispersion des contenus de la formation, le faible intérêt pour les débouchés et le devenir des étudiants montrent les limites des moyens et de l'investissement pédagogiques.

- Points forts :

- La participation au consortium Erasmus Mundus.
- L'insertion dans la thématique globale de l'université et l'intégration régionale.
- La pratique des langues vivantes.

- Points faibles :

- La dispersion des heures d'enseignement sur des thématiques différentes.
- Des flux encore peu satisfaisants.
- Le manque de souci des débouchés professionnels.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

- Déterminer une identité plus forte du master en offrant une formation plus cohérente.
- Améliorer les taux de réussite par un suivi plus étroit des étudiants.
- Travailler la question des débouchés en utilisant mieux les outils de l'UFR et de l'Université.
- Instaurer une collégialité dans la gestion du master avec un partage des responsabilités (pédagogie, professionnalisation, insertion recherche, stages etc.).



Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Assurer la formation en recherche au niveau master des étudiants français et étrangers issus des cursus de Lettres ; la perspective de l'UPVD des « dynamiques transfrontalières et interculturelles » est privilégiée dans le master comme dans le laboratoire d'appui et fédère plusieurs disciplines (LM, LC et en moindre part, linguistique).

Les métiers de la recherche, de la documentation scientifique et de l'enseignement sont ciblés, ainsi que les métiers liés à la valorisation du patrimoine en France et en Catalogne.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Cette mention de master ne fait pas doublon avec d'autres de l'UPVD ; les tronc commun généralisés permettent des réorientations ; l'ouverture internationale d'Erasmus Mundus et les échanges avec la Catalogne lui donnent une bonne lisibilité internationale.

Elle s'adosse à un laboratoire en pleine adéquation avec sa thématique, sans préciser toutefois comment la mention travaille à l'insertion en recherche de ses étudiants. La question de l'adossement aux milieux socio-professionnels semble sans objet pour l'équipe pédagogique (conférences de professionnels ? forums entreprises ? etc.).

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Le tronc commun en première année avec les LSH/SHS de l'université, la progression dans la préparation du mémoire entre M1 et M2, le resserrement sur la spécialités en M2 sont des bons points. En revanche il y a trop de dispersion dans les contenus proposés. Il ne semble pas y avoir de politique des stages en dépit d'instruments évoqués au niveau de l'université. La cohabilitation dans le cadre d'Erasmus Mundus donne plus d'assise à cette mention. La double direction dans un master qui ne comporte qu'une spécialité s'explique mal, d'autant que le pilotage semble inexistant au-delà de la relation directeur de mémoire/étudiant.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les étudiants proviennent essentiellement de l'Académie de Montpellier avec des flux faibles (15 inscrits) augmentés des étudiants Erasmus Mundus qu'on espère plus nombreux dans un avenir proche. Le taux de réussite est insuffisant (40%). Il s'agit d'une formation récente, qui parvient malgré tout à développer timidement les études doctorales en Lettres (4 inscrits). L'analyse du devenir des diplômés doit être affinée et des procédures d'évaluation par les étudiants doivent être mises en place.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053829

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Ecologie fonctionnelle et développement durable

Présentation de la mention

La mention « Ecologie fonctionnelle et développement durable » (EFDD) est une des composantes de l'offre de formation de niveau master en sciences de l'environnement de l'Université de Perpignan - Via Domitia (UPVD) qui comprend également une mention « Géosciences marines et environnement aquatiques » et une mention « Chimie et environnement ».

La spécificité de la mention « EFDD » est son ancrage dans la biologie, plus précisément la génomique, la biologie des populations et l'écologie. « EFDD » délivre également des enseignements en sciences sociales dans la logique d'une formation tournée vers l'environnement. Elle est constituée de deux spécialités :

- « Génomique environnementale » (GE).
- « Biodiversité et développement durable » (BDD).

La structure de la formation est en Y avec la première année (M1) et le tout début de la seconde (M2) communes à toute la mention. La spécialité « GE » est orientée principalement vers la recherche alors que la spécialité « BDD » est organisée pour une sortie à Bac + 5 vers les entreprises privées ou publiques.

Les effectifs sont de trente-cinq à cinquante étudiants en M1 et d'une trentaine en M2. « EFDD » est adossée principalement à deux unités de recherche de l'UPVD et à deux unités de l'Université Pierre et Marie Curie basées à Banyuls sur Mer. Les débouchés professionnels visés concernent la gestion des populations animales et végétales et la médiation entre science et développement durable pour des emplois dans les collectivités locales, les associations, les bureaux d'études.

Avis condensé

- Avis global :

La mention est originale dans son objectif scientifique de réconciliation de la génomique et de l'écologie et elle est légitime dans son objectif de formation de personnes compétentes en gestion des populations et de l'environnement en général. Elle est en adéquation avec les forces disponibles sur l'UPVD et celles disponibles dans la région, notamment celles dépendant de l'Université Pierre et Marie Curie. Son organisation, classique mais simple, permet aux étudiants de construire leur formation en fonction de leurs objectifs professionnels. La part de l'enseignement consacrée aux stages est importante et contribue à cette individualisation des parcours suivis par les étudiants. Dans sa composante sciences de la nature, la mention apparaît très centrée sur la biologie et la génomique, beaucoup moins sur l'écologie contrairement à ce que laisse entendre son appellation.

- Points forts :
 - Le projet est dimensionné correctement, il est réaliste, par rapport aux forces disponibles.
 - Il est adossé à des unités de recherche de qualité au sein de l'UPVD et profite des compétences concentrées à Banyuls (Université Pierre et Marie Curie).
 - Il complète bien l'offre de formation en environnement de l'UPVD.

- Points faibles :
 - Le titre du master mentionne l'écologie fonctionnelle alors que celle-ci n'est pas vraiment abordée dans les UE proposées.
 - L'objectif de réconcilier la génétique moléculaire avec la biologie des populations et l'écologie et de former des chercheurs à double compétence n'est pas totalement réussi en raison du déséquilibre entre les enseignements d'écologie et les enseignements de biologie.
 - L'ouverture vers les géosciences pour une meilleure prise en compte de l'environnement physique n'est pas marquée de façon optimale.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
- Recommandations pour l'établissement :
 - Il est important, pour éviter des erreurs éventuelles d'orientation des étudiants, de renforcer l'enseignement en écologie générale et en écologie fonctionnelle ou alors de changer l'intitulé de la mention en centrant sur génomique, biodiversité et développement durable.
 - La thématique de la mention étant relativement focalisée, ce qui est bien, il faudrait également veiller à maintenir des flux raisonnables, ce qui est le cas actuellement. Enfin, la conception des deux années comme un tout ne semble pas totalement établie, il conviendrait de clarifier ce point important par rapport au concept même de master.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

L'objectif scientifique majeur de la mention « EFDD » est de réconcilier la génétique moléculaire avec la biologie des populations et l'écologie et de former des chercheurs à double compétence. La mention se décline en une spécialité « recherche » « Génomique environnementale » et une spécialité « Biodiversité et développement durable ». Les étudiants sont formés dans un domaine de compétences principales (biologie moléculaire, génomique ou biologie des populations) et abordent également les concepts et méthodes des autres disciplines.

L'objectif est pertinent, très large et très ambitieux. Il risque d'être difficile à atteindre en raison de l'absence quasi totale d'enseignement en écologie fonctionnelle. Dans l'état actuel des choses, il serait plus réaliste de recentrer l'intitulé de la mention sur les mots clés génomique, biodiversité et développement durable.

La spécialité « recherche » « GE » (basée sur une spécialité existante depuis 4 ans) devrait placer 60 % de ses étudiants dans des écoles doctorales (ED) ou des laboratoires. La spécialité professionnalisante « BDD » forme à la gestion des populations animales ou végétales et forme à la médiation entre sciences et développement durable dans les collectivités locales, les associations, etc. Cette partie professionnalisante est peu développée dans le dossier et assez peu convaincante. Toutefois, en termes de contenu comme de flux d'étudiants, l'offre semble réaliste en regard du marché de l'emploi et du bon niveau de participation des professionnels locaux à l'enseignement.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

Cette mention complète bien l'offre de formation de niveau master en environnement de l'UPVD. Il existe en effet une mention « Géosciences marines et environnement aquatiques » et une mention « Chimie et environnement » avec lesquelles « EFDD » a mutualisé quelques enseignements. La coopération avec le laboratoire Arago de Banyuls en termes d'enseignants et d'accueil de stagiaires dans le cadre d'une convention signée avec l'Université Pierre et Marie Curie, contribuera à l'attractivité de la mention et améliorera la cohérence des formations en biologie au niveau régional. « EFDD » occupe clairement un marché de niche en fonction des compétences locales en recherche, réelles, et du marché de l'emploi : collectivités territoriales, réserves naturelles, bureaux d'études. En revanche, la place de la mention (originalité des formations proposées) dans le dispositif national et dans le dispositif régional reste à préciser, notamment en ce qui concerne les collaborations avec l'Université de Montpellier.



L'adossement à la recherche est fort puisque la mention s'appuie sur deux unités de recherche de l'UPVD, l'UMR CNRS-IRD 5096 « Laboratoire génome et développement des plantes » et l'UMR CNRS 5244 « Biologie et écologie tropicale méditerranéennes », ainsi que sur les UMR CNRS 7621 « Génomique évolutive et environnementale du phytoplancton » et FRE 3247 « Facteurs du milieu et mécanismes adaptatifs » de l'Université Pierre et Marie Curie à Banyuls. L'adossement aux milieux socioprofessionnels est classique puisqu'il renvoie essentiellement aux réserves naturelles et aux collectivités territoriales. Il faut noter que le dossier est assez succinct sur ces aspects et ne mentionne pas de partenariats clairement établis. Enfin, l'ouverture internationale est limitée à l'envoi des étudiants à l'étranger pour leur période de stage et à l'accueil d'étudiants étrangers. Les porteurs de la mention considèrent avec raison qu'il n'est pas pertinent d'aller plus loin avant la définition des contours d'un PRES qui pourrait être transfrontalier.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention est organisée en deux spécialités : « Génomique environnementale » et « Biodiversité et développement durable ». La structure est en Y : les semestres 1 et 2 sont communs, tout en comportant une proportion importante de modules au choix ; le semestre 2 comprend un stage pour douze crédits européens (CE). Le semestre 3 est partiellement commun pour six CE, avec une UE de préparation au stage ; il propose également des enseignements spécifiques aux deux spécialités pour les vingt-quatre CE restants. En semestre 4, un stage est proposé en entreprise pour la spécialité « BDD » et en laboratoire pour la spécialité « GE ». Cette organisation permet une orientation progressive des étudiants.

L'intitulé des UE et des modules ne fait cependant pas apparaître d'enseignement en écologie fonctionnelle : il faudrait soit changer le titre de la formation, soit introduire de manière significative des enseignements en écologie fonctionnelle. Il est attendu trente-cinq à cinquante étudiants en M1 et une trentaine en M2 ; par ailleurs, la commission pédagogique est chargée de sélectionner les étudiants à l'entrée du M2. Il semble donc que le master ne soit pas conçu comme un tout, ce qui signifie en principe que la grande majorité des étudiants admis en M1 doivent passer en M2 sans sélection particulière à l'entrée du M2. De ce point de vue, le projet n'est pas conforme à l'esprit des masters.

Il est classiquement prévu un stage de deux mois en M1 et un stage de six mois en M2. Une originalité bien venue réside dans la préparation du stage de M2 au cours du semestre 3 pour trois CE. Un regret à propos du dossier: il n'y a pas de précision sur les thématiques de stages, ni sur le spectre des sites d'accueil. Le projet ne prévoit pas de co-habilitations.

En revanche, onze UE sont mutualisées avec les mentions « Géosciences marines et environnement aquatiques » et « Chimie et environnement » de l'Université de Perpignan d'une part, et avec le master de l'Université Pierre et Marie Curie d'autre part. C'est un bon niveau de mutualisation qui permet une économie de moyens non négligeable à l'échelle de l'Université. La formation est dotée d'une commission pédagogique constituée d'enseignants-chercheurs qui représentent bien les différents secteurs de compétences de la mention. Cette commission joue également le rôle de jury.

L'équipe enseignante est étoffée et équilibrée. Elle comprend huit chercheurs pour des charges variant de dix à trente heures, ce qui assure un bon ancrage dans la recherche. Près d'une quinzaine de professionnels interviennent également pour une centaine d'heures, ce qui représente une contribution plutôt élevée mais tout à fait justifiée compte tenu de l'affichage en développement durable.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

D'après les données concernant des spécialités proches de celles proposées dans la mention « EFDD », les étudiants proviennent majoritairement de l'Université de Perpignan, mais le tiers des effectifs correspond à des étudiants en provenance d'autres universités françaises. C'est particulièrement vrai pour le M2, ce qui est conforme à l'esprit d'un master.



Pour la spécialité « Développement, interactions et évolution du vivant » (analogue de « GE »), les flux constatés sont de l'ordre de la quinzaine en M1 (sur 20 attendus) et de la douzaine en M2 (sur 10 attendus). Les taux de réussite en M1 sont proches de 100 % et sont de 100 % en M2. Ces effectifs sont faibles, en particulier en M2, malgré les entrées en M2 en provenance d'autres établissements : il semble donc qu'une certaine proportion des étudiants du M1 rejoigne d'autres formations. Pour la spécialité « BDD », la situation est à peu près la même, mais les étudiants non originaires de Perpignan sont aussi nombreux voire plus nombreux que les perpignanais, surtout en M2. Les taux de réussite sont de l'ordre de 80 % en M1 et proches de 100 % en M2.

La procédure d'évaluation n'est pas détaillée dans le dossier. Près d'un tiers des étudiants ont des doutes sur l'adaptation de la formation en ce qui concerne la spécialité « BDD », mais 83 % sont tout de même satisfaits de l'enseignement qu'ils ont reçu. Il n'y a pas d'information à propos de la spécialité antérieure « Développement, interactions et évolution du vivant », de bilan détaillé du devenir des diplômés, ni d'information sur leur niveau d'emploi et de rémunération, en particulier pour la spécialité professionnalisante. Le taux de placement est présenté comme satisfaisant, mais il est difficile d'en juger. Les flux attendus dans le futur sont dans la lignée des flux des formations actuelles. Les proposant ne semblent pas céder à un optimisme excessif qui mènerait à une inflation des flux qu'il est important de garder à un niveau cohérent avec les possibilités de poursuite en thèse ou du marché de l'emploi.

Avis par spécialité

Biodiversité et développement durable

- Avis :

L'objectif est de former des cadres en gestion des populations animales ou végétales d'une part, des personnes capables de gérer les interfaces entre scientifiques et personnes engagées dans les questions d'environnement et de développement durables (typiquement dans des collectivités locales, des bureaux d'études) d'autre part. L'association de ces deux objectifs dans une même spécialité n'est pas évidente puisque d'un côté il s'agit de former des biologistes, de l'autre des techniciens et gestionnaires de l'environnement en général. Sur le fond, cette formation répond à un véritable besoin de gestionnaires de l'environnement formés dans un esprit pluridisciplinaire. Les composantes sciences humaines et de la société sont bien couvertes par les enseignements proposés. En revanche, la composante « Ecologie » demeure incomplète et la spécialité gagnerait à élargir le spectre des enseignements d'écologie.

- Points forts :

- L'esprit de la spécialité est en adéquation avec une demande sociale croissante en environnement et développement durable.
- La formation en sciences sociales est convaincante.
- D'une manière générale, l'adossement à la recherche est pertinent et la participation d'intervenants professionnels est importante.

- Points faibles :

- L'enseignement en écologie est restreint aux aspects conservation au sens classique du terme. La formation à l'écologie générale et à l'écologie fonctionnelle demeure très limitée, ce qui peut rendre difficile les liens avec d'autres aspects de l'environnement (changements climatiques par exemple).
- Le dossier aurait pu être plus informatif sur le devenir des diplômés dans les formations antérieures comparables.
- La nature des stages et l'identité des structures d'accueil manquent de précision.

- Recommandations pour l'établissement :

- Renforcer l'enseignement en écologie.
- Améliorer l'information sur le suivi des stages et le devenir des diplômés.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Génomique environnementale

- Avis :

La spécialité « GE » correspond au renouvellement de l'actuelle spécialité « recherche » « Développement interactions et évolution du vivant ». Le dossier ne détaille pas les remaniements proposés, mis à part le changement d'intitulé. Il ne répond pas à la question « pourquoi et que changer en fonction du bilan ? ».

L'objectif de « GE » est de réconcilier génomique et écologie. C'est un objectif pertinent et difficile à atteindre qui nécessite de veiller à ce que les deux composantes de la spécialité, génétique et écologie, soient équilibrées. Toutefois, l'écologie fonctionnelle est insuffisamment présente dans les enseignements, ce qui handicape la dimension « environnementale » de la génomique. De ce fait, et dans son format actuel, la spécialité gagnerait en lisibilité en optant pour un intitulé plus proche de « Génomique et environnement ». De plus, le terme « génomique environnementale » est employé dans des sens très divers, incluant par exemple l'analyse métagénomique de la diversité microbienne de milieux complexes, ce qui n'est pas l'objectif actuel de la spécialité ; cela milite aussi pour un changement de titre. Ceci dit, la pertinence des enseignements proposés et l'adossement solide à la recherche ne sont pas discutables.



- Points forts :
 - L'intérêt intrinsèque de l'objectif de liaison entre la génomique et l'écologie.
 - L'adossement à la recherche convaincant grâce à l'association des forces de l'UPVD et de l'Université Pierre et Marie Curie.

- Points faibles :
 - Le bilan de la spécialité précédente insuffisamment détaillé, ce qui rend difficile l'appréciation des évolutions proposées.
 - L'insuffisance de l'information sur les types de stages et les laboratoires d'accueil.
 - La prise en compte de l'environnement physico-chimique est un peu juste.

- Recommandations pour l'établissement :
 - Modifier le titre de la spécialité afin d'être plus informatif sur le contenu des enseignements.
 - Améliorer l'information sur l'insertion des diplômés dans les écoles doctorales ou le monde du travail.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053835

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Electronique, automatique, informatique

Présentation de la mention

Ce master vise à donner des compétences de base en électronique, automatique et informatique, tout en proposant à l'étudiant de choisir, à partir du deuxième semestre, entre deux parcours permettant une spécialisation en électronique et automatique ou en informatique. Il s'adresse aux étudiants issus de licences en informatique ou en sciences pour l'ingénieur, ou de formations équivalentes. Les débouchés visés sont ceux nécessitant des connaissances dans ces trois domaines (électronique et informatique embarquées, télécommunications, supervision des installations énergétiques...).

L'étudiant oriente son parcours selon son choix vers l'industrie ou la recherche, par le biais de projets, de choix d'unités d'enseignement, ainsi que d'un stage réalisé en entreprise ou en laboratoire de recherche. Cette double orientation se retrouve également au sein de l'équipe pédagogique constituée d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Avis condensé

- Avis global :

Ce positionnement sur trois domaines constitue une originalité de cette offre de formation et présente un avantage aux vues des objectifs professionnels visés, pour lesquels des connaissances dans ces trois domaines sont nécessaires. Les thématiques développées dans cette formation sont en particulier bien ancrées dans la politique régionale ainsi que celle de l'université, de sorte qu'un tissu d'entreprises autour du pôle de compétitivité Développement des Energies Renouvelables dans le Bâtiment et l'Industrie (DERBI) est susceptible d'embaucher des étudiants sortant de ce master.

Le programme de la formation est en adéquation avec les objectifs visés, et l'équipe enseignante rassemble de façon équilibrée les compétences pluridisciplinaires nécessaires. La qualité de cette formation est appréciée par les entreprises, et l'implication de professionnels dans l'équipe enseignante permet un dialogue sur les besoins des industriels et constitue un atout pour l'insertion des étudiants. Pour les étudiants souhaitant s'orienter vers la recherche, la présence d'enseignants de l'université développant tous des activités de recherche et l'adéquation des domaines enseignés avec les activités de recherche de l'université permet une poursuite en doctorat.

La mise en place d'un processus d'évaluation de la formation est encouragée. Il est par ailleurs suggéré de préparer plus en amont l'orientation des étudiants vers la recherche ou l'industrie, et d'ouvrir la formation à l'international.



- Points forts :
 - L'interdisciplinarité de cette formation constitue une originalité et est très pertinente aux vues des objectifs professionnels.
 - Cette formation répond à une demande industrielle et est appréciée des entreprises ayant accueilli des stagiaires ou embauché d'anciens étudiants. Les soutiens industriels se traduisent également par la présence d'intervenants professionnels.
 - Cette formation est bien ancrée dans les activités de recherche de l'université ainsi que dans la politique de la région.
 - Les enseignements proposés sont en accord avec les objectifs d'interdisciplinarité et de spécialisation.
- Points faibles :
 - L'orientation en deuxième année vers la recherche ou l'industrie se fait sans présentation préalable de ces deux options.
 - Le dossier manque de précisions sur plusieurs points, notamment sur la durée du stage, sur les liens avec les laboratoires extérieurs à l'université et les laboratoires espagnols et sur le suivi des diplômés.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
- Recommandations pour l'établissement :

La mise en place d'une évaluation de la formation et des enseignements, annoncée dans le dossier, mériterait d'être précisée et serait un atout pour assurer une bonne adéquation des enseignements aux pré requis des étudiants. Cet aspect est en effet particulièrement délicat avec des étudiants d'origines variées. Le suivi des diplômés serait également à consolider.

Une ouverture à l'international serait intéressante, notamment avec l'Espagne compte tenu des liens mentionnés avec des laboratoires catalans et mériterait d'être formalisée.

Une initiation aux mondes de la recherche et de l'industrie en première année serait une aide pour les étudiants lors de leur choix d'orientation pour la deuxième année. Ceci pourrait se faire par exemple par l'introduction d'un stage, ou par des présentations des activités de recherche et des métiers relatifs aux disciplines enseignées.

Il serait souhaitable de préciser la durée du stage et les liens avec les laboratoires extérieurs à l'université mentionnés dans le dossier.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Ce master cherche à donner aux étudiants des connaissances larges dans les domaines de l'électronique, l'automatique et l'informatique, tout en proposant une spécialisation en électronique et automatique ou en informatique. Cette orientation pluridisciplinaire est ambitieuse, mais les taux de réussite aux examens montrent que les objectifs pédagogiques peuvent être atteints.

Cette orientation est pertinente, car elle répond à des besoins industriels : des connaissances dans ces trois domaines sont en effet nécessaires dans plusieurs secteurs d'activités, et les retours des industriels ont incité l'équipe à renforcer encore les synergies, notamment en fusionnant les parcours électronique et automatique.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

En raison de son interdisciplinarité, ce master présente une originalité au niveau régional voire national. Il s'agit par ailleurs de l'unique offre de formation proposée par l'établissement pour les trois domaines couverts par la mention.

Les enseignants-chercheurs intervenants appartiennent tous au laboratoire Electronique, Informatique, AUTomatique et Systèmes (ELIAUS) de l'université, et développent des recherches dans les domaines de l'électronique, l'automatique et l'informatique. Des projets de recherche transverses sont par ailleurs développés,



notamment sur la thématique des énergies renouvelables qui s'intègre dans le pôle de compétitivité DERBI auquel l'université est rattachée. La formation des étudiants est donc particulièrement bien adaptée à une intégration éventuelle au sein de ce laboratoire, dont sont issus les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation. Les compétences développées correspondent en effet aux domaines de recherche des équipes, et une ouverture sur les trois domaines permet un bon dialogue entre équipes de recherche et le développement de thématiques transverses. D'autres laboratoires d'appui de plus grande taille sont mentionnés sans que les liens soient explicités. Des liens avec d'autres équipes seraient cependant importants pour offrir aux étudiants la possibilité d'effectuer un doctorat puis de s'intégrer durablement dans une équipe de recherche.

Pour les étudiants souhaitant s'orienter vers la recherche, la formation à et par la recherche est bien développée et comporte trois volets : un projet réalisé au sein du laboratoire et encadré par les enseignants-chercheurs, un module d'initiation à la recherche, et un stage en fin de master qui peut se dérouler en laboratoire.

Le positionnement spécifique de ce master, jouant sur l'interaction entre les trois disciplines, semble correspondre à des compétences recherchées au niveau national mais aussi tout particulièrement au niveau local, en particulier par les entreprises membres du pôle de compétitivité DERBI. Plusieurs lettres d'entreprises attestent de l'intérêt qu'elles portent à cette formation. Une bonne implication de professionnels dans l'équipe pédagogique est également à noter. Ces différents aspects traduisent à la fois un soutien industriel à cette formation, et une bonne ouverture de la formation aux besoins des entreprises.

Les étudiants ayant choisi une orientation professionnelle le font sous trois aspects : un projet pouvant porter sur des cas industriels réels et encadré par un industriel (enseignant PAST), un module d'initiation au monde de l'entreprise, et un stage en entreprise en fin de master. Ces aspects professionnalisants semblent assez bien développés pour permettre une bonne intégration en entreprise.

L'ouverture internationale de la formation est un aspect peu développé, même si la possibilité de stage dans des laboratoires espagnols est mentionnée (mais peu renseignée). L'existence de liens avec des laboratoires catalans semble pourtant indiquer des rapprochements possibles. Le développement de liens avec des universités étrangères serait un atout supplémentaire pour ce master.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Ce master comporte des unités de tronc commun en premier semestre puis propose deux parcours électronique-automatique et informatique. Des options sont proposées par chacun des parcours.

Le dernier semestre est dévolu au stage, réalisé en entreprise ou en laboratoire suivant l'orientation professionnelle ou « recherche » choisie par l'étudiant. La durée exacte de ce stage n'est pas précisée mais semble suffisante. Un bon suivi des stages est assuré, avec un tuteur désigné pour chaque stagiaire et des visites en entreprise. Aucun stage n'est prévu en première année de master. Ce point serait peut-être à discuter par l'équipe, car un premier stage permettrait aux étudiants de choisir leur orientation professionnelle de façon plus éclairée.

La mutualisation des enseignements avec d'autres masters est réduite à des unités très généralistes. Néanmoins, compte tenu de l'unicité de l'offre de formation dans les domaines couverts, on ne peut guère envisager d'autres mutualisations. Par ailleurs, un accord avec une école d'ingénieurs, l'Institut Méditerranéen d'Etude et Recherche en Informatique et Robotique (IMERIR), permet aux étudiants de cette école de s'inscrire en M1 en parallèle avec leur inscription principale. Ceci leur permet de valider la première année de master tout en ne suivant que quelques modules.

L'équipe enseignante est composée à la fois d'enseignants-chercheurs du laboratoire ELIAUS et d'industriels. Les enseignants-chercheurs impliqués ont chacun des compétences dans un des trois domaines concernés (électronique, automatique et informatique), avec un très bon équilibre entre le nombre d'enseignants compétents dans chacune de ces matières. L'équipe enseignante semble donc en très bonne adéquation avec le contenu de cette formation. Par ailleurs, l'équipe enseignante présente l'avantage de s'appuyer d'une part sur des enseignants ayant tous une activité de recherche, et en particulier sur les responsables de laboratoire et d'équipe, et d'autre part sur des industriels. On note par ailleurs un effort particulier pour développer un campus numérique, avec des ressources à la fois pour les étudiants (cours, travaux dirigés - TD, mais également aide pour les projets et travaux pratiques - TP) ainsi que pour les enseignants.

Le pilotage de la formation est assuré par des responsables par année et par matière, rassemblés au sein du conseil du master constitué de six personnes. La mise en place de l'évaluation de la formation et des enseignements est programmée pour l'année 2009-2010.



4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les étudiants arrivant en master proviennent à la fois de licences d'orientations différentes (informatique ou sciences pour l'ingénieur) et d'universités variées. L'hétérogénéité des promotions semble être bien gérée puisque les taux de réussite aux examens sont élevés.

Le nombre d'étudiants formés en M1 est bon. Celui-ci est plus faible en deuxième année, ce qui s'explique à la fois par l'inscription d'une dizaine d'étudiants de l'IMERIR en première année ne poursuivant pas en deuxième année, par le refus d'inscrire en deuxième année les étudiants ayant redoublé leur première année sans raison valable, et par des inscriptions dans d'autres filières. Le nombre d'inscrits en deuxième année reste toutefois satisfaisant, même si l'existence de deux parcours implique une diminution importante du nombre d'étudiants par unité.

Une enquête a été effectuée sur les promotions sortantes de 2007 et 2008 afin de connaître le devenir des diplômés. Les taux de non réponse relativement élevés rendent difficile l'analyse des résultats obtenus. On note sur ces deux promotions que des étudiants se sont insérés professionnellement, tandis que d'autres se sont engagés dans un doctorat ou ont suivi une formation complémentaire. Les poursuites d'études correspondent principalement à des formations orientées vers l'énergie solaire ou le management. Si dans ce second cas, des enseignements ne pouvaient être dispensés au sein de la mention « EAI », il serait alors intéressant de proposer aux étudiants des modules optionnels en commun avec la mention « Energie solaire » de l'université de Perpignan qui est assez proche thématiquement de la mention « EAI ».

Les flux d'étudiants attendus pour la prochaine période sont conformes à ceux observés les années précédentes et semblent réalistes au regard du nombre de dossiers de candidature reçus.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053837

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Energie solaire

Présentation de la mention

La mention « Energie solaire » est une demande de renouvellement et ne comprend qu'une seule spécialité intitulée « Energie solaire ». Elle s'est substituée en 2005 à la mention de master « Energies nouvelles, matériaux avancées », habilitée en 2003. L'ouverture de la mention avait engendré une rupture tant au niveau du nombre d'inscrits qu'au niveau du taux de réussite. La progression actuelle des effectifs montre l'intérêt grandissant pour cette formation de haut niveau dans le domaine de l'énergie solaire, qui bénéficie d'un environnement régional favorable.

Avis condensé

● Avis global :

Le dossier présenté est de grande qualité, bien présenté et en général bien documenté même si certaines parties du dossier sont mal renseignées. C'est une excellente formation dirigée vers un secteur d'activité industrielle très attractif pour les étudiants et qui bénéficie d'un environnement privilégié (Pôle de compétitivité Derbi, four solaire d'Odeillo, centrale Themis, Laboratoire PROMES...). Les débouchés sont clairement identifiés et les taux d'insertion professionnelle ou de poursuite en doctorat sont satisfaisants.

● Points forts :

- Formation attractive bénéficiant d'un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant.
- Bon adossement à la recherche et au secteur industriel (pôle de compétitivité régional, laboratoire de recherche reconnu).
- Très lisible, en termes de compétences professionnelles, pour un industriel.
- Bien positionnée dans l'établissement et au niveau régional.
- Equipe pédagogique importante et plurielle (académiques et industriels).
- Bonnes structure et organisation pédagogique et effort de mutualisation des enseignements.
- Offre de formation continue.
- Bonne politique de stage (avec 60% d'embauche aux étudiants à la fin du stage).
- Conseil de perfectionnement, dans lequel figurent des représentants du monde industriel.
- Recrutement national et international.
- Flux d'étudiants et taux de réussite importants.
- Procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants et les industriels.

● Points faibles :

- Nécessité d'effectuer un meilleur suivi du devenir des étudiants (trop de « sans réponse »).
- La formation ne semble pas utiliser les TICE.



- Le mode d'évaluation des étudiants n'est pas bien renseigné d'une manière générale et le dossier ne présente pas clairement la façon de prendre en compte les résultats des différentes évaluations (étudiants et industriels).
- Le conseil de perfectionnement ne comprend pas de représentants étudiants ou d'organisme d'orientation.

• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

• Recommandations pour l'établissement :

La formation mériterait de s'ouvrir davantage aux pays européens leaders en énergie solaire comme l'Espagne et l'Allemagne et de formaliser ses partenariats avec d'autres établissements. Il conviendrait aussi de mieux renseigner certaines parties du dossier comme les modalités de contrôle des connaissances et le bilan prévisionnel et de tenir compte des résultats d'évaluation afin de bien faire évoluer la formation. Par ailleurs, il semble nécessaire de mettre en place des dispositifs de suivi des étudiants diplômés et non diplômés et d'aide pour les étudiants étrangers. Le conseil de perfectionnement mériterait d'être renforcé par la présence d'un représentant étudiant ou d'un personnel du service d'orientation. Il pourrait aussi être intéressant pour accroître l'expérience professionnelle de l'étudiant de proposer un stage spécifique en M1.

Compte tenu de ces éléments, cette formation est jugée excellente et aurait pu, si ces points mineurs avaient été traités, bénéficier d'une notation A+.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont bien identifiés ainsi que les débouchés. Les orientations scientifiques de la formation sont les suivantes :

- la modélisation et le contrôle des systèmes solaires,
- le diagnostic énergétique et environnemental des procédés, et leur optimisation,
- la recherche et le développement de nouveaux matériaux. L'utilisation de progiciels,
- la valorisation des technologies émergentes.

Et les compétences visées sont :

- la pluridisciplinarité en sciences pour l'ingénieur,
- les connaissances générales en modélisation et contrôle, en énergétique et en matériaux,
- l'utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- la spécialisation dans le domaine des énergies solaires,
- la sensibilisation à la socio-économie.

A l'issue de leur formation les étudiants peuvent devenir ingénieur ou cadre technique. Ils peuvent aussi, après une formation complémentaire ou une expérience professionnelle, devenir entrepreneur (énergies solaires, valorisation technologique), ingénieur conseil, enseignant-chercheur ou chercheur en chimie et/ou sciences pour l'ingénieur.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention de master « Energie solaire » (ES) s'est substituée en 2005 à la mention « Energies nouvelles, matériaux avancées », habilitée en 2003. L'ouverture de ce master a engendré une rupture tant au niveau du nombre d'inscrits que du taux de réussite. La progression des effectifs montre l'intérêt grandissant pour une formation de haut niveau dans le domaine de l'énergie solaire.

La région Languedoc-Roussillon réunit tous les atouts pour accueillir la formation : un tissu industriel, dans le domaine des énergies renouvelables, pionnier, fédérateur et en pleine expansion (pôle de compétitivité Derbi, four solaire d'Odeillo, centrale Themis, partenariat avec la spécialité « Energies renouvelables » (ENR) de Polytech'Montpellier et complémentarité avec l'Institut National de l'Energie Solaire (INES) de Chambéry). Il existe par ailleurs, un potentiel de recherche/développement mondialement reconnu pour le solaire (laboratoire PROMES, UPR 8521 du CNRS avec ses compétences dans le solaire concentré, le stockage d'énergie solaire et la réfrigération



solaire) qui met à disposition ses installations. Beaucoup de chercheurs participent à la formation (conférences et encadrement d'une dizaine de stagiaires par an) et la plupart de l'équipe enseignante vient de ce laboratoire.

Deux membres du conseil de perfectionnement ont été nommés en janvier 2009, Professeurs Associés à l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE), situé à Ouagadougou (Burkina Faso) avec pour mission : i) de contribuer à l'élaboration de la maquette d'un master « Energie » au 2iE, ii) de contribuer à la création d'une école doctorale internationale et iii) de favoriser les échanges entre le master « Energie solaire » de l'UPVD et le master « Energie » de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Structure de la formation et de son organisation pédagogique :

La formation est bien structurée et lisible. Elle est organisée sur trois semestres (S1, S2 et S3) et est complétée par un stage en entreprise ou en laboratoire de recherche au quatrième semestre (S4). Les deux semestres S1 et S2 sont communs aux deux parcours « recherche » (R) et « professionnel » (P). Le troisième semestre est constitué d'enseignements optionnels, laissés au choix de l'étudiant en accord avec l'équipe pédagogique. Suivant les enseignements choisis, l'étudiant se construit soit un parcours professionnel, soit un parcours « recherche ». Cette coloration est renforcée au cours du stage, effectué soit en entreprise, soit en laboratoire de recherche. L'offre de formation prépare également l'étudiant au certificat informatique et internet (C2i) niveau 2.

Politique des stages :

Un seul stage de six mois est proposé en M2 R ou M2 P. Dans le cadre du M2 R, les sujets de stage sont fournis par les laboratoires d'appui (PROMES et 2 équipes d'accueil ELIAUS et LAMPS) tandis que pour le M2 P, une liste d'entreprises est donnée aux étudiants. Le rôle des tuteurs professionnel et académique est bien identifié. L'organisation et l'évaluation du stage sont satisfaisantes.

Compte tenu de l'aspect appliqué, il est dommage qu'il n'y ait pas de stage professionnel proposé en M1 surtout dans le parcours professionnel. Les porteurs de projet soulignent toutefois l'importance du stage, puisque plus de 60% des stagiaires se voient offrir un poste à l'issue de leur stage.

Mutualisations et co-habilitations :

Un grand nombre de mutualisation est annoncé avec les mentions de master « Physique » et « Géosciences marines et environnements aquatiques » et avec d'autres mentions de master de l'UFR Sciences exactes et expérimentales de l'UPVD.

La plupart des unités d'enseignement (UE) comme l'UE « Socio-économie » sont communes à d'autres mentions de master de l'UFR Sciences exactes et naturelles de Perpignan (8 sur 10).

Responsable de la formation et équipe pédagogique :

Le responsable de la formation est assisté de cinq responsables d'UE et est membre du conseil scientifique du pôle de compétitivité DERBI. 28% des enseignements sont donnés par des professionnels en M2.

Le pilotage de la formation est bien organisé et s'appuie sur une équipe enseignante dynamique et sur un conseil de perfectionnement (cinq responsables d'UE, le responsable et deux représentants extérieurs pour le volet professionnel). La mention met en place une politique de formation continue.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Origines géographiques constatées des étudiants :

On note une forte attractivité nationale et internationale avec 50% de recrutement régional. L'autre moitié provient environ à parts égales :

- de régions réputées dans le domaine des énergies renouvelables (Rhône-Alpes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Alsace, PACA et DOM/TOM),



- et de l'étranger, essentiellement du Maroc et de la Chine ; vu leur faible taux de réussite (moins de 50%), le recrutement d'étudiants étrangers est devenu beaucoup plus sélectif pour la rentrée 2008/2009, et passe exclusivement par Campus France.

Flux constatés, taux de réussite :

En M1 on comptait 22 inscrits à la création en 2005 avec 95% de réussite et 64 en 2008 avec 70% de réussite (l'augmentation des demandes et l'abaissement du taux de réussite ont conduit à être plus sélectif en M1 à la rentrée 2008). En M2, pour la même période, on retrouve des effectifs de 40 à 45 étudiants et un taux de réussite qui passe de 70% à 98%. Il est à noter que cinq étudiants/an sont inscrits en M2 au titre de la formation continue. Il y a quatre fois plus d'étudiants en « professionnel » qu'en « recherche ».

L'accroissement du nombre de demandes pose le problème des capacités d'accueil, de recherche de stage et à terme, de placement. Pour le recrutement 2009/2010, l'admission en M1 est assujettie à un avis 'très favorable' du directeur des études de licence. Pour 2010/2011, l'admission en M2 sera limitée aux étudiants du M1 qui auront obtenu plus de 12/20 de moyenne. L'objectif est de stabiliser les effectifs à 40 en M1, et à 50 en M2, ce qui permettra ainsi de recourir à un recrutement externe direct en M2, d'au moins 10 étudiants par an.

Procédures d'évaluation :

L'organisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants à chaque module et la remontée des remarques des tuteurs industriels conduisent à des modifications pour améliorer la maquette via le conseil de perfectionnement (sans autres indications).

Analyse à 2 ans du devenir des diplômés :

Les étudiants de la voie « recherche » poursuivent en doctorat (le financement de thèses est en moyenne de six par an sur les trois années de fonctionnement). On note un bon taux de placement en voie « professionnelle » (cinq créations d'entreprise par des jeunes diplômés depuis l'ouverture du master ; un seul demandeur d'emploi sur 103 diplômés de 2006 à 2008.)

Toutefois, il n'y a pas d'analyse du devenir des diplômés.

Bilan prévisionnel pour la prochaine période :

Le prévisionnel pour la prochaine période en termes de filières, de bassin de recrutement et de débouchés (de métiers ou de poursuites d'études) n'est pas renseigné.

Pour la prochaine période, l'objectif est d'avoir 40 étudiants en M1 et de former une cinquantaine de diplômés par an (40 en master professionnel, 10 en master « recherche ») en M2.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053839

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Chimie : molécules bioactives et environnement (MoBiE)

Présentation de la mention

La mention « Chimie : molécules bioactives et environnement » (MoBiE) se présente sous forme d'un master indifférencié, avec un choix d'options qui permet, après validation de l'équipe pédagogique, une orientation à finalité recherche ou professionnelle. Les enseignements sont pluridisciplinaires situés à l'interface de la chimie et de la biologie.

Avis condensé

- Avis global :

Le dossier présenté repose sur les compétences d'une équipe pédagogique issue de plusieurs laboratoires de recherche labellisés. La mention s'inscrit dans l'un des thèmes soutenus par l'université et dans un environnement juridique porteur. Toutefois, les flux existants sont faibles. Le nouveau projet apparaît plus lisible pour des étudiants attirés par une filière « chimie » mais l'organisation pédagogique visant à donner à tous les étudiants une double compétence est discutable. Les débouchés professionnels demandant cette double compétence sont-ils au rendez-vous ? En dehors d'un parcours « recherche », la formation d'étudiants dans le domaine du développement de molécules actives sur le vivant n'apparaît pas pertinente dans un contexte régional et national très concurrentiel (spécialité « Chimie des biomolécules pour la santé » à l'Université Montpellier 2 - Sciences et techniques du Languedoc). Pour un master de chimie, la part réservée à l'enseignement disciplinaire de chimie est faible.

- Points forts :

- L'adossement à la recherche.
- Le partenariat avec la Haute Ecole Valaisanne de Sion (Suisse).

- Points faibles :

- Des objectifs scientifiques trop larges.
- L'enseignement disciplinaire de chimie minoritaire au sein de la formation.
- Les faibles flux constatés.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

La formation s'inscrit dans l'un des thèmes forts de l'établissement. Elle mérite d'être soutenue mais le contenu et l'organisation de la formation devraient être revus.

La notion de master « à dominante chimie » n'apparaît pas clairement dans le dossier. Le porteur de projet veillera à modifier l'organisation pédagogique de la formation afin de renforcer l'enseignement disciplinaire de



chimie et de recentrer les objectifs scientifiques sur l'évaluation, le devenir et l'impact des contaminants sur l'environnement qui correspondent à la vocation analytique de la formation.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La formation vise à former des responsables scientifiques capables de répondre aux problèmes posés par la contamination de l'environnement par des composés bioactifs. Cette approche basée sur l'écologie chimique en milieu terrestre et marin est originale. Les étudiants pourront s'insérer dans des structures de recherche académique ou de recherche-développement dans le domaine du contrôle qualité en environnement et en agro-alimentaire. Ils seront capables d'intervenir au niveau préventif, réglementaire, alternatif et curatif de la contamination de l'environnement par les molécules bioactives. Les débouchés dans le domaine du développement de molécules naturelles présentant une activité potentielle sur le vivant apparaissent discutables compte-tenu du contenu de la formation et de l'existence au niveau national de nombreuses spécialités de masters dédiées à ce seul objectif.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La formation se situe dans l'un des axes prioritaires de l'Université Perpignan - Via Domitia (UPVD). Seul master de chimie de l'établissement, la formation offre un débouché crédible aux étudiants titulaires d'une licence de chimie ou de biologie. L'Université Montpellier 2 propose une spécialité « Chimie des biomolécules pour la santé » qui entre en concurrence avec un des objectifs de la formation.

L'environnement scientifique repose essentiellement sur deux équipes d'accueil dont les compétences se situent dans les domaines des biomolécules marines d'intérêt biologique, de la pharmacochimie, de la chimie environnementale et de l'application des méthodes analytiques aux techniques de diagnostic. Le Centre d'Analyses Méditerranée Pyrénées (CAMP) et diverses structures locales apportent leur collaboration par une participation aux enseignements et à l'offre de stage. De grandes firmes nationales ou internationales du domaine de l'industrie phytosanitaire, de la santé et de l'agroalimentaire accueillent des stagiaires.

Le master est ouvert aux étudiants étrangers. Un projet avec l'Université de Douala est en cours pour la mise en place d'un master de phytopharmacie tropicale avec une première année réalisée à Perpignan et entièrement mutualisée avec ce master. Il conviendra de s'assurer que l'Université de Douala possède bien l'infrastructure et les moyens matériels pour réaliser ce projet.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention est proposée sous forme d'un master indifférencié avec un choix d'options qui permet de définir une orientation à finalité « recherche » ou professionnelle validée par l'équipe pédagogique et par décision du jury à l'issue du dernier semestre. L'organisation pédagogique est classique. La première année est largement consacrée à l'acquisition des fondamentaux en analyse chimique et environnementale et en écologie chimique. Elle contient un tronc commun à tous les masters sciences, technologies, santé de l'université, des enseignements mutualisés avec certains masters scientifiques et des enseignements spécifiques. La deuxième année est consacrée à l'approfondissement des stratégies d'analyse et à l'orientation vers des enseignements menant à la recherche ou à une intégration au sein du milieu professionnel. Il est regrettable que la part des enseignements relevant de la discipline « chimie » soit minoritaire au sein de la formation. L'organisation de la formation devrait permettre aux étudiants de choisir entre un parcours à large dominante « chimie » et un parcours à double compétence.

Les stages sont sérieusement encadrés et évalués. L'orientation « recherche » ou professionnelle de la formation se dessine par le choix de la structure dans laquelle le stage de six mois au dernier semestre du M2 est effectué. Les étudiants sont préparés à ce choix dès la première année par un stage de dix semaines au second semestre.

Les partenariats avec la Haute Ecole Valaisanne de Sion et avec l'Observatoire océanologique de Banyuls/mer constituent un point fort de la formation.



Le responsable de la formation possède une bonne expérience administrative (demande d'habilitation et administration d'un master dans les deux plans quadriennaux précédents) et une expertise reconnue en recherche. Il assure la direction d'une équipe de recherche. Une équipe de pilotage constituée de six enseignants-chercheurs réalise un bilan annuel de la formation (flux, taux de réussite, stages, évaluation). Un professionnel devrait être associé à cette équipe.

4 ● BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Deux étudiants sur trois sont issus de l'UPVD, les autres proviennent d'autres universités françaises ou étrangères. Les flux sont faibles et inférieurs à ceux attendus. La timide progression demandera à être confirmée. Les taux de réussite sont compris entre 85 et 100%. Les statistiques sur le devenir des étudiants ne concernent qu'une promotion de six étudiants (deux sont en recherche d'emploi). L'évaluation de l'insertion paraît difficile compte-tenu du manque de recul. La formation et les enseignements sont évalués chaque année par les étudiants sous la forme d'une fiche remplie anonymement. Les données sont analysées par le comité de pilotage.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053843

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Géosciences marines et environnements aquatiques

Présentation de la mention

La mention « Géosciences marines et environnements aquatiques » est annoncée comme une demande de création mais correspond en fait à une restructuration de l'offre de formation actuelle. Elle comprend une seule spécialité et est issue de la fusion des deux parcours « Géosciences marines appliquées » et « Environnements océaniques » de la mention de master « Géosciences et environnements marins » de l'Université Perpignan - Via Domitia (UPVD). La formation vise un approfondissement et une spécialisation disciplinaire dans le domaine des géosciences et de l'environnement marin et aquatique. Les orientations privilégiées concernent l'étude des transferts continent/océan, du fonctionnement des écosystèmes et la gestion des milieux et des ressources, avec un affichage clair pour des compétences environnementales du milieu marin méditerranéen.

La structure du master permet, par le large choix d'options, une orientation « recherche » vers les géosciences ou l'environnement ou une orientation plus appliquée dans le domaine de l'environnement et de la gestion des risques.

Avis condensé

● Avis global :

Le dossier présente une mention à parcours indifférencié dans le domaine des sciences de la terre et de l'environnement. L'organisation pédagogique de la formation est claire et cohérente, bien dans l'esprit de la réforme LMD. La formation est adossée à trois laboratoires de recherche interactifs dont l'activité est complémentaire, ce qui génère une bonne connaissance du milieu marin et une implantation régionale forte. On peut noter aussi que c'est la seule formation régionale affichant une priorité consacrée aux environnements marins en lien avec les « Grenelle » de l'environnement et de la mer et le chantier prioritaire « Méditerranée ».

● Points forts :

- Offre simplifiée, cohérente et lisible.
- Connaissance du milieu marin et implantation régionale forte.
- Adossement à trois laboratoires de recherche travaillant en synergie et dont l'activité est complémentaire.
- Bonne politique de stages.

● Points faibles :

- Dossier peu documenté en termes de connaissance des débouchés professionnels. Ces aspects sont particulièrement importants car la formation doit répondre à une demande du secteur professionnel. De plus, il manque l'analyse et le retour d'expérience en termes de devenir des étudiants issus des deux formations qui ont fusionné pour permettre la création de ce nouveau master.



- Absence de précisions sur les passerelles mises en place pour les étudiants non admis en M2 et ayant validé leur M1.
- L'implication forte de l'environnement régional dans la formation peut générer une faiblesse aux niveaux des connaissances générales et risque de limiter l'insertion professionnelle.
- La participation de professionnels aux enseignements du master est modeste : deux intervenants seulement appartiennent à des structures privées.
- Les résultats fournis concernant les flux attendus ou le devenir des étudiants sont fragmentaires et leur analyse trop sommaire.
- Le bilan prévisionnel pour la prochaine période n'est pas indiqué dans le dossier mais apparaît dans l'auto-évaluation.

• NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

• Recommandations pour l'établissement :

La mention étant une restructuration, il aurait été judicieux de bien considérer les résultats des deux anciens parcours concernant le suivi des étudiants diplômés ou non en termes de poursuite d'étude ou d'insertion professionnelle. Les informations sont trop fragmentaires. Le dossier aurait mérité d'être aussi mieux renseigné sur les débouchés professionnels et « recherche ».

Il serait souhaitable d'augmenter la participation des intervenants extérieurs et de développer des partenariats avec des établissements ou structures internationales afin de garder à la formation toute son attractivité. Il serait pertinent de mutualiser des unités d'enseignement (UE) avec d'autres mentions de l'UPVD ou de développer certains enseignements avec des formations existantes dans des établissements extérieurs à l'université. Afin de bien faire évoluer la formation, le porteur de projet devrait veiller à étendre la procédure d'évaluation des enseignements à toute la formation et à formaliser l'évaluation de la formation par les étudiants et les diplômés. Il devrait aussi éviter d'établir une sélection à l'entrée du M2 pour les étudiants ayant validé leur M1 en axant l'essentiel du recrutement sur le M1.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairs et bien identifiés. C'est une formation en géosciences marines et environnements aquatiques, orientée vers l'étude intégrée du système méditerranéen où les thématiques abordées sont :

- l'étude des transferts continent/océan,
- le fonctionnement des marges,
- la connaissance des écosystèmes marins et aquatiques,
- la gestion des milieux et des ressources.

La structure du master permet, par le choix des options, une orientation « recherche » vers les géosciences ou l'environnement ou une orientation plus appliquée dans le domaine de l'environnement et de la gestion des risques.

La formation ouvre sur la préparation d'un doctorat pour conduire aux métiers de l'enseignement supérieur ou de la recherche. Elle permet également d'accéder à des métiers d'ingénieurs ou de « chargé d'études » dans l'industrie, les administrations ou les collectivités.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Positionnement dans l'offre de formation de l'établissement :

L'affichage est clair pour les compétences environnementales du milieu marin méditerranéen. A côté de la mention « Ecologie fonctionnelle et développement durable », elle promet un débouché aux étudiants des filières de biologie et de géologie.



Positionnement dans l'environnement régional voire national :

C'est le seul master à proposer une formation orientée vers les environnements marins dans la région Languedoc-Roussillon. Il existe une bonne complémentarité avec l'offre de formation de l'Université Montpellier 2 - Sciences et techniques du Languedoc et l'Université Toulouse 3 - Paul Sabatier. La formation est de plus adossée aux « Grenelle » de l'environnement et de la mer et au chantier prioritaire « Méditerranée ».

Adossement à la recherche :

La formation bénéficie de trois laboratoires d'appui et d'accueil dont le point commun est l'étude des environnements marins et aquatiques, principalement autour de la Méditerranée : l'équipe d'accueil de l'Institut de Modélisation et d'Analyse en Géo-Environnements et Santé (EA 3678 IMAGES), l'unité mixte de recherche Centre de Formation et de Recherche sur l'Environnement Marin (UMR-5110 CEFREM) et le laboratoire Biologie et Ecologie Tropicale et Méditerranéenne (UMR-5244 BETM) qui ont un projet de regroupement en cours.

Adossement aux milieux socio-professionnels :

La formation bénéficie des liens établis par l'équipe pédagogique avec le milieu professionnel régional, les collectivités et les administrations dans le domaine de la recherche et pour la politique de stages. La participation de professionnels aux enseignements du master est toutefois modeste. Deux intervenants seulement appartiennent à des structures privées.

Liens pédagogiques avec d'autres écoles et instituts :

Il n'y a aucun lien actuellement mais un projet de groupement de recherche (GDR) annoncé liant l'IFREMER, l'université de Perpignan et trois autres universités est en cours d'élaboration. Celui-ci permettrait une diversification de l'accueil des stagiaires en M1-M2.

Ouverture internationale, diplômes internationaux :

L'ouverture européenne ou internationale est annoncée mais n'est pas vraiment explicitée. Il existe des relations avec le groupe de Géosciences de l'Université de Barcelone, et des instituts et entreprises en Afrique, Chine, Moyen Orient mais il n'y a pas de convention.

- 3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Structure de la formation et de son organisation pédagogique :

La formation ne présente pas de parcours différenciés. Dès le M1, un large choix d'options permet aux étudiants de personnaliser leur parcours avec une orientation « recherche » ou plus appliquée dans des domaines variés allant des géosciences à la gestion de l'environnement. Une large place est accordée aux technologies de type technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) (salle informatique dédiée équipée de logiciels spécifiques, utilisation de l'Espace Numérique de Travail pour des exercices à distance, le suivi de travaux de terrain, l'échange et le partage de données).

Politique des stages :

Des stages obligatoires sont proposés dont trois mois en M1 et cinq en M2 pour les deux parcours « recherche » et « professionnel ». L'équipe pédagogique s'appuie sur ses relations avec les entreprises, les organismes et les collectivités pour le placement des étudiants.

Mutualisations et co-habilitations :

Le tronc commun avec les autres mentions du diplôme porte sur six crédits européens (CE) en M1. Certaines UE sont accessibles en option aux étudiants des autres mentions du diplôme. En M2, une matière est mutualisée avec une mention de master de la faculté des lettres et sciences humaines. Il existe une mutualisation avec les formations « Chimie : molécules bioactives et environnement », « Géographie et aménagement », « Ecologie fonctionnelle et développement durable » et « Energie solaire ».

Responsable de la formation et équipe pédagogique :

Le responsable de la formation n'a pas d'expérience dans le pilotage d'une formation universitaire mais son expertise scientifique est bonne. L'équipe pédagogique est resserrée, homogène et équilibrée : huit enseignants, un



chercheur CNRS et cinq représentants de l'industrie, d'établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), de bureaux d'études et d'administrations. On peut s'étonner qu'il n'y ait pas d'enseignant-chercheur ou de maître de conférences (MC) de la section 35 du CNU pour compléter l'équipe enseignante dont les membres appartiennent à la section 36.

Pilotage de la formation :

La formation est pilotée par le porteur du projet et la commission pédagogique. Il n'y a pas de politique de formation continue affichée ni d'étudiants inscrits.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Origines géographiques constatées des étudiants :

Le recrutement est majoritairement régional. Il est complété par des étudiants issus d'universités voisines (Montpellier 2 et Toulouse 3) qui ne proposent pas de formations dédiées aux géosciences marines. Le bassin de recrutement peut devenir national et international pour le parcours professionnel actuel.

Flux constatés, taux de réussite :

L'historique des flux constatés n'est pas fourni. Les flux attendus ne sont pas indiqués clairement mais ne semblent pas importants. Une photographie est fournie pour une année universitaire non précisée. Les taux de réussite étaient de 80% en M1 et de 100% en M2.

Procédures d'évaluation :

Il n'y a pas de procédure d'évaluation programmée en place. L'évaluation est réalisée sur la base de l'initiative individuelle d'enseignants. Les commentaires les plus fréquents concernent l'organisation des emplois du temps, qui mériterait d'être mieux planifiée. Il n'existe pas d'évaluation de la formation par les étudiants de M2 et par les diplômés. Il est proposé une généralisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants à l'issue de chaque semestre.

Analyse à 2 ans du devenir des diplômés :

Les résultats fournis sont fragmentaires et leur analyse trop sommaire. Quelques résultats proviennent de la maquette antérieure.

Bilan prévisionnel pour la prochaine période :

La réunion de deux spécialités au sein d'une seule relevant exclusivement des sciences de la Terre et de l'environnement doit en accroître la lisibilité. Les flux attendus paraissent réalistes comparés aux flux constatés dans l'auto-évaluation mais pas dans le dossier lui-même.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053870

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie et aménagement durable

Présentation de la mention

La mention offre une formation tournée à la fois vers les sciences géographiques et l'aménagement du territoire. Elle se structure en un tronc commun en M1 à partir duquel s'organisent deux « parcours » (qui ont en réalité tout du fonctionnement d'une spécialité, dispensée tout au long de la deuxième année de manière indépendante l'une de l'autre, mais l'on gardera l'appellation de « parcours » telle que présentée dans le dossier).

D'un côté, un « parcours » à orientation clairement professionnelle intitulée « Urbanisme, habitat et aménagement » offre une gamme d'enseignements à dimension théorique, méthodologique et pratique visant à acquérir les compétences d'un professionnel du développement et de l'aménagement des collectivités territoriales. D'un autre côté, un parcours à orientation plus spécifiquement « recherche » intitulé « Géographie, environnement, aménagement durable ».

Avis condensé

● Avis global :

Dans son ensemble la mention, comme les deux « parcours », présente des caractéristiques satisfaisantes et les deux spécialités comme également satisfaisantes. Indéniablement, on repère une cohérence d'ensemble de la mention, structurée à partir d'un M1 en tronc commun plutôt solide et une offre susceptible de répartir les étudiants en fonction de leurs orientations futures (professionnel ou recherche, mais avec des passerelles possibles en cas de changement de cap). On reconnaît aussi que cette division des « parcours » peut répondre à des aspirations distinctes de la part des étudiants. En effet, la voie professionnelle s'inscrit dans une ambiance très urbaine, tandis que la voie recherche investit des terrains plus clairement ruraux.

Un certain nombre de points seraient à approfondir : l'ouverture à la formation continue, la formation en alternance et la validation des acquis de l'expérience, ou encore l'articulation effective entre l'activité des laboratoires de recherches auxquels la formation est adossée et le fonctionnement pédagogique du master. Une évaluation a toutefois été réalisée et des projets de renforcement et de valorisation de l'offre de formation existent : projet d'affiliation à une association de formations d'urbanisme, renforcement des coopérations internationales, montrant à l'évidence qu'une dynamique est en cours.

● Points forts :

- La mutualisation des enseignements proposés dans les deux « parcours ».
- L'intégration de longue date dans un bassin de recrutement local et régional et le rôle significatif des professionnels locaux dans la spécialité professionnelle.
- L'orientation « stratégique » de la spécialité « Urbanisme » vers la question de l'habitat et des politiques du logement.
- Les partenariats universitaires avec la Catalogne.



- Points faibles :
 - Un recrutement principalement local.
 - Un pilotage et une évaluation de la mention encore trop peu développés.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
- Recommandations pour l'établissement :
 - Travailler sur l'explicitation de la dénomination de « Parcours » et sur le pilotage de la mention.
 - Renforcer les partenariats universitaires en dehors de la Catalogne de manière à élargir le recrutement.
 - Ouvrir la mention à d'autres disciplines.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Cette mention généraliste est tournée vers les sciences du territoire et la géographie - aménagement dans leur dimension à la fois opérationnelle et théorique. Cette formation d'approfondissement est pensée comme la poursuite d'une licence de géographie mais aussi comme possible poursuite d'étude pour des étudiants provenant d'autres disciplines (droit, tourisme, gestion...). Elle présente des pistes de professionnalisation sérieuses et opérationnelles, mais oriente également vers un profil de recherche.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

La mention tire pleinement parti de son inscription dans le bassin d'emploi et de vie de l'agglomération perpignanaise et plus globalement dans le département des Pyrénées orientales avec la proximité de la Catalogne. La participation des milieux socioprofessionnels à la mention est forte, notamment dans le « parcours » professionnel. L'adossement à la recherche est réalisé à travers l'intervention des enseignants-chercheurs comme à travers des séminaires spécifiques. L'ouverture internationale (hormis le lien catalan) est moins développée. Au regard du contexte concurrentiel (Montpellier et Toulouse), un effort est consenti pour identifier et se positionner sur des créneaux singuliers (ainsi, l'habitat).

3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention est clairement structurée selon deux « parcours » très distincts, organisés en autonomie dès le M1 mais présentant quelques cours en mutualisation. L'organisation pédagogique est partagée entre huit enseignants-chercheurs, ce qui est relativement faible, d'un professeur associé et de quelques trente-cinq intervenants extérieurs (ce qui semble élevé). L'offre pédagogique allie des cours magistraux et des enseignements plus pratiques (études de terrain, ateliers) ainsi que la réalisation de mémoires.

4 ● BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Sur un flux global d'environ quatre-vingt étudiants par an, deux tiers se dirigent vers le « parcours recherche » et un tiers vers le « parcours professionnel », ce qui risque peut-être de déséquilibrer la mention et de rendre les débouchés du parcours recherche plus difficiles : les bilans d'insertion professionnelle soulignent la meilleure insertion des étudiants issus du « parcours » professionnel que du « parcours » recherche.

Avis par spécialité

Parcours : Urbanisme, habitat aménagement durable

- Avis :

Ce « parcours » s'est structuré il y a plusieurs années et jouit d'un enracinement local fort, caractérisé par l'ampleur de l'équipe d'intervenants professionnels, dont bon nombre sont d'anciens étudiants. Il cible très clairement la professionnalisation des étudiants et leur insertion dans les structures d'aménagement et de gestion urbaine, avec une orientation préférentielle vers les métiers du logement et de la gestion de l'habitat. Le flux relativement modeste de chaque promotion (une vingtaine d'étudiants) permet de réaliser des démarches pédagogiques innovantes, comme les ateliers de terrain.

- Points forts :

- Le caractère réellement professionnalisant fondé sur des liens importants avec le milieu local.
- Les pratiques pédagogiques innovantes.
- Le choix de « niche » autour du secteur de l'habitat et de la politique du logement, qui offre de réelles perspectives d'insertion.

- Point faible :

- Le manque d'ouverture disciplinaire au-delà de l'urbanisme et de l'aménagement (sociologie, architecture, sciences politiques...).

- Recommandations pour l'établissement :

- Développer l'articulation avec les autres masters d'urbanisme de l'académie (notamment l'offre de Montpellier), voire de Toulouse.
- Veiller à rééquilibrer la part des enseignements assurés par des nombreux intervenants extérieurs, peut-être excessive (76 %).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Parcours : Géographie, environnement, aménagement durable

- Avis :

Ce « parcours » est bien distinct du précédent dans la mesure où il affiche clairement une orientation recherche. Il défend une vision globale de la science géographique et de ses évolutions actuelles, développant les articulations avec l'environnement et les enjeux du développement durable. Ce « parcours » recherche offre un cours mutualisé avec le master « Environnement » de la Faculté des sciences de la même université.

La formation offre un équilibre entre les enseignements à dimension épistémologique et les cours plus thématiques. Ateliers de terrain et séminaires de recherche complètent le cursus en liaison avec les deux laboratoires auxquels la formation est adossée. En revanche, le caractère relativement important des flux (56 inscrits) et le caractère assez faible du taux de réussite (60 % affiché) pose la question du devenir des étudiants de ce « parcours » ne s'orientant pas vers un doctorat.

- Points forts :

- La vision disciplinaire transversale géographie - environnement - développement durable.
- Le poids donné aux deux mémoires de recherche (M1 et M2) et le support des séminaires.

- Point faible :

- Un manque de réflexion sur la sélection des étudiants (à l'entrée du M1 ou du M2) alors que les débouchés restent étroits.



- Recommandations pour l'établissement :
 - Proposer des pistes de professionnalisation et d'insertion pour les sortants du M2 ne s'orientant pas vers le Doctorat.
 - Préciser les intitulés de certains enseignements (par exemple : « concepts fondamentaux » ou « acteurs, territoires, politiques »).
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053873

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Management

Présentation de la mention

La mention « Management » est proposée par l'IAE (Institut d'administration des entreprises) et regroupe l'ensemble des formations à finalité professionnelle en sciences de gestion à l'Université Perpignan - Via Domitia (UPVD), depuis 2004 (date de la création). Elle est structurée à partir d'un M1 qui sert de tronc commun aux quatre spécialités de M2 :

- « Administration des entreprises » - AE.
- « Commerce international » - CI.
- « Métiers de la banque et de l'assurance » - MBA.
- « Gestion des affaires maritimes » - GAM.

Ces spécialités sont bien réfléchies et pertinentes pour un IAE, membre du réseau des IAE. La spécialité AE fait historiquement partie du positionnement des IAE. MBA répond aux besoins locaux. Les spécialités CI et GAM sont adaptées aux opportunités de développement international et à l'implantation géographique dans le Bassin méditerranéen. L'offre de formation s'appuie sur les atouts traditionnels d'un IAE (double compétence, relations avec les milieux professionnels), mais l'adossement à la recherche reste limité et la structure du corps enseignant (pas de professeurs de sciences de gestion) est un problème de fond.

Quelques points remarquables et positifs à noter : d'abord la collaboration avec l'IAE voisin de Montpellier 2 et leur choix commun de proposer des offres complémentaires ; une telle coordination doit être poursuivie et approfondie. A relever ensuite le renforcement des liens université - entreprises à partir d'un solide appui sur un large réseau d'entreprises partenaires, ce qui permet la mise en place de cycles variés de conférences.

Avis condensé

• Avis global :

La mention et ses spécialités sont clairement présentées dans un dossier soigné, bien renseigné et de grande lisibilité, bien qu'il comporte de nombreuses redites. Les fiches « Annexe descriptive du diplôme » et RNCP sont claires, informatives et bien rédigées. La structure des cursus et de leur organisation fait bien apparaître son unité, ses mutualisations en termes d'organisation (politique de stages, politique de formation continue en particulier), ainsi que quelques articulations entre les spécialités.

Le manque d'appui local sur la recherche est une réelle question à laquelle il devient urgent de répondre.

• Points forts :

- Offre diversifiée et bien argumentée, adaptée aux demandes locales et régionales.
- Appui solide sur les milieux professionnels et sur un important réseau d'entreprises.



- Dispositif de gestion des stages bien élaboré.
- Equipe de pilotage de la mention bien structurée.
- Dossier soigneusement renseigné.

- Points faibles :
 - Manque d'équipe locale de recherche.
 - Absence de Professeurs de sciences de gestion et environnement recherche encore faible à Perpignan.
 - Faiblesse de l'ouverture internationale (à des degrés divers) des spécialités.
 - Baisse des taux de réussites.
 - Faiblesse des effectifs de la spécialité « Gestion des affaires maritimes ».

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
 - Améliorer l'environnement recherche à l'UPVD.
 - Développer ou poursuivre le développement des relations internationales pour chacune des spécialités, avec éventuellement des certifications de langues.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

La mention vise à transmettre aux étudiants des compétences managériales fondamentales basées sur les acquis de la recherche en sciences de gestion. Mais elle ne bénéficie pour le moment d'aucune stratégie de formation à et par la recherche : il n'y a aucune équipe de recherche en sciences de gestion à Perpignan (la création d'un groupe de recherche de l'IAE de Perpignan et une demande de reconnaissance est en cours au niveau de l'établissement), la mention ne présente aucune spécialité affichée « recherche », il n'y a aucune articulation avec une formation doctorale.

Les compétences acquises (en particulier la maîtrise des outils techniques d'analyses et de gestion) à travers les enseignements magistraux assurés par les enseignants-chercheurs, les conférences et séminaires donnés par les professionnels, ainsi que le développement de savoir-faire pratiques obtenus grâce aux missions assurées pendant les stages, donnent aux étudiants un solide et sérieux bagage professionnel dans les différents aspects de la gestion des entreprises privées, ainsi que des capacités d'adaptabilité à un environnement perpétuellement changeant, quelle que soit la spécialité.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention est bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement bien que la présentation des axes stratégiques de l'Université Perpignan reste floue. Son positionnement est clair dans l'environnement régional, en particulier du fait des accords passés avec l'IAE de Montpellier 2. Quelques politiques communes entre les deux IAE sont en cours de réflexion : collaborations dans les relations internationales, mutualisations des programmes internationaux et l'accueil d'étudiants étrangers, développement des formations en alternance... ; elles devraient s'appuyer sur l'Institut Régional de Gestion « Sud de France » en cours de demande dans le contrat 2011-2014. Les possibilités d'échanges ERASMUS sont réelles mais non développées.

Dans la mention, il n'y a aucune orientation vers la formation à la recherche. L'absence d'adossement local à la recherche pourrait devenir dommageable à terme pour les enseignants et pour les enseignements. Les partenariats avec des équipes extérieures des universités de Montpellier (UM1 et UM2) sont absolument indispensables actuellement pour les enseignants-chercheurs des disciplines de l'économie et de la gestion ; pour le moment, les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la mention appartiennent à l'un des deux centres de recherche de l'IAE de Montpellier 2 : CREGOR (Centre de Recherche En Gestion des ORganisations - EA 371) et CRMM (Centre de Recherche sur le Management et les Marchés - EA 4189), et certains sont en association avec l'ERFI (Equipe de Recherche sur la Firme et l'Industrie - EA 714) de Montpellier 1. Il n'est fait mention d'aucune relation avec une école doctorale.



La mention et ses spécialités sont bien adossées aux milieux professionnels. Une trentaine de professionnels font partie de l'équipe pédagogique et/ou interviennent dans l'administration des formations et dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, une liste de plus de 150 entreprises figure en Annexe 2. Elle montre un large éventail de secteurs en France ou à l'étranger, indifférenciés et peu compréhensibles par rapport aux spécialités. Ces établissements offrent de nombreux appuis pour les étudiants de la mention : enseignements, accueil de stagiaires, employeurs potentiels, formation continue pour la promotion de leurs salariés.

Pas de double diplôme ; aucune information sur des échanges d'étudiants et/ou d'enseignants au niveau de l'IAE.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation)

La mention recouvre l'ensemble de l'offre de formation en gestion ; elle est organisée autour d'un M1 avec quatre options (semestre 2) dont le suivi n'oblige pas à entrer dans les spécialités correspondantes proposées en M2. Ces dernières ont quelques dispositifs communs : pilotage, gestion des stages et surtout mise en commun du dispositif d'immersion professionnelle. Aucune mutualisation n'apparaît au niveau des enseignements. L'organisation des UE (unités d'enseignement), leur contenu en disciplines, horaires, crédits européens (CE) et titulaires des cours, sont très clairement renseignés au sein de chaque option. La progression des apprentissages théoriques apparaît clairement dans l'articulation des UE. Les enseignements pratiques et les techniques de travail sont adaptés à la future vie professionnelle : études de cas, de projets, travaux en commun...

Des stages sont prévus en M1 (2 à 5 mois) et en M2 (3 à 6 mois) pour la réalisation d'études ou de projets dans la spécialisation retenue. A noter deux originalités : l'existence en M2 d'une UE « Immersion professionnelle » incluant le stage, un soutien pédagogique pendant le stage à travers la présence d'un enseignant-relais insertion professionnelle assurant un lien entre les étudiants et le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle. Un encadrement est assuré par un professionnel de la gestion des compétences (171 heures affectées à cette tâche). Un annuaire des entreprises partenaires est à la disposition des étudiants qui par ailleurs sont incités à faire des stages à l'étranger (en particulier pour la spécialité « Commerce international »).

Les étudiants bénéficient d'un appui offert par les instances de l'établissement qui a mis en place des structures d'accompagnement des étudiants dans leurs démarches professionnelles (recherches de stages, d'emplois...).

Deux spécialités ne figurant pas dans le dossier à expertiser mais sont mentionnées dans le dossier « Objectifs et cohérence de la mention », à savoir « Chargé d'affaires internationales », « Création de jeune entreprise innovante et management de projet innovant ». Elles sont proposées en co-habilitation avec Montpellier 1.

Des liens et échanges pédagogiques sont développés avec l'IAE de Montpellier 2, justifiés par les complémentarités des compétences des universitaires.

Pilotage de la mention et des spécialités - Le pilotage de la mention s'effectue à deux niveaux bien articulés : d'abord pour la mention, une équipe coordonnée par le directeur de l'IAE (maître de conférences 06), constituée par les responsables des formations (M1, spécialités M2) et 3 professionnels (trois réunions par an) ; ensuite pour chaque spécialité, une commission pédagogique constituée d'universitaires et de professionnels directement impliqués.

L'équipe de la mention est constituée d'enseignants-chercheurs de l'IAE (CNU 05 et 06), d'autres enseignants de l'établissement (juristes, fiscalistes) et d'un grand nombre de professionnels qui interviennent dans des enseignements ou des conférences ; la liste des enseignants (12 universitaires de l'IAE, 8 de l'UPVD et 30 professionnels), leurs domaines et horaires d'intervention est fournie en détail ; elle révèle un bon équilibre entre universitaires et professionnels.

Un aménagement des enseignements et horaires dans l'année est prévu afin d'accueillir des étudiants du monde professionnel en formation continue ; apparemment pas d'action développée du côté de la formation par alternance ; possibilités de validations d'acquis (VAU - VAE).



4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le dossier annonce un recrutement local et régional en M1, national et international en M2. Les données statistiques très détaillées fournies n'évoquent pas l'origine géographique ; le détail de ces informations est donné par spécialité.

Les flux constatés sont importants. Pour le M2, les quelques statistiques détaillées fournies (années 2006-2007 à 2008-2009) montrent une mention attractive au vu du nombre de postulants, et la sélection sur dossier et entretien est sévère (10 à 15 % en dehors de la spécialité « Gestion des affaires maritimes »). Les effectifs retenus sont réduits (15 à 20) en « Gestion des affaires maritimes », moyens en « Commerce international » et « Métiers de la banque et de l'assurance » (50 à 75), élevés dans la spécialité généraliste « Administration des entreprises » (120 à 140). La comparaison des flux de M1 (très volatils, 76-140-122) et de l'ensemble des spécialités de M2 (assez réguliers, 197-226-210) est difficile à analyser entre une montée en puissance des effectifs, une récente et forte attractivité des spécialités proposées. Est-ce en partie le résultat d'une politique d'information et de communication plus soignée sur les spécificités de l'offre de formation ?

Des tableaux très détaillés (niveau global et niveau des spécialités) précisent les taux de réussite, de 50 % en M1 et d'environ 70 % en M2 ; la baisse des taux de réussite en M1 d'une part, en M2 « Administration des entreprises » et « Métiers de la banque et de l'assurance » d'autre part, n'est pas expliquée.

Les taux d'insertion des diplômés sont donnés par spécialités pour l'année 2004-2005. Le devenir des diplômés à 2 ans est satisfaisant avec des taux d'insertion de 94 % en CDI, 6 % en CDD, dans les entreprises privées (87 %) plutôt que dans le public, dans des positions de cadres et d'employés (91 %).

Des informations fines et soigneusement constituées précisent les procédures d'évaluation de la formation et de chacune des spécialités ; l'évaluation des enseignements est faite à l'issue de l'année universitaire. Les moyennes des résultats des années 2007-2008 et 2008-2009 font apparaître 70 à 95 % de réponses de satisfaction en ce qui concerne les informations données (plaquettes), les services offerts (bibliothèques, salles informatiques), l'organisation (emploi du temps), l'accueil et la pédagogie. Les réponses des étudiants sont utilisées pour des aménagements réguliers au sein de la formation (contenu, organisation...), pour du conseil dans la démarche d'insertion professionnelle, la réflexion individuelle sur ses propres compétences, les savoirs et savoir-faire dans le cadre de l'UE « Immersion professionnelle ».

Quant à l'auto-évaluation, les fiches transmises montrent une certaine ambiguïté quant au statut donné à cet exercice. Le dossier contient plus souvent un « message du demandeur » qu'une réelle auto-évaluation.

Peu de réflexions prospectives, mais un effort en matière de bilan prévisionnel avec le maintien des effectifs dans la mention et ses spécialités ; les objectifs de croissance sont cohérents et réalistes.



Avis par spécialité)

Administration des entreprises

- Avis :

Cette spécialité à double compétences et à destination des non spécialistes, spécifique aux IAE, trouve ici parfaitement sa place. Elle est attractive et caractérisée par la cohérence des UE et de leur contenu, par une équipe équilibrée d'enseignants et de professionnels qualifiés, par une politique innovante en matière de stage. Elle s'appuie sur un important réseau d'entreprises partenaires, ce qui permet de mettre en place des cycles de conférence « Entreprise et management ».

Les mutualisations au sein de l'IAE (comité de pilotage, politique de stages et d'insertion professionnelle, partenariats avec le monde professionnel...) permettent de se concentrer sur le cœur de la spécialité.

- Points forts :

- Parcours généraliste complet à destination des non spécialistes.
- Solide appui sur le monde professionnel.
- Innovations pédagogiques (jeux d'entreprises) faisant intervenir des étudiants d'écoles de commerce, d'écoles de gestion, d'écoles d'ingénieur, françaises et espagnoles.
- Comme pour l'ensemble des spécialités, innovation dans la politique de stage avec l'unité « immersion professionnelle ».
- Contacts avec la région voisine : la Catalogne.

- Points faibles :

- Absence d'analyse de la chute des taux de réussite : les raisons en sont-elles internes et/ou externes ?
- Absence de professeurs de sciences de gestion et environnement recherche encore faible à Perpignan.
- Faiblesse des relations avec des intervenants, éventuellement invités, d'origine étrangère.

- Recommandations pour l'établissement :

Entreprendre une réflexion sérieuse sur l'évolution des effectifs, et surtout sur le positionnement en matière de recherche et de structure du corps enseignant. Il serait bon pour le devenir des étudiants de développer des relations plus fréquentes avec les milieux étrangers (enseignement, recherche, stages...).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Commerce international

- Avis :

Spécialité dont l'objectif est de former des cadres aptes à appréhender et gérer l'activité internationale d'une entreprise (import-export, implantation à l'étranger...). Le programme d'enseignement est cohérent, complet et très concentré sur les échanges internationaux ; il pourrait faire davantage appel à des intervenants d'origine étrangère. La spécialité est attractive (600 à 700 candidatures environ 60 candidats retenus), mais les taux de réussites sont un peu faibles pour un M2 (autour de 75 %). Elle est adaptée aux besoins des organisations tournées vers les échanges internationaux de marchés en développement.

- Points forts :

- Caractère complet du programme et concentration sur les échanges internationaux.
- Comme pour l'ensemble des spécialités, innovation dans la politique de stage avec l'unité « immersion professionnelle ».
- Appui sur le réseau d'entreprises partenaires pour la mise en place des cycles de conférences autour des expériences et analyses des marchés internationaux en développement (Europe de l'Est, Asie, Bassin méditerranéen, Amérique latine).



- Points faibles :
 - Peu d'informations sur les stages à l'étranger, essentiels pour une formation dans ce domaine.
 - Pas d'identification des entreprises partenaires dans la liste fournie pour la totalité de la mention.
 - Un seul cours en anglais ; pas d'information sur une politique de certification en langues.
 - Absence d'analyse de la faiblesse des taux de réussite.
 - Absence de professeurs de sciences de gestion et environnement recherche encore faible à Perpignan.
- Recommandations pour l'établissement :

Compte tenu des objectifs de la spécialité, il conviendrait de renforcer les relations avec l'étranger dans leurs différentes modalités : enseignement, accueil de stagiaires, insertion professionnelle... Il serait intéressant pour les étudiants d'envisager une préparation à une certification en langues. De manière plus générale, développer la réflexion sur le positionnement en matière de recherche et la structure du corps enseignant.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Métiers de la banque et de l'assurance

- Avis :

Cette spécialité est bien adaptée à la formation de cadres dans les domaines de la finance, de la banque et de l'assurance et reste très générale. Les responsables de la spécialité privilégient les besoins d'adaptation de la formation au renouvellement des compétences exigées par les professions dans un secteur en pleine mutation, touché par de profondes crises bancaire et financière et fortement dépendante de ce qui se passe sur les marchés internationaux (financiers et non financiers). De plus, ils ont le souci d'apporter une réponse adaptée à la demande locale, en particulier la gestion de patrimoine pour les retraités s'installant dans la région. Par ailleurs, des réponses sont données aux préoccupations internationales avec des conventions et des programmes de coopération de l'IAE avec six universités étrangères (Amérique, Asie, Bassin méditerranéen).

La formation est de qualité, attractive (850 à 900 candidatures) et sélective avec 60 à 75 candidats retenus ; mais les taux de réussites sont en réduction et devenus faibles pour un M2 (88 % en 2006-2007 et 66 % en 2007-2008).

- Points forts :
 - Accent mis sur les aspects patrimoniaux en réponse à une demande locale renouvelée avec l'arrivée de ménages retraités aux patrimoines importants.
 - Conventions et programmes avec des universités étrangères.
- Points faibles :
 - Absence d'éléments de gestion des réseaux bancaires (rentabilité, pilotage de l'agence).
 - Pas de référence explicite au marché des professionnels et aux relations internationales (proximité du marché du Bassin méditerranéen).
 - Absence d'analyse de la chute des taux de réussite.
 - Quelques imprécisions dans les décomptes horaires de certaines UE.
 - Absence de coordination avec les offres de formation existant dans ce domaine sur le site.
- Recommandations pour l'établissement :

Réfléchir à un positionnement plus précis en termes de fonctions et de métiers et à une coordination de l'offre de formation en finance avec les autres établissements proches de Montpellier ; des redondances apparaissent dans l'offre sur les métiers type gestion de patrimoine, marché des professionnels. Il existe des formations comparables sur le site, notamment en apprentissage.

Préciser les informations relatives à certaines UE du parcours. Les conférences ciblées abordant les préoccupations actuelles des professionnels (mutations, crises, fusions...) sont-elles obligatoires ?

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B



Gestion des affaires maritimes

- Avis :

La spécialité, originale, est centrée sur le domaine du commerce et du transport maritimes. Elle est destinée à donner aux étudiants des techniques de gestion commerciale très ciblée sur les métiers de la mer (transport et commerce, pêche, tourisme de croisières et marine de plaisance, gestion des ports). La grande majorité des enseignements est assurée par des professionnels dont les interventions sont clairement identifiables (aspects juridiques, économiques, managériaux), ce qui justifie l'aspect « pragmatique » privilégié par la spécialité. D'autres aspects juridiques sont assurés par des professeurs de droit et un enseignant économiste.

La formation, dont on ignore la date de création, est pertinente étant donné les spécificités locales et son accès au Bassin méditerranéen. Elle est à cheval sur deux disciplines (droit et gestion) ; la présence d'enseignants de l'IAE est marginale et la responsabilité est assurée par un professeur de droit non rattaché à l'IAE.

- Points forts :

- Positionnement géographique avec un accès au Bassin méditerranéen.
- Appui fondamental sur le monde professionnel.
- Lieu d'émergence de sujets de thèses.

- Points faibles :

- Faiblesse des effectifs.
- Enseignants d'économie-gestion très marginaux.
- Aspects internationaux (cours en anglais, certifications en langues) trop limités.

- Recommandations pour l'établissement :

Cette formation semble trouver sa place dans le paysage de l'Université Perpignan et il serait dommageable de l'abandonner malgré la faiblesse des effectifs (faiblesse des candidatures et des inscrits). Son domaine est un réel atout pour l'IAE qui en a la charge administrative et pédagogique, mais aussi la renommée ; il serait bon de renforcer la dimension internationale de l'enseignement (cours en anglais, apports d'enseignants étrangers, certification en langue). Mais son effectif limité conduit à une question : pourrait-elle être un parcours d'une autre spécialité portée par une autre composante ?

L'évocation de l'émergence de sujets de thèses « professionnelles » (thèmes justifiés par les problèmes rencontrés sur le terrain, directions de thèses...) nécessite d'être précisée. Quelles sont les opportunités réelles de développer des recherches de bon niveau à l'IAE dans cette spécialité ? Y a-t-il d'autres universités ayant investi sur ce créneau ? Un partenariat avec la Faculté de droit est-il envisageable ? souhaité ? La nature des masters portés par le droit semble faire apparaître des compétences et des opportunités.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Observations du président)





Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD

Demande n° S3110053802

Domaine : Droit, économie, gestion

Master

Mention : Droit public

Notation globale : B

Réponses à l'évaluation de l'AERES

Porteur de projet : François FERAL

1/ La suggestion de **présenter le Master de droit public non plus selon deux spécialités mais selon deux mentions** sera reprise dans le projet. La proposition est reprise avec d'autant plus d'adhésion que la présentation en spécialités était initialement demandée par la tutelle contre la demande des concepteurs.

2/ Deux mentions sont donc proposées pour le master de droit public

- une mention « *Administration et droit de l'action publique* » Localisation: campus de Perpignan (mention A)
- une mention « *Droit de l'Urbanisme et de l'immobilier* » Localisation: campus de Narbonne (Mention B)

3/ Renforcement des liens entre les deux mentions

- La mention action publique pourra en M2 échanger des moyens en formations et en encadrement : les liens entre la mention « Action publique » et « Urbanisme et immobilier » se développeront par l'extension des formations de ma mention B vers la science administrative et les politiques publiques et réciproquement pour la mention A recherchant des cas pratiques complexes dans les domaines de l'UI.

3/ Mention Administration et droit de l'action publique

- L'intitulée « action publique » avait été retiré lors du précédent contrat à la demande de la tutelle : sa restauration repose sur un enrichissement des formations sur la base de pratique administratives et de science politique. Ces aspects ont été renforcés dans la nouvelle maquette. La priorité donnée à la science administrative et aux politiques publiques souligne l'ouverture aux sciences sociales et aux sciences du management.
- L'intitulé « administration et droit » semble bien rendre compte des contenus proposés les formations de droit public restent dominantes dans le cursus. Le terme administration a pour objet d'insister sur la dimension managériale de la formation
- Il ne semble pas que la formation doive être présentée comme répondant exclusivement à la demande d'ingénierie administrative locale, mais à une demande d'expertise administrative nationale et internationales de haut niveau, comme le souligne les stages proposés d'ores et déjà aux étudiants (stages en COM et auprès d'institutions internationales par exemple)
- les aspects de méthodes et d'épistémologie permettent à la fois une formation professionnalisante et une préparation à la recherche : chaque promotion fait apparaître des vocations pour la recherche comme le souligne la cohorte des doctorants en droit public du CDED.
- L'ouverture à l'international sera appuyée sur les réseaux pédagogiques de l'université : Méditerranée (réseau Averroès, Espagne, Canada et Chine)
- La formation par la recherche est également appuyée sur les *contrats de recherche* du CERTAP (Par exemple contrats ANR et LITEAU)

- La fiche des métiers et des cursus d'étudiants a été présentée lors du dépôt du dossier (p. 33 du projet : carrières libérales, concours de la fonction publique nationale ou locale, expertise administrative auprès des acteurs privés de l'action publique...)

4/ mention droit de l'urbanisme et de l'immobilier

- Pour des raisons géographiques l'architecture sous forme de mention de cette spécialité est nécessaire comme suggérée plus haut par l'AERES
- le contenu des enseignements fait bien apparaître une forte dominante d'enseignements juridiques l'intitulé droit public et droit privé devrait donc demeurer:
 - une spécialité de droit public autour du droit de l'urbanisme et de l'environnement
 - une spécialité mixte autour du droit de l'immobilier et de la construction
 - une spécialité de droit privé estimation des biens
- Les emplois publics et privés sont visés également par la formation en raison de l'expertise juridique demandée par les collectivités locales, les administrations de l'Etat et l'ensemble des ONG associées aux politiques d'urbanisme, d'environnement et d'aménagement (c'est d'ailleurs ici le lien qui se développera avec la mention action publique)
- Lors du dépôt du dossier une fiche a fourni la liste des insertions des étudiants de la spécialité (p.34 du document projet)



Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD
Demande n° S3110053805
Domaine : Droit, économie, gestion
Master
Mention : Droit privé et sciences criminelles

Notation globale : A

**Réponses à l'évaluation de l'AERES sur le
Porteur de projet : Yves PICOD**

Notre Master a été évalué très favorablement par l'AERES : il a obtenu la note globale A et chacune des spécialités a été également évaluée A. Nous tiendrons néanmoins compte de toutes les pertinentes observations qui ont été faites, principalement en ce qui concerne le caractère professionnel de la formation qui doit être plus lisible en droit économique et qui sera renforcée notamment avec la participation d'avocats (Société Lovells à Paris, réseau FIDAL...) et le milieu d'affaires. Ces professionnels seront intégrés dans l'équipe pédagogique de chacune des formations, comme le souhaite l'AERES.

Une question de structure se pose toutefois. Nous avons initialement envisagé deux Masters : *Droit économique et relations d'affaires*, d'une part, et *Droit du contentieux*, d'autre part. Or, le Ministère nous a précédemment demandé de les regrouper en un seul Master, à savoir *Droit privé et Sciences criminelles* avec deux spécialités : 1. *Droit économique et des relations d'affaires* et 2. *Droit du contentieux*. La même démarche a été opérée pour le Master de droit public.

Mais à la lecture du rapport d'évaluation (point 3. organisation globale), il est permis de se demander si nous n'aurions pas dû présenter deux Masters, c'est-à-dire un pour chacune de nos spécialités au lieu de les regrouper sous l'intitulé réducteur « *Droit privé et sciences criminelles* », ce qui aurait été sans doute plus cohérent. Le contenu serait bien entendu le même : ce n'est qu'une question d'intitulé et de lisibilité.

La mention de chaque Master serait alors : *Droit économique et des relations d'affaires* pour l'un et *Droit du contentieux* pour l'autre. Le contenu serait bien sûr identique. En toute hypothèse, si nous devons conserver un seul master, la mention serait désormais limitée à l'intitulé *Droit privé*, ce qui exclurait la qualification Sciences criminelles qui ne correspond pas au contenu des formations.

Nous laissons cette question à votre haute appréciation.



Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD
Demande n° S3110053807
Domaine : Droit, économie, gestion
Master
Mention : Droit privé et droit public

Notation globale : B

Réponses à l'évaluation de l'AERES
Porteur de projet : Didier BAISETT

1 – Modification de l'intitulé :

Suite à l'avis de l'AERES il est décidé de modifier l'intitulé de la mention « Droit privé et droit public » qui devient « **Droit privé et droit public comparés des Etats francophones du sud de la Méditerranée et de l'Afrique Subsaharienne** » conformément à la remarque émise.

2 – Il n'est pas indiqué si les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont utilisées en direction des antennes délocalisées à l'étranger.

Les NTIC encore insuffisamment utilisés sur les sites font l'objet d'un effort constant pour leur mise en place et ont vocation à se développer progressivement et plus systématiquement sur les antennes délocalisées à partir du prochain plan quadriennal.

3 – Le bilan ne donne pas d'indication en ce qui concerne les étudiants de Master 1

En ce qui concerne l'admission des candidats au Master 1 il s'agit :

Soit des étudiants titulaires d'une licence 3 de l'UPVD justifiant de résultats suffisants pour intégrer la formation,

Soit des étudiants titulaires d'une licence 3 ou d'un diplôme équivalent (obtenu dans une université ou un établissement étranger francophone)

Soit des étudiants formés dans des universités non francophones, titulaires d'un Master 1 et justifiant d'un niveau de français suffisant (Campus France ou détenteur du B2)

Néanmoins, il est vrai qu'une procédure plus normée de vérification du niveau de ces étudiants qui sont d'horizon divers pourrait s'envisager outre la réunion de la commission pédagogique, avec notamment l'établissement d'une grille de recrutement (appréciation du niveau global de l'étudiant, appréciation des notes dans les matières essentielles de la formation sollicitée, régularité dans l'obtention des diplômes pendant le parcours universitaire, ...). En revanche, le passage d'épreuves spécifiques, comme cela est suggéré par l'avis de l'AERES ne paraît pas réalisable d'un point de vue matériel au regard de la diversité géographique des candidats à l'offre de formation de la FIDEF (Maroc, Sénégal, Bénin, Tchad, Mauritanie, Gabon, ...).

4 – Le taux de réussite par rapport aux inscrits est de 20 % : cela aurait mérité une explication dans le dossier

Ce taux de réussite de 20 % concerne les spécialités suivantes :

Histoire du droit et des Institutions

Droit Musulman

Ce taux prend vite des proportions élevées au regard du taux réduit des étudiants inscrits au départ. De la sorte la faiblesse des effectifs peut ne pas apporter l'émulation nécessaire aux étudiants pour rester assidus jusqu'aux épreuves finales (filière Histoire du droit et Droit musulman), à quoi s'ajoutent parfois les difficultés administratives ou financières de la part d'étudiants étrangers. Ces

éléments ont inexorablement un impact immédiat sur une formation aux effectifs initiaux toujours plus étroits que pour le Droit Public ou le Droit Privé comparé.

Du reste, la Faculté a constaté effectivement un absentéisme important lors des sessions d'examens. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de placer dans la nouvelle offre de formation les cours d'histoire en tronc commun du master recherche et enfin de transformer la spécialité « Droit musulman » en une simple unité optionnelle en Master 2.

5 - Division de la spécialité en trois parcours est-elle pertinente ?

Oui à ce stade parce que la spécificité Droit Musulman est un des éléments qui a fait la notoriété à la fois du centre de recherche, ancien CERJEMAF, et de ce diplôme. Aujourd'hui, devant effectivement une réduction d'effectif dans le master recherche « Histoire des Institutions » le tout a été réduit à un parcours intégré à l'unique master recherche décliné dans l'offre de formation. De sorte que si les effectifs pouvaient effectivement paraître faibles dans le cadre d'un Master, ils apparaissent manifestement acceptables dans le cadre d'un parcours. Il est toutefois certain que ce parcours ne sera pas forcément le plus demandé. Néanmoins l'effort de mutualisation et l'intérêt réel pour cette spécialité du droit musulman nécessite pour l'heure son maintien.

6 - La méthodologie générale du droit comparé n'est pas assez présente dans la formation

Il est vrai qu'aucun intitulé d'enseignement ne concerne spécifiquement la méthodologie générale du droit comparé. Mais la méthodologie à la Recherche et les introductions aux différents enseignements faits par les intervenants abordent **systematiquement** de façon croisée et complémentaire cet aspect.

7 - Le débit des thèses préparées et soutenues n'est pas indiqué

Récapitulatif des inscriptions en 1^{ère} année de thèse

En ce qui concerne le débit des thèses concernant la composante les chiffres suivants peuvent être communiqués s'agissant du nombre d'étudiants inscrits en 1^{ère} année de thèse et du nombre total des thèses soutenues entre 2006 et 2010. A cet endroit, force sera de constater qu'un réel effort est fait afin de réguler les flux de thèses ce qui est consubstantiel d'une recherche de plus grande qualité. On relèvera également l'existence de quelques cotutelles qui, proportionnellement, ont tendance à ce développé outre le fait que cette formule se pérennise depuis 2006.

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'étudiants inscrits en 1^{ère} année de thèse	70	18	35	21
Cotutelle	2	4	7	6

Nombre de thèses soutenues

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre total des thèses soutenues	40	30	36	15

8 - Renforcer l'évaluation des connaissances et de niveau juridiques à l'entrée du M2

Une réflexion est initiée suite à l'avis de l'AERES pour mettre en place une grille pertinente et adaptée pour assurer l'évaluation efficiente des connaissances et du niveau juridique à l'entrée du M2.

9 - Sélection insuffisante à l'entrée du Master 2

Néanmoins, il est vrai qu'une procédure plus normée de vérification du niveau de ces étudiants qui sont d'horizon divers pourrait s'envisager outre la réunion de la commission pédagogique, avec notamment l'établissement d'une grille de recrutement (appréciation du niveau global de l'étudiant, appréciation des notes dans les matières essentielles de la formation sollicitée, régularité dans l'obtention des diplômes pendant le parcours universitaire, ...). En revanche, le passage d'épreuves spécifiques comme cela est suggéré par l'avis de l'AERES ne paraît pas réalisable d'un point de vue matériel au regard de la diversité géographique des candidats à l'offre de formation de la FIDEF (Maroc, Sénégal, Bénin, Tchad, Mauritanie, Gabon,)

Cette sélection concerne les étudiants ayant obtenu le Master 1, elle se fait sur dossier et vise les étudiants titulaires d'un Master 1 (ou équivalent) justifiant de résultats considérés satisfaisants par la commission pédagogique compétente. Ladite commission vérifie notamment le niveau en langue française (Campus France ou l'obtention du B2) et un niveau circonstancié dans la maîtrise des outils juridiques en fonction du parcours sollicité par l'étudiant (Master Recherche ou Master Professionnel).
Cf. supra 8

10 -Le devenir des diplômés n'est pas connu

La F.I.D.A.F. assure un suivi, ponctuel, du devenir des étudiants de la composante. Ce suivi est difficile à réaliser car de nombreux étudiants retournent dans leur pays d'origine. Néanmoins, nous disposons de quelques éléments tangibles qui révèlent la réalité des débouchés qu'assure cette formation aux étudiants. Certains de nos étudiants, au terme de ces formations, occupent des postes à responsabilité Concours administratif, secteur privé, avocature, magistrature, conseil juridique, enseignement Cadres d'entreprises publiques ou privées – Conseil d'entreprise – Juriste d'Affaires. Nous avons demandé à nos diplômés de nous faire parvenir l'attestation de prise de fonction. A ce jour, les réponses commencent à arriver.

D'autre part, le suivi du devenir des étudiants, réalisé en central par le service de la DEP sur l'ensemble des masters de l'UPVD ne permet pas à ce jour d'obtenir des données tangibles pour les masters de la FIDEF étant donné que le suivi des étudiants étrangers n'est pas facilité par le retour de ces derniers dans leur pays d'origine après obtention du dit Master.



Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD
Demande n° S3110053809
Domaine : Sciences Humaines & Sociales
Master
Mention : Histoire, Histoire de l'Art & Archéologie

Notation globale : B

Réponses à l'évaluation de l'AERES
Porteur de projet : Martin GALINIER

L'avis par spécialité a indiqué :

Histoire, Archéologie et Arts méditerranéens (M1 et M2) :

1. « offre très généraliste et ne semble pas répondre à une analyse des offres concurrentielles... Montpellier, Gérone, Barcelone... » : Masters actuels à Montpellier 3 spécialisés par période et discipline (4 en Archéologie, 5 en Histoire, 3 en Patrimoine), l'offre de Perpignan est **transdisciplinaire** ; et les deux spécialités font l'objet d'un programme de Master franco-espagnol avec l'université des Iles Baléares classé A+ en 2009.
2. « Formation classique peu professionnalisante » : le M2 dispose d'un parcours pro vers les métiers du patrimoine ; et création d'un parcours MEF en septembre 2010 ;
3. « Concurrence régionale » :
création du PRES en mars 2010 (Gérone, Baléares, Lleida, Paris VI et UPVD) pour confirmer la dimension transfrontalière initiée par le projet de master franco-espagnol ;

intégration de ce master au Master Mundus 2 (dépôt : avril 2010) : le principe est celui de semestres croisés dans l'une et l'autre des universités européennes partenaires ;

et voir ci-dessous, la réponse à la spécialité M2.

4. « Concurrence interne à la mention entre deux des trois spécialités » : les choix étudiants sont clairs : soit Préhistoire et paléoenvironnement, vers une thèse de haut niveau ; soit Histoire-Histoire de l'art avec un tronc commun recherche au M1 comprenant beaucoup de cours sur le thème du patrimoine, et une spécialisation « gestion du Patrimoine » au M2 ; le parcours MEF complète cette offre diversifiée et cohérente, puisque après le M2 l'étudiant peut :
 - débuter une thèse ;
 - devenir enseignant ;
 - chercher du travail ou passer des concours dans le domaine du patrimoine.

Gestion et conservation du patrimoine territorial (M2 professionnel)

1. « stage de 4 à 8 semaines trop court » : ces stages sont parfois plus long, tout dépend de la possibilité qu'a l'institution d'accueil à rémunérer le stage.
2. « la spécialité s'inscrit dans une offre régionale et inter-régionale qui intègre les mêmes dimensions patrimoniales. Une spécialisation à l'échelle « grande région » est nécessaire » : cette spécialisation est en cours, grâce à un partenariat renforcé avec le Centre départemental de restauration des œuvres d'art, l'université des Iles Baléares, et le PRES transfrontalier. La dimension transdisciplinaire et historique permet en outre à la spécialité d'être intégrée à un programme européen DIMA : « Développement des Initiatives Méditerranéennes et des Agents de la Culture - DIMA Culture » : **master transfrontalier et européen** associant

Université de Perpignan *Via Domitia*, universités catalanes, une université italienne, une université turque et peut-être une université syrienne et une autre du Maghreb, autour des notions de mise en valeur du patrimoine (projet en cours).

3. On ne comprend pas la remarque aeres : « formation qui ne s'identifie qu'au niveau du M2 » : la formation généraliste et historique acquise au M1 permet la spécialisation du M2 ; le « risque de saturation du débouché d'employabilité » est minoré par l'ouverture au transfrontalier (master franco-espagnol et PRES transfrontalier, ouverture européenne et méditerranéenne).
4. « offre de formation moins concurrentielle avec l'offre académique (Montpellier) » : nos tentatives de travail en complémentarité avec les collègues de Montpellier 3 sur le Master pro « Archéologie préventive » (demande d'ouvrir une antenne à l'UPVD de ce master montpelliérain en juin 2009) ont été refusés ; nous nous tournons donc vers les universités catalanes pour développer des masters complémentaires.

Préhistoire et paléoenvironnements : parcours en V :

1. « durée du stage non indiquée » : il s'agit d'un travail sur matériel archéologique, cette durée est variable.
2. « Faiblesse des effectifs présents et potentiels » : la collaboration avec des institutions nationales, et le développement des relations transfrontalières, devraient assurer à terme le développement de cette formation ; mais les débouchés potentiels ne permettent pas non plus des effectifs pléthoriques.
3. « débouchés professionnels restreints » : c'est en effet le cas, mais la formation de haut niveau vise à amener l'étudiant au doctorat, puis aux concours d'enseignant-chercheur et de chercheur.
4. « regroupement avec Montpellier 3... la continuité thématique et chronologique pourrait ainsi être assurée » : l'UM3 n'a pas souhaité être associée à Tautavel.

Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD
Demande n° S3110053812
Domaine : Sciences humaines & sociales
Master
Mention : Etudes européennes et internationales

Notation globale : B

Réponses à l'évaluation de l'AERES Porteur de projet : Martine CAMIADE

Nous sommes reconnaissants aux experts d'avoir approuvé globalement notre formation. Cependant nous tenons à préciser des éléments relatifs à l'ensemble de la formation :

Tout d'abord **le rattachement des masters « relations transfrontalières » et « tourisme et hôtellerie »**. Les masters suivent les orientations de notre centre de recherche CREC EA 3681 positionné dans le domaine sciences sociales et humaines et qui se caractérise par son **positionnement autour du transfrontalier**, par une **insertion de la recherche à la demande sociale transfrontalière, eurorégionale et transnationale**, par une **recherche en réseau avec la Catalogne** essentiellement **et l'aire méditerranéenne** et par **son dynamisme**. En effet, des changements substantiels ont mis en avant **sa pluridisciplinarité**. La formation accompagne la recherche qui se développe autour de deux thématiques : l'espace catalan, langue et culture ; frontières et identités.

L'avis détaillé recommande le rapprochement avec le **master LEA**. Il existe déjà. Pour sa partie catalane, le master LEA emprunte pour ses 1^e et 2^e années **les UE sur les Eurorégions de notre master 2 pro Relations transfrontalières**.

Pour la spécialité « Tourisme et hôtellerie », nous proposons la **mutualisation de 4 UE** entre les spécialités « Recherche » et « Relations transfrontalières », intitulées ***Industrie culturelle transfrontalière***, constituant environ le quart des heures (ouverture à l'international et à la géopolitique, sociologie interculturelle, droit et recherche). Les maquettes sont modifiées en conséquence démontrant la cohérence de l'ensemble de la formation qui rejoint ainsi la logique des orientations de l'établissement autour du transfrontalier.

Relations transfrontalières

L'avis remarque que la spécialité est intéressante reposant sur un défi. **On ne demande pas aux étudiants la maîtrise d'une langue mais son apprentissage pratique c'est-à-dire sa compréhension** lui permettant de coopérer avec ses homologues catalans. La langue est un support et un vecteur. Les UE sont imparties soit en langue catalane, soit en langue française ou autre selon les enseignants et intervenants. Cette spécialisation, qui n'est pas disciplinaire, s'appuie sur les relations transfrontalières nécessaires au quotidien aux généralistes pour tout ce qui concerne la conduite de projets européens. **En ce sens, le taux d'insertion professionnelle élevé (90%) depuis la création de ce master montre la pertinence de cette spécialisation.**

Tourisme et hôtellerie

Nos étudiants sont surtout orientés vers les métiers de l'hôtellerie, comme dans deux ou trois universités françaises, en raison des débouchés (plus de 70% de CDI, enquête de l'établissement de 2007) liés à un fort *turnover* et aux opportunités de réorientation au terme de 5 à 6 ans d'embauche. Enfin, **la nouvelle maquette, suite à l'intégration des UE *Industrie culturelle transfrontalière*, aura un volume horaire plus faible : 60 h de moins en Master 1 (375 h) et 40 h de moins en Master 2 (365 h).**

**MAQUETTES DU MASTER, « ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES » SPECIALITE
« TOURISME ET HOTELLERIE » (UPVD)
MASTER 1**

UE 1 – Industrie culturelle transfrontalière I (mutualisée avec le Master Recherche)

<i>Ouverture à l'international</i>	25 CM	(4/4)
<i>Questions de géopolitique</i>	20 CM	(4/4)

UE 2 – Environnement économique et social I

Économie du tourisme	20 CM	(4/4)
Droit social du tourisme	20 CM	(3/3)
Tourisme durable	20 CM	(3/3)

UE 3 – Outils du management I

Marketing	20 CM	(3/3)
Initiation aux ressources humaines	20 CM	(3/3)
Gestion de l'entreprise	20 CM	(3/3)
Anglais	20 TD	(3/3)

Sous-total du 1^{er} semestre 185 h dont 20 TD (30/30)

UE 4 – Industrie culturelle transfrontalière II (mutualisée avec le Master Recherche)

<i>Sociologie interculturelle</i>	30 CM / 15 TD	(5/5)
-----------------------------------	---------------	-------

UE 5 – Méthodologie et professionnalisation I

Anglais du tourisme	20 TD	(3/3)
2 ^e langue vivante (espagnol, catalan...)	30 TD	(3/3)
Informatique appliquée	15 TD	(2/2)
Méthodes et outils de recherche	20 TD	(2/2)
Stage en entreprise (4 mois)		(5/5)

UE 6 – 2 options au choix :

Hôtellerie internationale I

Ingénierie hôtelière	20 CM	(4/4)
Techniques d'hébergement et de restauration	15 CM / 15 TD	(4/4)
Outils institutionnels de communication	10 CM	(2/2)

ou

Produits touristiques et patrimoine I

Médiation culturelle	20 CM et 15 TD	(5/5)
Les sites touristiques du patrimoine	15 CM	(3/3)
Le tourisme scientifique	10 CM	(2/2)

Sous-total du 2^e semestre 190 h dont 115 TD (30/30)

TOTAL DU MASTER 1 375 h dont 135 TD (60/60)

MASTER 2

UE 7 - Industrie culturelle transfrontalière III (mutualisée avec le Master Pro Relations transfrontalières)

<i>Aspects juridiques de la coopération transfrontalière</i>	30 CM et 15 TD	(6/6)
--	----------------	-------

UE 8 – Environnement économique et social II

Géopolitique du tourisme	20 CM	(4/4)
Sociologie et économie du tourisme	30 CM	(4/4)

Stratégie et création d'entreprise	20 CM	(4/4)
UE 9 – Outils de management II		
Gestion financière	30 CM	(4/4)
Gestion des ressources humaines	20 CM	(4/4)
Anglais	20 CM + 20 TD	(4/4)
Sous-total du 3^e semestre	205 h dont 35 TD	(30/30)
UE 10 - Industrie culturelle transfrontalière IV (mutualisée avec le Master Recherche)		
<i>Identité régionale dans le contexte européen et la mondialisation</i>		
	25 CM	(4/4)
<i>Séminaires et conférences de l'ICRESS</i>		
	20 CM	(2/2)
UE 11 – Méthodologie et professionnalisation II		
2 ^e langue vivante (espagnol, catalan...)	30 TD	(3/3)
Informatique appliquée	15 TD	(2/2)
Mémoire de recherche		(4/4)
Stage en entreprise (4 à 6 mois)		(5/5)
UE 12 – 2 options au choix :		
Hôtellerie internationale II		
Stratégie des chaînes hôtelières	30 CM	(4/4)
Fiscalité internationale et système d'information	20 TD	(3/3)
Qualité et audits hôteliers	20 CM	(3/3)
ou		
Produits touristiques et patrimoine II		
Atelier manager	20 TD	(3/3)
Le tourisme équitable et solidaire	10 CM	(1/1)
Communication touristique et patrimoine	20 CM	(3/3)
Management et conduite de projets transfrontaliers	20 CM	(3/3)
Sous-total du 4^e semestre	160 h dont 65 TD	(30/30)
TOTAL DU MASTER 2	375 h dont 100 TD	(60/60)

Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD
Demande n° S3110053814
Domaine : Sciences humaines et sociales
Master Indifférencié
Mention : Pratique réflexive de l'intervention sociale

Notation globale : C

Réponses à l'évaluation de l'AERES Porteur de projet : Yves GILBERT

Ce document indique dans quel sens vont porter les précisions et corrections apportées pour réduire les points faibles identifiés par l'AERES

1 Objectifs (« très larges, confus ou allusifs »)

L'équipe va préciser les objectifs dans trois directions complémentaires :

- au niveau de la construction de la posture d'intervention : l'intervenant social sera décrit comme le professionnel (ou le chercheur) qui participe à l'identification des contextes et de leurs enjeux **par les acteurs du champ social eux-mêmes** (institutionnels, praticiens, usagers) dans un **transfert des outils conceptuels et méthodologiques** utiles et une **exploitation réflexive des savoirs expérimentiels**,
- au niveau de la mobilisation des courants théoriques: il s'agit de puiser dans les courants de la sociologie, de l'économie et du droit les éléments qui conduisent à la construction de la **sociologie d'intervention** (cadre théorique, éthique et méthodologique structurant l'organisation de ce master et de l'activité de recherche du laboratoire associé). Ces éléments seront précisés dans le document finalisé,
- au niveau des domaines d'application de l'intervention sociale (qui avaient été annoncés comme illimités) : toute intervention permettant de participer à la **mise en œuvre territoriale des politiques sociales** et d'en analyser les formes, enjeux, écueils et résultats. La liste des recherches en cours (*infra*) illustre ces domaines. En termes de nature d'activités, on peut répartir les interventions en quatre catégories : études, évaluations, projets et conseils.

2 Adossement à la recherche (« très incertain »)

2.1 Recherches en cours (dans l'actuel laboratoire informel du pôle sanitaire et social de l'UPVD, futur LRI3S) :

- Suivi de cohorte d'enfants gitans non scolarisés à Saint-Jacques : **analyseur collectif (et collaboratif) de la construction de l'action publique dans un territoire spécifique** (avec la Ville de Perpignan, le conseil général, l'Acse, l'AFEV et le laboratoire). Analyse des politiques publiques et de leur territorialisation ; analyse des jeux d'acteurs et de la mise en réseau ; diagnostic innovant d'une problématique sociale dans un quartier spécifique. Responsable : Yves Gilbert ; coordination : Brigitte Baldelli. Financement (en cours de négociation) : FEDER SUDOE
- Diagnostic régional des pratiques, situations, catégories et circonstances d'usage en matière de toxicomanie, ainsi que des dispositifs d'action et de prévention mis en place. **Analyse d'une question de santé publique et de la construction des réseaux d'acteurs mobilisés**. Problématiques de la connaissance et de la compréhension des situations, ainsi que de l'action collective et concertée. Responsable scientifique : Dominique Sistach ; participation de l'IREPS L-R (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé). Financement : Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT)

Travaux en collaboration avec l'Université de Gérone Financement : FEDER Espagne-France-Andorre (ETFERSASO 2009-2012)

- Mise en place de l'Hôpital transfrontalier de Puigcerda : **travail sur les professionnalités sanitaires et sociosanitaires dans un cadre transfrontalier** ; diagnostic d'une situation territoriale et examen des besoins en formation ; travail collaboratif entre chercheurs et professionnels du social et du sanitaire et entre Français et Catalans. Responsable : Yves Gilbert ; coordination : Brigitte Baldelli.
- Observatoire transfrontalier de l'éthique en intervention sociale : travail sur la question du **consentement des publics déficients ou non responsables** (personnes atteintes de démence sénile ou de la maladie d'Alzheimer, mineurs, etc.) face à des injonctions thérapeutiques ou de pratiques. Responsables : Joan Canimas, Professeur de philosophie et responsable de l'observatoire de l'éthique appliquée en intervention sociale et sanitaire (Université de Gérone et Fondation Arnau d'Escala) ; Jean-Christophe Barbant, Docteur en sociologie, directeur de l'IRTS de Perpignan
- Analyse comparative France/Catalogne des **systèmes de formation des travailleurs sociaux et sanitaires** : référentiels de formation, éthiques professionnelles, modalités des formations, thématiques privilégiées, etc. Responsables : Dolors Juvinià, Université de Gérone et Camille Thouvenot, ex directrice-adjointe de l'IRTS-LR, administratrice du GIP Pôle de formation et de recherche sanitaires et sociales
- **Bilan de l'apport du travail transfrontalier en réseau** : la coopération des partenaires de l'établissement transfrontalier de formation et de recherche sanitaire et sociale. Responsable : Yves Gilbert ; participation en France, Brigitte Mortier (IRTS-Perpignan) et Sylvie Tomas (IMFSI) et en Catalogne : Dolors Juvinià, UdG

2.2 Thèses en cours (avec Yves Gilbert)

Anne-Sophie Hosking : L'aide à domicile, entre médicosocial et services à la personne : la professionnalisation des intervenants. **Gisèle Mpunga** : Les réseaux d'acteurs sociaux (objectifs, apports réels, évaluation des apports aux usagers...). **Sabah Chahabouni** : la participation des usagers (CIFRE en cours de signature avec le Conseil général des P.-O.). **Philippe Carbasse** (directeur adjoint du Contrat urbain de cohésion sociale de la Ville de Perpignan) : la participation des usagers. **Muriel Bruno-Lopez** : femmes et pauvreté en Roussillon. Les doctorants, ainsi que les étudiants de master en 2^e année (au travers des mises en situations professionnelles) ou de 1^e année sont intégrés aux travaux de recherche. Ils participent aux séminaires (bimensuels) du laboratoire.

2.3 Renforcement de l'encadrement doctoral

On enregistre 3 HDR en préparation (Hervé Blanchard et Anne-Marie Bureth-Alcoléa en économie et Dominique Sistach en Droit public), ainsi que 2 HDR prévues à moyen terme (Jean-Christophe Barbant et Brigitte Baldelli en sociologie)

2.4 Séminaires Innovation et Intervention sociale : MSH de Montpellier

L'actuel laboratoire du Pôle sanitaire et social (futur LRI3S) participe à une série de séminaires organisés à la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier, sous la rubrique « Innovation et intervention sociale » (UPVD, IRTS-LR, UM3).

2.5 Participation de l'UPVD au PRES transfrontalier

3 Composante Sciences humaines et sociales (« faible dans le dispositif »)

19 enseignants-chercheurs participent à la formation (1^e et 2^e année) :

- 3 enseignants-chercheurs de lettres et 3 enseignants-chercheurs de langues interviennent dans le tronc commun de la première année du master,
- 2 des enseignants-chercheurs de STAPS sont qualifiés en 74^e section, mais en tant que psychosociologues (psychologie- sociale),

- sur les 19 enseignants-chercheurs, si l'on ne tient pas compte des enseignants du tronc commun et si l'on associe les 2 enseignants-chercheurs psychosociologues au domaine de sciences humaines et sociales, cela fait un total de 13 enseignants-chercheurs intervenant dans le « noyau dur » du master, dont 8 en SHS, 4 en économie-droit et 1 en STAPS, soit une proportion de 61,5% d'e/c de SHS. Ce master étant pluridisciplinaire, il semble logique de le rattacher au domaine comprenant la proportion la plus forte d'enseignants-chercheurs.

4 Conventions

Les formations universitaires portant sur les domaines de l'intervention sociale ou sociosanitaire (master, licence professionnelle, diplômes d'université), ainsi que la recherche, dans ce même domaine, font partie d'un catalogue général et concerté de formations et de recherche constitué au sein d'un groupement d'intérêt public (GIP) réunissant, à Perpignan, l'UPVD (Université de Perpignan Via Domitia), l'IRTS-LR (Institut régional du travail social du Languedoc-Roussillon) et l'IMFSI (Institut méditerranéen de formation aux soins infirmiers – Centre hospitalier de Perpignan). Ce groupement a pour objet la mutualisation de moyens, mais également l'articulation et la construction de passerelles entre les différentes formations dont sont porteurs les différents partenaires afin de produire une offre de formation cohérente dans le domaine, permettant la construction de parcours entre les différents niveaux et les spécialités (sanitaire ou sociale).

Le master 2 PRIS faisait, depuis 4 ans, l'objet d'une mutualisation de deux UE sur quatre avec une formation de cadres du travail social : le CAFERUIS (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unités d'intervention sociale). Cette mutualisation faisait l'objet d'une convention entre l'UPVD et l'IFOCAS (Institut de formation des cadres du social), dépendant de l'IRTS-LR. Cette convention sera reconduite dans le cadre du futur master. Elle portera sur la mutualisation de deux UE de la seconde année.

Une seconde convention, entre l'UPVD et l'IRTS-LR, concernera la participation de cadres de l'IRTS-LR à la formation du master et leur intégration dans l'équipe pédagogique. Ces cadres se verront confier, non seulement des enseignements et des participations aux jurys, mais des responsabilités pédagogiques d'unités d'enseignement, ainsi qu'une participation à la commission pédagogique (sélection des dossiers, évaluation et adaptations –mineures- du dispositif de formation).

Une convention avec l'Université de Gérone (Espagne) règlera les modalités d'un accès progressif à un master transfrontalier de Pratique réflexive de l'intervention sociale. Elle prendra appui sur l'actuelle convention FEDER/Communauté de travail des Pyrénées ETFERSASO (Établissement transfrontalier de formation et de recherche sanitaire et sociale) fédérant l'UPVD, l'IRTS-LR, l'IMFSI et l'Université de Gérone (UdG), pour la mise en place, à Perpignan, d'un Établissement transfrontalier de formation et de recherche sanitaire et sociale, dont le master PRISS, le laboratoire LRI3S (Recherche en intervention : Sport, santé, social) –en création- et les diplômes universitaires du domaine, ainsi que les formations initiales professionnelles sanitaires et sociales, constituent le socle.

Enfin, deux conventions seront signées avec le centre hospitalier de Perpignan, d'une part, et l'IRTS-LR d'autre part, concernant la participation de membres de ces deux institutions aux activités du laboratoire de recherche actuellement en création : le laboratoire de recherche en intervention : sport, santé, social (LRI3S). Des engagements écrits ont été adressés à l'UPVD par ces deux institutions. C'est, en effet, dans la philosophie de ce laboratoire (comme de l'ensemble du pôle sanitaire et social) d'articuler les champs mais également les acteurs de l'intervention sociale et sanitaire, tant dans les programmes et actions de formation que dans les activités de recherche. Au-delà des acteurs en question, c'est également avec leurs institutions que l'UPVD entreprend un partenariat durable.



Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD

Demande n° S3110053816

Domaine : Arts, lettres & langues

Master

Mention : Sciences du langage

Notation globale : B

Réponses à l'évaluation de l'AERES

Porteur de projet : Mireille BILGER

Il est dit que ce Master ne comprend pas de spécialités distinctes de la mention, pourtant la demande d'habilitation signalait bien la spécialité : **Didactique des langues, Français Langue Etrangère et Seconde**.

La présence de cette spécialité sera pourtant nécessaire dans l'intitulé du diplôme.

- Réponses sur les points faibles :

1-Sur l'encadrement pédagogique :

Il est suggéré de faire appel aux collègues enseignants-chercheurs de Toulouse et Montpellier afin d'étoffer l'encadrement ; ceci serait possible, mais l'expérience montre qu'il n'est pas toujours aisé de demander à des collègues « proches » de se déplacer pour assurer des enseignements complémentaires (manque de disponibilité, etc). Ce master fera appel à des collègues de Nancy 2 qui ont déjà donné leur accord pour assurer des enseignements sous forme de « formation intensive » regroupées sur deux jours.

L'idéal serait effectivement la création d'un poste de MC en 7° section , profil « didactique du FLE », mais cela dépend de la politique de l'établissement .

2-Sur le taux d'échec en M1 :

En fait, il semble qu'il y ait eu une erreur dans le dossier soumis à l'expertise ; les taux de réussite sont les suivants :

Effectifs étudiants

	2007-2008	Taux/réussite	2008-2009	Taux/réussite
Master 1	40	51,61%	29	82,54%
Master 2	Non existant		11	40%

Le taux de réussite de 51,61% (Master 1, 2007-2008) s'explique par le fait que cette année-là, nombreux ont été les étudiants qui sont partis en stages « longs », type MAE, nécessitant donc un « redoublement ». Il en est de même pour les étudiants de master 2, dont la plupart effectuent encore leur stage.

3-Sur l'ouverture à l'international

La critique est assez peu claire, dans la mesure où cette formation s'appuie essentiellement, du moins en ce qui concerne les stages sur l'international : Stages du Ministère des Affaires Etrangères (MAE/CNOUS), Alliances Françaises, conventions avec les Universités étrangères (Chine, Viet-Nam, Ukraine, etc.), Association Franco-Hongroise.

Ceci dit, la signature récente du PRES transfrontalier Pyrénées Méditerranée (UPVD, Gérone, Palma, Lleida et Paris 6) pourra favoriser une ouverture nettement plus structurée.

4-Adossement à la recherche

Il est vrai que la disparition de l'équipe d'université « Grellang » (groupe de recherche en langues et langage) a rendu un peu moins aisé l'adossement avec la recherche locale. Cependant,

au sein du VECT, Equipe Associée 2983, il semble aujourd'hui possible de regrouper les enseignants-chercheurs du domaine « linguistique ».

5- Organisation globale de la mention.

Il semble que la copie du livret de l'étudiant n'ait pas été fournie dans le dossier soumis à expertise ; voici donc des précisions sur le contenu des enseignements :

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

** Les informations bibliographiques des différentes UE du Master 1 et 2 seront données à la rentrée par les enseignants.*

MASTER 1° ANNEE , 1° SEMESTRE :

- **L'UE1** « Langues et Documentation Scientifiques », **l'UE2** « Analyse/Synthèse des documents », **l'UE3** « Ouverture à l'international » sont des enseignements communs à tous les masters du domaine Arts, Lettres et Langues. Les programmes seront communiqués à la rentrée.

UE4 : Les nouvelles technologies :

- **Le FLE et les TICE** (H. Tyne) (12hCM-12hTD): Étude et analyse critique des questions d'ordre politique, administratif, financier, pédagogique, psychologique, cognitif et social posées par l'introduction des TICE dans l'enseignement en général, dans l'enseignement des langues et du FLE en particulier.

Modalités de contrôle des connaissances : écrit 2 heures

- **Les supports audio-visuels** (J-L. Greffard) (24h TD). L'utilisation de l'image, de la vidéo et du laboratoire de langue. Les interventions sont essentiellement pratiques ; elles comportent un exposé suivi de travaux dirigés.

UE5 : Théories linguistiques :

- **Description du français parlé** (Mireille Bilger) (24hCM). Caractéristiques morpho-syntaxiques et discursives du français parlé. Les modes de production de l'oral ; les phénomènes de focalisation et de topicalisation en français (parlé et écrit). Typologie des productions et des genres discursifs à l'oral et à l'écrit. (examen écrit ou dossier)

- **Phonétique corrective** (ATER) (12h CM- 12h TD) Méthode verbo-tonale de correction phonétique, préparation d'un test de niveau de prononciation, réflexions sur la possibilité d'une « phonétique corrective ». (examen écrit ou dossier).

MASTER 1° ANNEE, 2° SEMESTRE:

UE1 : Didactique du FLE :

- **Enseignement de la civilisation** (ATER) (12h CM- 12h TD). Donner aux futurs professeurs de F.L.E les moyens d'accéder à l'information et d'acquérir la pédagogie de la civilisation, adaptée aux différents niveaux d'apprenants. (dossier)

- **Pédagogie de l'écrit** (R. Bastrios) (9hCM- 9h TD). Réflexions sur les grands courants méthodologiques et applications sur le domaine de l'écrit. (examen écrit ou dossier)

- **Enseignement de la langue** (A-V. Fabre + ATER) (12h CM- 12h TD). Acquisition et ré-emploi du vocabulaire ; les structures grammaticales ; utilisation de textes et de documents authentiques ; expression écrite et créativité ; analyse des erreurs, etc.. (dossier)

UE2 : Le FLE à objectifs spécifiques :

- **Le français langue de spécialité** (ATER) (9h CM-9h TD). Problématique générale et quelques questions : jusqu'à quel point peut-on prendre en compte le domaine de référence ? Quelles stratégies adopter pour la mise en place de progressions et pour choisir les documents adéquats ? (examen écrit ou dossier)

- **Le français précoce** (Jean-Luc Panek) (9h CM- 9hTD) Spécificité des apprentissages précoces et spécificités des approches méthodologiques. (examen écrit et dossier)

- **Le français langue diplomatique** (Hyacinthe Carrera 9hCM- 9hTD) Spécificités et problématique du choix des documents. (examen écrit ou dossier)

UE3 : Anthropologie culturelle :

- **Institutions et sociologie de la France** (Yves Gibert) (12hCM-12hTD). La source du pouvoir (consultations électorales et forces politiques dans une démocratie essentiellement représentative) ; l'exercice du pouvoir ; le contrôle du pouvoir ; les caractéristiques sociologiques de la France contemporaine (bibliographie donnée en cours). (examen écrit ou dossier)

- **Langues régionales et francophonie** (M. Bilger et Roger Bastrios) (12h CM-12h TD) Présentation des langues régionales en France et en Europe (histoire, statut, terminologie des désignants). Histoire de la francophonie en tant que phénomène politique international (ses principales institutions) et en tant que phénomène de création linguistique (bibliographie donnée en cours). (examen écrit ou dossier)

UE4 : Stage + mémoire

Stage de 1 mois ou minimum 100h. Ce stage peut se faire dans le cadre du CUEF, du Centre de Langues ou encore en assurant durant l'année les cours de français aux étudiants Erasmus inscrits à Perpignan. Il peut se faire également à l'étranger. Le mémoire de 50 pages, hors annexes, est soutenu devant jury.

***A ce volume horaire global de 324h/étudiant, il est rappelé que viennent s'ajouter les 48H/année du suivi assuré par un enseignant du CUEFP. (total : 372h/étudiant)**

MASTER 2° ANNEE, 1° SEMESTRE:

UE1 Spécialisation professionnelle :

- **Analyse/outils pédagogiques** (Jacky Caillier et Jean-Louis Greffard) (12h CM –12h TD).

Le Cadre européen commun de référence pour les langues accorde une grande importance à l'interaction, à la réception et à la production écrite/orale dans ses descripteurs, et insiste sur l'approche par compétences. Après quelques rappels sur les cadres théoriques qui sous tendent cette approche et un apport notionnel sur les composantes de la compétence à communiquer langagièrement et leur articulation, le cours intégrera :

- la présentation de pratiques d'enseignements permettant aux apprenants de développer ces compétences.
- le développement d'outils permettant l'analyse de pratiques d'enseignement de Français Langue Etrangère (FLE) et de Français sur Objectifs Spécifiques (FOS).

L'évaluation portera sur la présentation et l'analyse d'une séance d'enseignement mise en oeuvre face à un groupe d'apprenants du FLE.

- **Utilisation des nouvelles technologies** (H. Tyne) (12h CM-12h TD). Étude et analyse critique de l'ensemble des moyens disponibles et des différents dispositifs d'apprentissage que ces derniers permettent. Point de vue des concepteurs et auteurs, des formateurs, des apprenants. Une partie des enseignements pourra s'effectuer par le biais des TICE.(dossier)

UE2 Renforcement théorique :

- **Linguistique de corpus/analyse des données** (Mireille Bilger) (24hCM) Les données de corpus de français (écrit-oral) obligent souvent à revenir sur la description des phénomènes linguistiques fournie dans les manuels de grammaire et :ou les dictionnaires. Ce constat permet d'aborder toute une réflexion sur la notion de variation, de « genre » et de « style » dans le cadre de la description syntaxique. (examen écrit ou dossier)

- **Aspects cognitifs** (X) (12hCM-12hTD).Aspects sémiolinguistiques, la compétence de l'apprenant et le rôle de l'enseignant, la représentation des phénomènes linguistiques.(examen écrit ou dossier)

- **Sémiotique de l'image et du texte** (Francesca Caruana) (12hCM-12hTD). Cette formation vise à initier les futurs enseignants à l'esthétique, à la philosophie de l'art, et à la théorie sémiotique de C. S. Peirce. Y est soulignée l'importance du pragmatisme comme méthodologie, c'est-à-dire comme critique des concepts de toute science, et notamment de la théorie linguistique. (examen écrit ou dossier)

UE3 : Renforcement professionnel :

- **Enseignement des langues de spécialité** (J-M. Debaisieux) (12h CM-12hTD). L'objectif du cours est de montrer d'une part les spécificités d'un tel enseignement par rapport à celui d'une langue dite "générale" et d'autre part comment mettre en œuvre un tel enseignement, soit à l'intérieur d'un cursus scolaire ou universitaire, soit en tant que module de formation indépendant. (dossier)
- **Plurilinguisme** (Christian Lagarde) (24h) (Enseignement mutualisé avec le Master d'espagnol)

MASTER 2° ANNEE, 2° SEMESTRE

UE4 et UE5 : Stage et mémoire :

Le stage doit correspondre à une durée minimale de 300h (minimum 3 mois, maximum 9 mois). Il peut s'effectuer dans les Centres de Langues en France ou à l'étranger, Ministère des Affaires Etrangères, associations, etc..

Le mémoire d'un minimum de 100 pages (hors annexes) est soutenu devant jury.

6- Bilan du fonctionnement.

Il semble important de signaler le nombre des étudiants inscrits en **2009-10** afin de montrer le succès de ce Master auprès des étudiants français mais aussi étrangers :

- **Licence parcours FLE + DU FLE : 40 étudiants**
- **Master 1 : 17 étudiants** dont 4 venant d'universités étrangères (Roumanie, Madagascar, Allemagne, Algérie)
- **Master 2 : 30 étudiants** dont 13 venant d'universités étrangères (4 Russie, 3 Ukraine, 2 Colombie, 2 Chine, 1 Gabon, 1 Syrie).

*A noter également que nombreuses sont les demandes d'informations et de préinscriptions au master 1 et 2 reçues à ce jour pour la rentrée prochaine.



Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD
Demande n° S3110053819
Domaine : Arts, lettres et langues
Master
Mention : Langues étrangères appliquées

Notation globale : B

Réponses à l'évaluation de l'AERES
Porteur de projet : Pauline TEE-ANDERSON

Précisions suite au rapport AERES

• **Un manque de clarté concernant le pilotage de la formation.**

Le master LAI – sous sa forme actuelle - ne fonctionne que depuis deux ans. L'ensemble des enseignant(e)s et intervenant(e)s extérieur(e)s travaillent intensément pour rendre le pilotage de la formation plus clair et plus efficace. Les premiers résultats de ces efforts seront déjà visibles au cours de la prochaine année universitaire, 2010-11.

• **Une énumération spéculative de débouchés supposés d'où un manque de ciblage professionnel.**

Compte tenu de la spécificité régionale et transfrontalière de LAI, la formation vise surtout des débouchés à l'intérieur de l'Eurorégion (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Catalogne). L'équipe constate – de facto – que les étudiant(e)s se voient proposer des stages et des emplois dans des secteurs extrêmement variés. Cette situation est à la fois due aux particularités de ce nouvel espace transfrontalier et au fait que des entreprises de type très différent font appel à des étudiant(e)s avec les compétences linguistiques multiples. Il est évident que les responsables du master affineront très rapidement le rapport entre les objectifs de la formation et l'offre de débouchés dans l'Eurorégion.

D'autre part, il est à souligner que la nature même d'une formation de type LEA permet aux étudiant(e)s d'acquérir des connaissances et des compétences très variées, ce qui leur donne accès à des carrières très diverses. Cet aspect est renforcé par l'un des objectifs du master LAI, à savoir le développement chez les étudiant(e)s de compétences transversales. Ce sont d'autres raisons pour lesquelles le département « voit large » en ce qui concerne les débouchés potentiels. Par exemple, la compétence culturelle constitue l'un des objectifs des enseignements de langue, point qui permet aux diplômé(e)s d'envisager des carrières dans le domaine culturel (édition, journalisme, etc.). D'autres étudiant(e)s peuvent souhaiter obtenir un master, et acquérir un bon niveau en langues et cultures étrangères, avant de passer des concours de haut niveau pour entrer dans la fonction publique.



UPVD
Université de Perpignan Via Domitia

Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD

Demande n° S3110053821

Domaine : Arts, lettres & langues

Master

Mention : Arts, lettres et civilisations

Notation globale : B

Réponses à l'évaluation de l'AERES

Porteur de projet : Eliane LIDDELL

ELEMENTS DE REPONSE AU SUJET DE L'EVALUATION AERES DU MASTER RECHERCHE MENTION « LANGUES ET CULTURES »

L'évaluation de la Mention « Langues et Cultures » met en cause sa **cohérence**.

Cette **observation** est **pertinente et recevable**. Dans le dossier présenté, les éléments de disjonction étaient déjà pointés de manière sincère. Pour mémoire :

- **l'historique** des formations angliciste et hispaniste à l'UP – VD assortie d'une
- **culture disciplinaire** différente qui prévaut au plan national,
- le fait que ces deux formations soient adossées à des **centres de recherche différents** (respectivement, VECT et CRILAUP),
- relevant à ce jour d'**ED distinctes** (respectivement ED 60 et 58).

Le regroupement des deux spécialités en **Mention**, bien que logique, n'a été envisagé que **tardivement**, et n'a pu être véritablement intégrée à un dossier élaboré sur la base des spécialités.

Il est certain que des **rapprochements** (en particulier ceux suggérés par le rapport) sont **possibles et en cours** de concrétion. Il s'agit :

- de la participation conjointe au **Mundus Master « Crossways »**
- de la création du **Doctorat « Interzone »** qui lui fait suite et se met en place
- enfin et surtout, de la perspective de recréation d'**une ED propre** à l'UP – VD dans le domaine des SHS, qui, par son pilotage, pourra être l'élément moteur déterminant d'un tel rapprochement.

On pourra ainsi parvenir à une meilleure synergie dans le cadre du contrat 2011-2014.

Spécialité – « Approches hétérologiques du monde anglophone »

En tant que directrice du Département d'anglais de la faculté de lettres et sciences humaines, et suite à la réunion de département qui a eu lieu mardi 6 avril, je tiens à vous proposer quelques éléments de réponse à l'évaluation AERES, au nom de toute notre équipe enseignante.

Il est mentionné que nous ne faisons pas assez appel à des intervenants extérieurs. Or, nous avons fait appel au cours des dernières années à plusieurs professeurs étrangers : Eliane Moraès, Steve Urkowitz, Walder de Sousa. Chaque année, un professeur invité propose un séminaire pour les étudiants inscrits en Hétérologies.

En outre, nous encourageons nos étudiants de Master à participer aux colloques et séminaires organisés par nos centres de recherche. La participation à certains de ces colloques est évaluée et prise en compte dans la notation des étudiants.

Il faut enfin noter que le Tronc Commun du Master "Arts, Lettres et Civilisations" comportera désormais une présentation de tous les Centres de recherche de la faculté, grâce à l'intervention des responsables de chaque Centre.

1) Manque d'harmonisation des 2 spécialités

Les responsables de la formation ont bien pris en considération la remarque et comptent travailler à remédier à cette faiblesse. Ils soulignent qu'un travail d'harmonisation dans le cadre notamment de la mise en place de parcours est en cours au sein Master Mundus *Crossways in European Humanities* adossé au master local. Les deux composantes entendent réutiliser et développer ce travail pour une meilleure harmonisation au sein du master.

2) Origine et devenir des étudiants

Le master accueille des étudiants locaux, mais également beaucoup d'étudiants étrangers qui demandent à le rejoindre via la commission pédagogique, ou y participent parce qu'ils suivent les cours dans le cadre du cursus Mundus. Leur devenir peut être présenté comme suit: un tiers d'entre eux se destinent à la recherche et entreprennent un doctorat, un tiers trouve un emploi dans des institutions publiques notamment culturelles, un tiers est employé à l'issue de la formation par le service privé (domaine de la culture et des arts, journalisme, communication).

Spécialité « Etudes hispaniques & hispanoaméricaines »

Parmi les points relevés par le comité d'évaluation AERES :

1. Certains sont acceptables :

- a) pour ce qui est de **la cohérence de la Mention**, cette optique, bien que logique, n'a été envisagée que **tardivement**, et n'a pu être véritablement intégrée à un dossier élaboré sur la base des spécialités.
Il est certain que des **rapprochements** (en particulier ceux suggérés par le rapport et liés au Master « Crossways » et au Doctorat « Interzone ») sont **à envisager** dans le cadre du contrat à venir pour parvenir à une meilleure synergie en vue du suivant.
- b) pour ce qui est de la **spécialité « Etudes hispaniques et hispanoaméricaines »**, concernant le **devenir des étudiants** de Master, le dossier n'a pas suffisamment mis en évidence le fait que, au-delà du taux d'échec lors du passage de M1 à M2, celui de M2 au Doctorat est moins élevé, les enseignements de M2 s'inscrivant en **continuité** et en pleine **cohérence** avec les axes de recherche du CRILAUP, EA 764 (centre de recherche auquel la spécialité est adossée, 38 thèses inscrites).
- c) concernant les **intervenants extérieurs**, le dossier ne faisait pas apparaître les interventions régulières de **professeurs invités** (2 par an) dans le cadre du séminaire doctoral du CRILAUP ni celles, plus ponctuelles de professeurs invités dans le cadre du programme Erasmus, ou de conférenciers invités dans le cadre de la préparation au CAPES, ou encore ceux du programme Erasmus Mundus.

2. Certains sont plus discutables :

- a) l'absence supposée d'**enseignements de « civilisation » en M1** est inexacte : il y avait dans la maquette soumise à évaluation, l'enseignement au choix (S2) intitulé « **Peinture et histoire** », qui est de la civilisation, et il y aura (en raison de mutations de personnels) une redéfinition de l'autre séminaire au choix, désormais intitulé « **Métissages des civilisations (Amérique latine / Caraïbes)** ».

- b) il n'y aurait pas non plus de **structuration des séminaires** de Master. Cela est grave et d'autant plus surprenant que la spécialité est adossée à un seul **centre de recherches** dont il adopte intégralement les axes (sommairement : théories du théâtre ; identités et métissages ; productions textuelles et iconographiques de l'exil ; sociolinguistique et lexicologie). D'où l'**articulation Master – Doctorat** et un **suivi des directions de recherche** assez remarquable.
- c) il semble que la **conception « généraliste »** de la spécialité soit apparue comme un élément négatif (contrairement au caractère « pointu » d'Hétérologies, chez les anglicistes). Or, nous avons une **expérience** assez longue de la formation aux niveaux DEA puis Master, et Doctorat, en **adéquation avec les besoins** qui s'expriment en vue de la formation d'enseignants-chercheurs de ce domaine (aussi bien en langue et linguistique, qu'en littérature et « civilisations »), aussi bien dans l'enseignement supérieur français qu'étranger. Les étudiants formés trouvent ainsi des débouchés à ce niveau.



Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD

Demande n° S3110053823

Domaine : Arts, lettres, langues

Master

Mention : Lettres

Notation globale : B

Réponses à l'évaluation de l'AERES

Porteur de projet : Joël THOMAS

Réponse au rapport des experts sur l'évaluation du Master Lettres « Espaces et trajets littéraires »

- « *La double direction dans un Master qui ne comporte qu'une spécialité s'explique mal* » : il y a eu un malentendu dans la formulation de notre dossier. La direction du Master *mention Lettres spécialité « Espaces et Trajets littéraires »* est assurée par le PR Joël THOMAS, PR de classe exceptionnelle en 8^{ème} section. Le PR Anne CHAMAYOU, PR de 2^{ème} classe en 9^{ème} section, assure la direction générale et l'administration de l'ensemble des formations des Masters recouvrant les domaines « *Sciences Humaines et Sociales* » et « *Arts, Lettres et Langues* ».
- « *Il s'agit d'une formation récente qui parvient malgré tout à développer timidement les études doctorales en Lettres (4 inscrits)* » : le nombre de doctorants n'est pas de 4 mais de **12** : 4 en Lettres classiques et modernes, et 8 en Littérature comparée, puisque la Littérature comparée est intégrée dans les enseignements du Master. Par ailleurs, beaucoup de jeunes professeurs ou de récents HDR vont rapidement diriger des thèses, et augmenter le nombre des doctorants. Enfin, **7 Maîtres de Conférences** participant au Master sont en passe de soutenir leur HDR, ce qui montre le profil d'une formation certes récente, mais particulièrement dynamique.
- *Recommandation : instaurer une collégialité dans la gestion du Master avec un partage des responsabilités.* Nous allons effectivement instaurer cette gestion collective des tâches, pour améliorer le pilotage des étudiants, **en nommant un responsable de l'insertion professionnelle de l'étudiant.** Il assurera le suivi de chaque étudiant (les flux modestes permettent et même privilégient cette personnalisation), il le conseillera dans son orientation, et facilitera le cas échéant ses démarches administratives (demande de bourses, recherche de stages). Enfin, il tiendra un bilan statistique des résultats de chaque année, afin que nous puissions mieux nous auto-évaluer. La création de ce conseiller, qui travaillera en synergie avec les centres de gestion des débouchés et des statistiques au niveau de l'université, devrait répondre au point faible mentionné : *le manque de souci des débouchés professionnels. L'adossement aux milieux socio-professionnels* sera assuré par des conférences de responsables du SCUIO-IP et de professionnels.
- *Des flux encore peu satisfaisants.* Cette année, le nombre d'étudiants est en augmentation par rapport à l'année 2008-2009, en particulier en Master 2. D'autre part, nous faisons un effort important de communication et d'information autour du Master. Par exemple, un collègue de l'équipe donne une conférence de présentation de la filière devant tous les étudiants d'Hypokhâgne et de Khâgne du Lycée Saint-Sernin de Toulouse, afin que les étudiants perpignanais soient informés de la possibilité de revenir à l'UPVD au terme de leurs deux années de classe préparatoire.

La dispersion des heures d'enseignement sur des thématiques différentes : le contenu et l'intitulé des cours vont faire l'objet d'un **resserrement autour d'une thématique commune plus cohérente**

et plus lisible. Ce devrait être facile à faire, dans la mesure où tous les participants du Master sont aussi membres actifs de l'E.A. VECT, où ils sont rompus à une pratique commune autour des thèmes retenus par l'E.A. Pour développer cette synergie entre Master et Equipe d'accueil, des passerelles d'initiation à la recherche sont concrètement prévues : un étudiant de Master 1 a fait une communication dans le cadre d'une « Journée Joseph Delteil » organisée par le VECT.



UPVD
Université de Perpignan *Via Domitia*

Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD
Demande n° S3110053829
Domaine : Sciences, technologies, santé
Master
Mention : Ecologie fonctionnelle et développement durable

Notation globale : A

Réponses à l'évaluation de l'AERES
Porteur de projet : Guillaume MITTA

Réponse aux commentaires généraux :

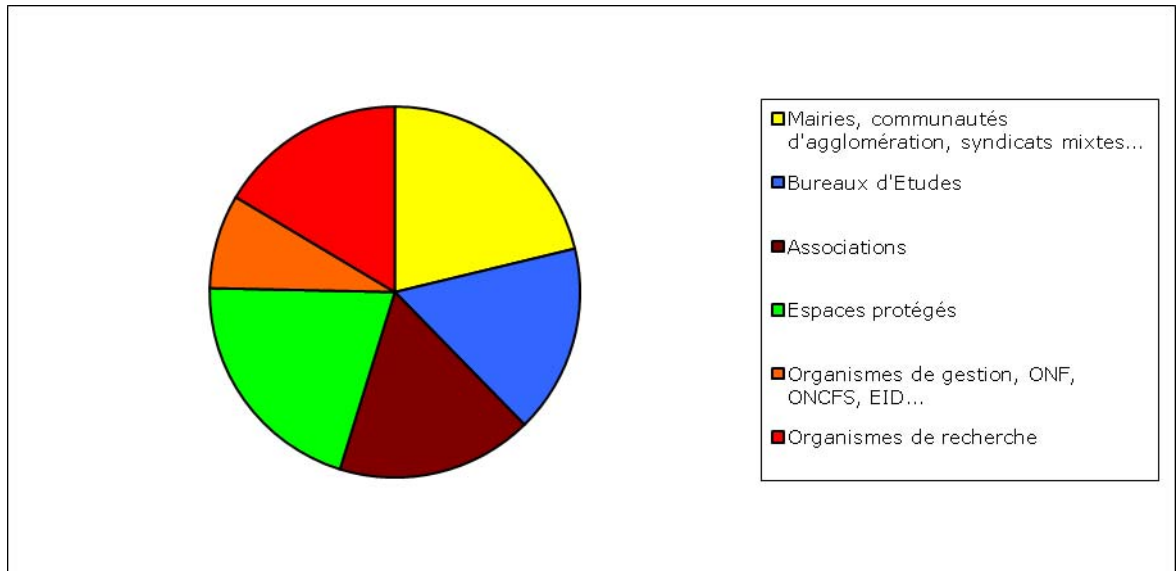
Afin de répondre aux recommandations de l'AERES, nous proposons de changer le titre de cette mention qui sera donc : « Biologie Intégrée : Molécules, Populations et Développement Durable » (BIMoPoD²).

Réponse spécifique Spécialité Biodiversité et Développement Durable :

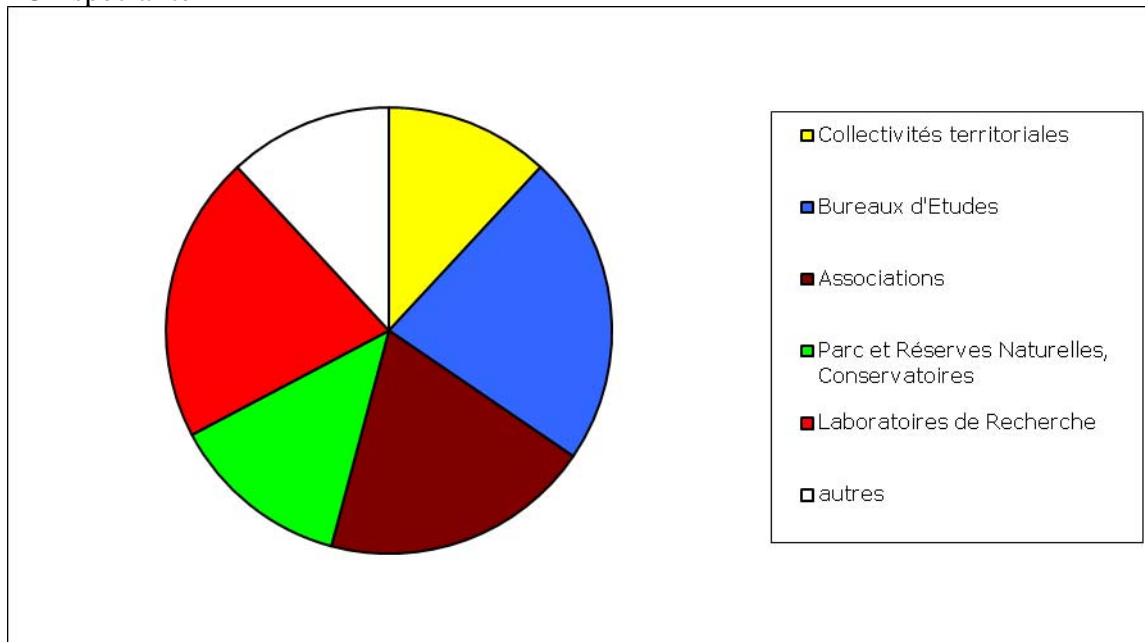
- Points faibles 2 et 3 : Nous vous joignons les données demandées sur le suivi des diplômés et les structures d'accueil des stages.
- Point faible 1 : Effectivement nous avons choisi de centrer les enseignements d'écologie sur la biologie de la conservation et l'écologie des populations. La formation étant généraliste sur les écosystèmes concernés (marins, montagnards, ...) et les efforts de mutualisation ayant été conséquents, elle a dû être spécialisée au niveau des domaines abordés en écologie.

Informations supplémentaires sur les stages et devenir des diplômés du master EMDD spécialité EDD option BGRV (promotions 2003-2006) et et du master BCE spécialité BDD (promotions 2007-actuelle)

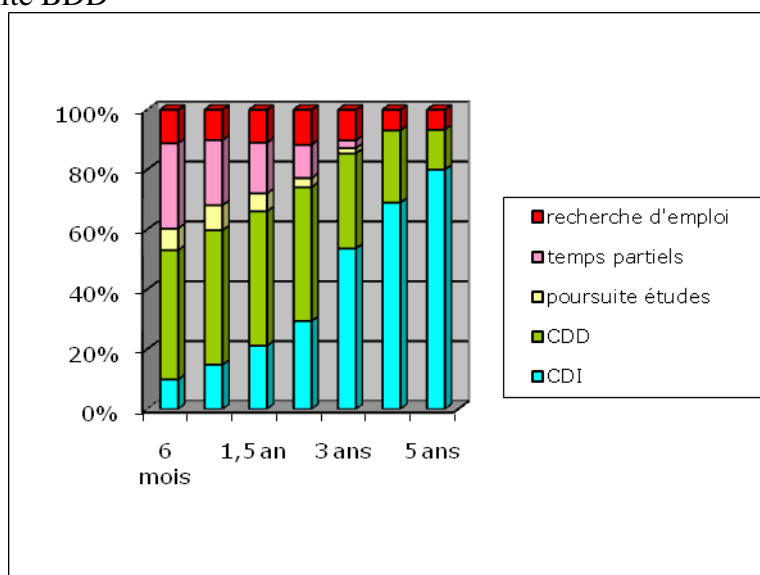
Lieux de stages en M2 EMDD spécialité EDD option BGRV et en M2 BCE spécialité BDD



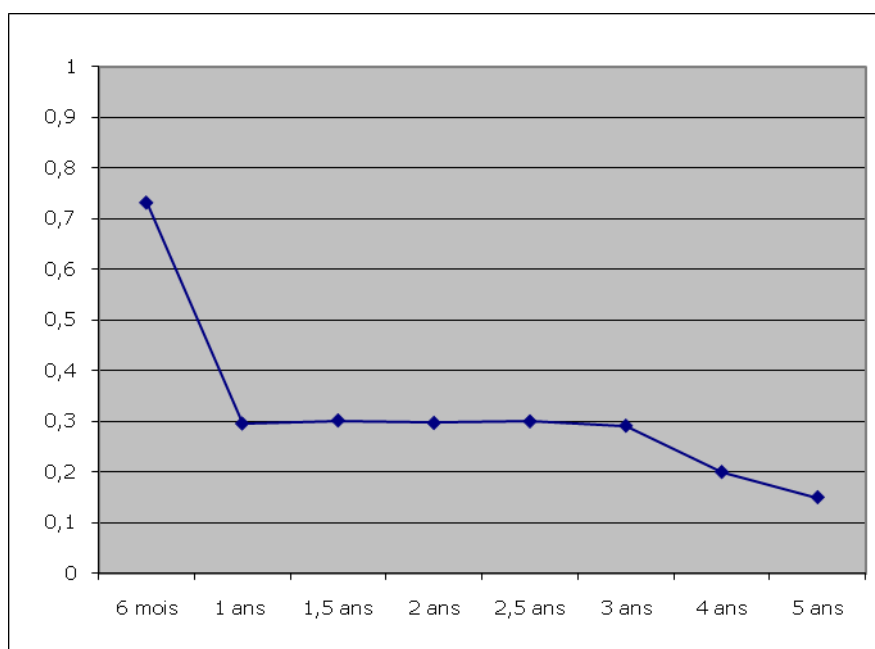
CDI et CDD obtenus par des anciens étudiants de M2 EMDD spécialité EDD option BGRV et de M2 BCE spécialité BDD



Devenir des anciens étudiants de M2 EMDD spécialité EDD option BGRV et de M2 BCE spécialité BDD



Taux de réponses aux questionnaires sur leur devenir des anciens étudiants de M2 EMDD spécialité EDD option BGRV et de M2 BCE spécialité BDD



Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD
Demande n° S3110053835
Domaine : Sciences, technologies, santé
Master
Mention : Electronique, automatique, informatique

Notation globale : A

Réponses à l'évaluation de l'AERES
Porteur de projet : Monique POLIT, Responsable du master EAI

Avis global :

Mise en place d'un processus d'évaluation : L'évaluation des enseignements et des services est programmé à compter du mois de mai 2010 via l'ENT pour l'ensemble de l'établissement et pour tous les niveaux (A l'heure actuelle, déjà 900 retours de questionnaires via l'ENT).

Ouverture de la formation à l'international : Actuellement nous accueillons des étudiants de plusieurs nationalités notamment par l'intermédiaire de « Campus France ». Nous allons essayer de faire des échanges, notamment avec les formations catalanes du domaine. La création par l'UPVD d'un PRES transfrontalier avec notamment les universités de Gérone, des Baléares et de Lleida devrait faciliter l'organisation de ces échanges.

Orientation recherche industrie : les modules d'initiation à la recherche et d'initiation au monde industriel sont désormais au S3 après avoir été au S1, dans la maquette précédente. Ceci correspond à une demande des industriels et des chercheurs qui interviennent dans ces modules, considérant que les étudiants n'étaient pas réceptifs à ces conférences au S1. On pourra néanmoins mettre en place une présentation détaillée des deux parcours et des métiers possibles au S2 pour faciliter le choix des étudiants. On peut cependant remarquer que, dans le domaine couvert par le master, les étudiants qui s'orientent vers la recherche sont pour la plupart dans des laboratoires qui font de la recherche appliquée proche du milieu industriel.

La mise en place d'un stage en première année est plus difficile à réaliser car il ne peut se faire que sur une courte durée et il est toujours difficile de trouver des entreprises décidées à accueillir sur une durée courte des étudiants. On le proposera, néanmoins, aux étudiants, de manière facultative.

Précisions manquantes dans le dossier :

Durée du stage de mi janvier à fin juin ou début septembre. 5 mois et demi minimum.

Suivi des diplômés. Le suivi par les services centraux de l'université a été mis en place depuis peu. La plupart des indications du dossier proviennent d'un suivi réalisé par notre laboratoire. Le nombre de réponses devrait donc augmenter dans les années futures.

Organisation globale de la mention

On pourra proposer aux étudiants des modules en option dans le master énergie solaire. On peut aussi noter que souvent dans le cadre des projets, des sujets orientés « contrôle ou électronique embarquée pour les installations énergétiques » sont proposés.

Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD
Demande n° S3110053837
Domaine : Sciences, technologies, santé
Master
Mention : Energie Solaire

Notation globale : A

Réponses à l'évaluation de l'AERES
Porteur de projet : Pierre NEVEU

Points faibles

1) Nécessité d'effectuer un meilleur suivi du devenir des étudiants (trop de 'sans réponse')

Parallèlement à l'enquête réalisée au niveau de l'établissement, une enquête sur le devenir des étudiants est effectuée chaque année au mois de décembre. Ce sont les résultats de cette enquête, dont le taux de réponses varie entre 80 et 90% pour l'ensemble des promotions qui ont servi de base pour l'analyse du recrutement et du devenir des étudiants. Le taux de réponse élevé s'explique par le fait que c'est l'agent chargé du secrétariat du master qui effectue ce suivi. Les étudiants et diplômés identifient donc très bien cette personne puisqu'ils ont eu affaire à elle de nombreuses fois durant leurs deux années d'étude : préparation du dossier de candidature, liaison avec les étudiants durant le cursus, diffusion des différentes informations de la vie universitaire (bourses d'étude, logement CROUS, proposition de stage, de thèse, d'emploi, etc...). Les résultats de l'enquête réalisée fin 2009 sont annexés à ce document.

2) La formation ne semble pas utiliser les TICE

L'utilisation des TICE est constante dans la formation. Outre la mise en ligne de nombreux cours et TD sur l'ENT de l'Université et la diffusion des informations par ce canal (modification d'emploi du temps, annonces de conférences, etc...), la maquette pédagogique intègre l'utilisation de nombreux logiciels professionnels : Computed fluid dynamics (Comsol®, Fluent®), modélisation et contrôle (Mathlab®, Labview®), CAO (Autocad®), calcul des charges thermiques des bâtiments (Pleiade-Comfie®), calcul réglementaire (ClimaWin ®).

La recherche documentaire via internet est également abordée dans plusieurs cours du module socio-économie : suivi de la législation, veille technologique. Lors de ces cours les étudiants doivent présenter leur résultats lors d'une soutenance avec support projeté.

Enfin, la préparation au C2i, 2^{ème} niveau est intégrée à la formation.

3) Le mode d'évaluation des étudiants n'est pas bien renseigné d'une manière générale et le dossier ne présente pas clairement la façon de prendre les résultats des différentes évaluations (étudiants et industriels)

Les résultats de l'évaluation des étudiants (cf. fiche annexe 2) sont transmis directement aux enseignants concernés. Une réunion de bilan est organisée chaque fin de semestre, en principe à l'issue du jury, dont l'un des objectifs est d'affiner le contenu et la forme des cours/TD/TP des enseignements.

Pour les industriels, il n'y a pas d'enquête formalisée, mais chaque tuteur industriel est invité à signaler les manques éventuels de connaissance qu'il a pu remarquer lors du stage (M2). Ces informations sont transmises en même temps que l'évaluation de l'étudiant

4) Le conseil de perfectionnement ne comprend pas de représentants d'étudiants ou d'organisme d'orientation

La présence d'un étudiant au conseil de perfectionnement sera mise en place dès la rentrée prochaine.

Recommandations

1) Ouverture vers les pays européens

L'ouverture vers l'Espagne est bien engagée, notamment au travers la création d'un PRES Transfrontalier Pyrénées Méditerranée (UPVD, Gérone, Lleida, Palma et Paris 6) du programme européen TRANSVERSALIS (programme INTERREG IV), dont l'une des actions est de développer des formations communes sur les EnR entre l'UPVD et les universités de Lleida, Saragosse et Gérone, et de faciliter la mobilité d'étudiants et d'enseignants chercheurs entre ces quatre universités.

Pour les autres pays européens, la mise en place d'un master européen EUREC (ouverture janvier 2011) devrait permettre de développer les collaborations entre l'UPVD et les nombreuses universités européennes impliquées dans ce master (annexe 3 : projet de master européen présenté aux conseils de l'université)

2) Modalité de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôles des connaissances sont présentées sur la fiche MCC distribuée au étudiants en début d'année universitaire. La fiche MCC 2009/2010 est annexée à ce document (annexe 4)

3) Dispositif de suivi

Cf. ci-dessus, Points faibles, § 1

4) Conseil de perfectionnement

Cf. ci-dessus, Points faibles, § 4

5) stage M1

Cette éventualité a été évoquée lors de l'établissement de la maquette, l'argument positif étant effectivement de renforcer l'expérience professionnelle des étudiants. Après discussion en conseil de perfectionnement et avec les tuteurs industriels des stagiaires de M2, cette solution n'a pas été retenue pour les raisons suivantes :

- Planning : nécessité de reporter certains enseignements de M1 en M2, et par suite réduction de la durée du stage en M2 (actuellement 6 mois minimum)
- Les objectifs pédagogiques du M1 sont d'apporter aux étudiants les connaissances générales dans le domaine des sciences pour l'ingénieur. Bien que l'ensemble des enseignements soient 'solarisés', les connaissances acquises restent générales, ce qui permet à certains étudiants de M1 de postuler dans d'autres masters et donc d'augmenter les possibilités de passerelles. La mise en place d'un stage en M1 nécessiterait donc de renforcer les enseignements spécialisés sur énergie solaire (actuellement en M2), et diminuerait le caractère pluridisciplinaire et transverse de la formation, souhaité à la fois par les étudiants, les industriels et les enseignants chercheurs pour le parcours recherche.

Soulignons toutefois que chaque année, quelques étudiants de M1 (entre 2 et 5) effectuent un stage 'non obligatoire' lors de leur vacances universitaires. Le secrétariat du master appuie leur recherche de stage en leur fournissant une liste d'entreprises susceptibles de les accueillir.

La progression des effectifs et leur qualité.

La figure suivante présente l'évolution des effectifs et le nombre de diplômés depuis 2003. Elle indique clairement que cette formation attire, puisque 2005/2006 correspond à création du master Energie Solaire en remplacement du master ENMA (Energie Nouvelle, Matériaux avancés), qui avait ouvert en 2003. On notera également la progression du taux de réussite qui passe 32% en 2003/2004 à plus de 83% en 2006/2007, et traduit ainsi un niveau général des candidats en nette progression.

La formation continue, débuté en 2006 par la formation en présentiel de quatre demandeurs d'emploi financés par la région s'est poursuivie cette année (5 étudiants).

Elle est complétée par une action de formation spécifique auprès d'une entreprise nouvellement créée : SolarEuromed. Cette entreprise a proposé à 9 ingénieurs issus d'une usine Thomson à Genlis (63), un plan de reconversion, impliquant une formation diplômante : le master Energie solaire. Un plan spécifique de formation de 480 heures d'enseignement (180 heures couvrant partiellement la 1^{ère} année et la totalité des 300 h de la 2^{ème} année) a été adapté pour ces ingénieurs spécialistes des matériaux ou de l'électronique. L'équipe pédagogique du master effectue l'intégralité de ces enseignements sur le site de l'entreprise, à Genlis.

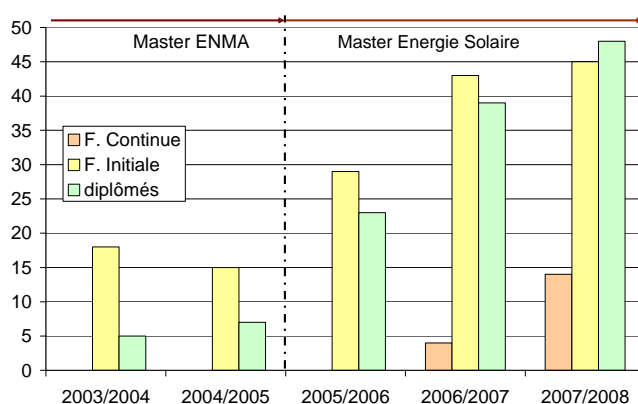


Figure 1 : évolution des effectifs en 2^{ème} année de master et des diplômés.

Un placement satisfaisant

Une enquête réalisée en décembre 2007 auprès des 24 diplômés de juin 2006 et des 39 diplômés de 2009 montre une bonne reconnaissance du diplôme tant au niveau professionnel que recherche, puisque 10 étudiants de la promotion 2006 ont obtenu un financement de thèse.

Notons également que 3 diplômés ont créé leur entreprise (1 en 2006, 2 en 2007, 2 en 2008).

La proportion entre CDI et CDD s'inverse logiquement pour les deux promotions, les diplômés 2006 ayant souvent vu leur CDD initial transformé en CDI. Pour la promotion 2008, les CDD disparaissent, la législation rendant plus attractive les CDD pour les employeurs.

D'après cette enquête, seul un diplômé 2007 et 2 diplômés 2008 est en recherche active d'emploi.

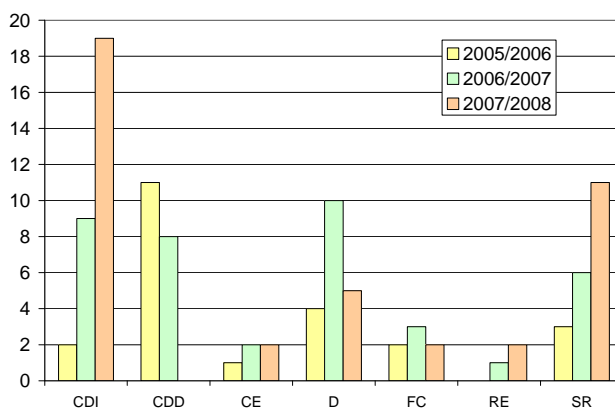


Figure 4 : Placement des étudiants des promotions 2006, 2007 et 2008 au 10 janvier 2008. CE : Création d'entreprise, D : doctorat, FC : formation complémentaire, RE : recherche d'emploi, SR : sans réponse.

Annexe 2 : Fiche d'évaluation des enseignements- 2009/2010

Semestre : S1

Module : Energétique et thermique

Enseignant(s) : P. Neveu

Notez de 0 (nul) à 5 (parfait) :

Contenu : 0 1 2 3 4 5

Présentation Orale : 0 1 2 3 4 5

Documents écrits : 0 1 2 3 4 5

Le niveau vous paraît-il : Trop haut Bon Trop bas

L'évaluation (contrôle) vous a-t-elle paru correspondre au contenu du cours (sujet, niveau, durée) :

Critiques et suggestions pour améliorer ce module :

Annexe 3 : Master européen en énergie renouvelable

L'agence EUREC [1]

L'agence EUREC (European Renewable Energy Research Centers Agency) est un groupement européen d'intérêt économique, créé en 1991 pour renforcer et rationaliser les efforts européens de recherches, de démonstration et de développement dans toutes les technologies d'énergie renouvelable. C'est une association indépendante, comportant 43 groupes de recherche partout de l'Europe (cf. liste, annexe 1).

Les domaines de recherche des membres d'EUREC incluent les bâtiments solaires, l'éolien, le photovoltaïque, la biomasse, l'énergie hydraulique, les centrales thermiques solaires, l'énergie de l'océan, la chimie solaire et les matériaux solaires, les systèmes hybrides, et l'intégration des énergies renouvelables dans l'infrastructure de production et de distribution de l'énergie.

Les activités de l'agence portent sur quatre actions :

- Mise en réseaux des compétences en matière de recherche sur les EnR
- Création de lien fort entre l'industrie des EnR et les centres de recherche
- Lobbying auprès des décideurs de l'UE
- Formation

C'est dans ce dernier volet que s'inscrit le master européen en énergie renouvelable.

Le master européen en énergie renouvelable [2]

L'agence d'EUREC est l'initiateur et le coordonnateur du programme universitaire « master européen en énergie renouvelable ». Ce master spécialisé (BAC+6) s'adresse à des ingénieurs ou des titulaires de master, qui veulent se spécialiser dans une des technologies d'énergie renouvelable, telles que l'énergie éolienne, la biomasse, le photovoltaïque, l'habitat solaire ou les systèmes hybrides.

Organisation

Huit universités européennes participent actuellement à ce programme. La formation est organisée sur trois semestres (18 mois).

Le premier semestre (septembre à janvier) est organisé dans l'une des 4 universités 'cœur' (core universities) du programme. Les cours sont donnés ; suivant les universités, en anglais, en français ou en espagnol.

- Ecole des Mines de Paris (FR)- en français
- Loughborough University (UK)- en anglais
- University of Zaragoza (ES)- en espagnol
- University of Oldenburg (DE)- en anglais

Le contenu des cours porte sur la gamme complète des technologies d'énergie renouvelable.

Pour le deuxième semestre (février à juillet), l'étudiant choisit une université de spécialisation (speciality universities) obligatoirement dans un pays différent de celui où il a passé son premier semestre. Actuellement, cinq spécialisations existent :

- Systèmes hybrides (University of Kassel, DE)
- Energie éolienne (Technical University of Athens, GR)
- Photovoltaïque (University of Northumbria, UK)
- Bioénergies (University of Zaragoza, SP)
- Economie d'énergie dans le bâtiment (University of Athens, GR)

Les cours sont donnés en anglais

Le dernier semestre (août à décembre) consiste en un stage en entreprise, validé par une soutenance à Bruxelles en décembre.

Inscriptions, diplômes

Les étudiants s'inscrivent tout d'abord à l'EUREC. Les droits d'inscription s'élevaient pour 2008/2009 à 7000€.

Ils s'inscrivent également dans l'université cœur pour le premier semestre, et dans l'université de spécialisation pour le deuxième semestre. Le montant des droits d'inscription est fixé par les universités.

Ce sont les universités 'cœur' qui délivrent le diplôme dont l'intitulé est la traduction littérale dans la langue du pays de 'European master in Renewable Energy'.

L'UPVD, Université de spécialisation

Gilles Flamant, directeur de PROMES, a proposé à l'EUREC (en 2007) un semestre de spécialisation portant sur l'énergie solaire thermique.

Une proposition de cursus a été présentée par P. Neveu et G. Flamant à Bruxelles, le 19 février 2009 [3].

Il s'agit d'accueillir entre 10 (min) et 15 (max) étudiants par an sur le site d'Odeillo, pour un semestre de spécialisation nommé : Solar Thermal Energy et porté par l'UFR SEE de l'Université de Perpignan.

Le programme, dont la structure a été copiée sur le master Energie solaire, comprend 240h d'enseignement (140 h CM, 100h TD/TP, cf. Tableau 1).

UE	ECUE	CM	TD/TP	Total
Fundamentals	Radiative heat transfer	20	10	30
	Combined heat and mass transfer	20	10	30
Solar Low Temperature	Solar Collectors theory and technologies	20	10	30
	Solar Conversion (solar heating/cooling)	20	10	30
Solar High Temperature	Solar concentrating systems and receiver	20	10	30
	Solar power plants	20	10	30
	Solar fuels	20	10	30
Heat Storage		20	10	30
Total		160	80	240

Tableau 1 : semestre de spécialisation 'Solar thermal energy'. UE : Unité de valeur, ECUE : Élément Constitutif des Unités de Valeur.

L'équipe enseignante serait composée d'enseignants chercheurs et chercheurs de PROMES. La quasi totalité des cours serait donnée dans les locaux de PROMES-Odeillo, qui disposent de moyens expérimentaux uniques au monde en ce qui concerne le solaire concentré. Une à deux semaines sont toutefois prévues sur le site de Perpignan pour des expérimentations portant sur le solaire basse température (réfrigération solaire, centre d'essai de capteur,...).

Cette proposition a été acceptée sur le principe par l'agence EUREC en juin 2009 pour une rentrée en janvier 2011.

Au niveau des moyens financiers impliqués par une telle action, l'objectif est d'autofinancer cette formation :

Coût de la formation :

- Vacances : 320 hTD, soit environ 12,8k € /an
- Fonctionnement : 11,7 k€/an

Reversement EUREC (base année 2008/2009)

- Forfait Université de spécialisation : 22 k€
 - Sur inscription étudiant : 500 €/étudiant
- Soit, sur la base minimum de 10 étudiants : 27 k€/an

Cotisation EUREC (base année 2008/2009) :

- Cotisation annuelle 2,5 k€

L'adhésion à EUREC

La première étape pour mettre en place cette formation est de devenir membre de l'agence. Seule une structure travaillant sur les EnR est éligible (en non pas l'université tout entière). Les statuts de l'association EUREC et les conditions d'admission sont présentés en annexe 2.

Après discussion avec Fabrice Lorente, VP Cevu et Lorette Aspart, Doyen de l'UFR SEE, cette formation pourrait être portée par l'UFR SEE dont les enseignants chercheurs de PROMES dépendent. Il est donc nécessaire de demander rapidement l'adhésion de l'UFR SEE à l'agence EUREC, qui, si elle est acceptée coûtera 2500€/an (cf. formulaire d'adhésion en annexe 3 et Enseignants Chercheurs de l'UFR SEE impliqués en annexe 4).

Références

[1] : <http://www.eurec.be/>

[2] : <http://master.eurec.be/>

[3] : <http://www.eurec.be/content/view/263/29/>

Liste des membres d'EUREC

AEE Institute for Sustainable Technology Arbeitsgemeinschaft Erneuerbare Energie / Post Box 212 / Feldgasse 19 / A-8200 Gleisdorf / Austria /
ARMINES/MINES ParisTech B.P. 207 / 06904 Sophia Antipolis Cedex / France /
Arsenal Research Business Unit Renewable Energy Technologies / Giefinggasse 2 / A-1210 Wien /
BRGM 3, Avenue Claude Guillemin / BP 6009 / 45060 ORLEANS Cedex 02 / France /
CENER C/ Ciudad de la Innovación 7 / 31621 Sarriguren / Spain /
CIEMAT Avenida Complutense 22 Edf. 42 / 28040 Madrid / Spain /
CNRS-InESS BP 20 / 23, rue du Loess / 67037 Strasbourg Cedex / France /
CNRS Laboratoire PROMES Centre du Four Solaire Felix Trombe / BP 5 66125 Odeillo Cedex, France /
CRES Centre of Renewable Energy Sources 19th km Marathonos Ave. / 19009 Pikermi Attiki / Greece /
CREST Centre for Renewable Energy Systems Technology Renewable Energy Laboratory / Loughborough University / Loughborough / Leicestershire, LE11 3TU / United Kingdom /
CEA-INES INES RDI / Savoie-Technolac / 50 av du Lac L?man / 73377 Le Bourget du Lac / France /
DLR German Aerospace Centre Deutsches Zentrum für Luft - und Raumfahrt / Linder Hoehe / 51147 Koeln / Germany /
ECN Energy research Centre of the Netherlands Energieonderzoek Centrum Nederland / Westerduinweg 3 / Postbus 1 / NL-1755 ZG Petten / The Netherlands /
ECOFYS Kanaalweg 16-G / NL-3526 KL Utrecht / P.O. Box 8408 / NL-3503 RK Utrecht / The Netherlands /
EPFL Laboratoire d'Energie Solaire et de Physique du Bâtiment (LESO-PB) Station 18 / CH - 1015 Lausanne / Switzerland /
Fraunhofer ISE Heidenhofstrasse 2 / 79110 Freiburg / Germany /
Fundación CIRCE (CIRCE Foundation) CPS University of Zaragoza / María de Luna 3 / 50015 Zaragoza / Spain /
FZJ Forschungszentrum Jülich (Jülich Research Centre) Leo-Brandt-Strasse / 52425 Jülich / Germany /
Garrad Hassan & Partners Ltd. Larsbjørnsstræde 3 / DK-1454 Copenhagen K / Denmark /
Helmholtz-Zentrum Berlin für Materialien und Energie Glienicker Strasse 100 / 14 109 Berlin / Germany /
HUT Helsinki University of Technology Otakaari 3A / 02150 Espoo Finland /
IEE- Institute for Electrical Engineering, University of Kassel Institut für Elektrische Energietechnik - Elektrische Energieversorgungssysteme / Wilhelmshöher Allee 71-73 / 34121 Kassel / Germany /
IMEC Interuniversity Microelectronics Center Kapeldreef 75 / 3001 Leuven - Heverlee / Belgium /
ISET Institute for Solar Energy Supply Technology Institut für Solare Energieversorgungstechnik e. V. / Königstor 59 / 34119 Kassel / Germany /

ISFH Institut für Solarenergieforschung GmbH An-Institut der Universität Hannover / Fachbereich Physik / Am Ohrberg 1 / D - 31860 Emmerthal / Germany /
IT Power Ltd Grove House / Lutyens Close / Chineham / Hampshire, RG24 8AG / UK
ITER Technological Institute of Renewable Energy Instituto Tecnológico y de Energías Renovables / Polígono Industrial de Granadilla / 38611 Granadilla / Tenerife / Spain /
European Commission, DG Joint Research Centre, Institute for Energy, Renewable Energy Unit Associate Member / 21020 Ispra (Va) / Italy /
NaREC New and Renewable Energy Centre Eddie Ferguson House / Ridley Street / Blyth / Northumberland NE24 3AG / UK /
NPAC Newcastle Photovoltaics Applications Centre Northumbria University/ Ellison Place / NE1 8ST Newcastle upon Tyne / United Kingdom /
NTUA National Technical University of Athens Renewable Energy Sources Unit PO Box 64011 / 15701 Zografou (Athens) / Greece /
Carl von Ossietzky Universität Oldenburg Institute of Physics - Carl von Ossietzky Universität / Oldenburg / D-26111 Oldenburg / Germany /
Warsaw University of Technology, Centre for Photovoltaics Centre of Photovoltaics / Warsaw University of Technology / IMiO PW, Koszykowa 75 / 00-662 Warsaw / Poland /
STFC Rutherford Appleton Laboratory Building R63 / Chilton / Didcot / Oxfordshire, OX11 0QX / United Kingdom /
RISOE-DTU National Laboratory of Sustainable Energy- Wind Energy Division P.O. Box 49 / 4000 Roskilde / Denmark /
TECNALIA ENERGIA Parque Tecnológico / Edificio 202 / E-48170 Zamudio (Bizkaia) / Spain /
SFFE Senter for Fornybar Energi (Centre for Renewable Energy - NTNU - SINTEF - IFE) Institutt for Energi- og Prosessteknikk / NTNU / 7034 Trondheim / Norway /
UCD Dublin School of Architecture / Richview, Clonskeagh / Dublin 14 / Ireland /
University of Athens Physics Department Group of Building Environmental Research Physics Building V / 157 84 University Campus Athens / Greece /
University of Szeged Department of Biotechnology / H-6726 Szeged / Kozepfasor 52 / Hungary /
VTT P.O. Box 1601 / 02044 VTT Espoo / Finland /
WIP- Renewable Energies Sylvensteinstr. 2 / 81369 München / Germany /
ZSW Centre for Solar Energy and Hydrogen Research ZSW Zentrum für Sonnenenergie- und Wasserstoff-Forschung Baden-Württemberg / Industriestraße 6 / 70565 Stuttgart / Germany /

MCC 10 MASTER ENERGIE SOLAIRE

SEMESTRE 1

Unité d'Enseignement	Matières	1ère session		2ème session				heures ENS		Coef	ECT S	
		Nature des épreuves (Ecrit et/ou Oral)	Modalités de répartition	Nombre épreuves	Durée des épreuves	Nature des épreuves (Ecrit et/ou Oral)	Modalités de répartition	CM	TD		TP	
UE1 Fondamentaux	Equations de bilan	Ecrit	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Physique du solide	Ecrit	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
UE2 Modélisation	Analyse numérique appliquée aux sciences de l'ingénieur	Ecrit + contrôle	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Modélisation et automatique des systèmes	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
UE3 Energie	Thermodynamique des procédés	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Optimisation thermodynamique	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
UE4 Matériaux	Relation Structure/Propriétés	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Synthèse des Matériaux et traitement de surface	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
UE5 Socio-eco	Contexte énergétique et environnementale	Ecrit	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Législation	Ecrit	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3

SEMESTRE 2

Unité d'Enseignement	Matières	1ère session		2ème session				heures ENS			Coef	ECTS
		Nature des épreuves (Ecrit et/ou Oral)	Modalités de répartition	Nombre épreuves	Durée des épreuves	Nature des épreuves (Ecrit et/ou Oral)	Modalités de répartition	CM	TD	TP		
UE1 Fondamentaux	Modélisation des transferts	Ecrit	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Interaction rayonnement matière	Ecrit + TP	75% / 25%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
UE2 Modélisation	Commande avancée	Ecrit + TP	75% / 25%	1	3h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Supervision et télégestion	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
UE3 Energie	Energie Solaire : Captation	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Energie Solaire: Conversion	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
UE4 Matériaux	Sélection des matériaux et procédés intégrés	Ecrit	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Matériaux pour PV	Ecrit	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
UE5 Socio-eco	Langues	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	L'innovation et sa valorisation	Rapport	100%	1		Rapport	100%	10	12	8	3	3

SEMESTRE 3

Unité d'Enseignement	Matières	1ère session		2ème session				heures ENS			Coef	ECT S
		Nature des épreuves (Ecrit et/ou Oral)	Modalités de répartition	Nombre épreuves	Durée des épreuves	Nature des épreuves (Ecrit et/ou Oral)	Modalités de répartition	CM	TD	TP		
UE1 Fondamentaux	Outils numériques pour les transferts de masse et de chaleur	Ecrit	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Métrologie et Capteurs	Ecrit	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Simulations numériques avec des logiciels professionnels	Rapport	100%	1		Rapport	100%	10	12	8	3	3
	Electronique de puissance	Ecrit + TP	75% / 25%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
UE2 Modélisation	Planification optimale	Ecrit	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Techniques inverses	Rapport	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Bureau d'études logicielles	Rapport	100%	1		Rapport	100%	10	12	8	3	3
	Etude de cas	Rapport	100%	1		Rapport	100%	10	12	8	3	3
UE3 Energie	Habitats solaires	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3

	Génie climatique	Rapport	100%	1		Rapport	100%	10	12	8	3	3
	Centrales électriques solaires	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Energie solaire et environnement durable	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
UE4 Matériaux	Caractérisation des matériaux et propriétés	TP	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Outils logiciels en sciences des matériaux	Rapport + soutenance	50% / 50%	2		Rapport + soutenance	50% / 50%	10	12	8	3	3
	Filières Photovoltaïques	Ecrit + Rapport + soutenance	33,33%/ 33,33%/ 33,33%	2		Rapport + soutenance	50% / 50%	10	12	8	3	3
	Stockage de l'énergie solaire	Ecrit + TP	66,66% / 33,33%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
UE5 Socio-eco	Entrepreneuriat	Ecrit	100%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3
	Projet de technologie solaire innovante	Rapport + soutenance	50% / 50%	2		Rapport + soutenance	50% / 50%	10	12	8	3	3
	Génie de l'innovation	Rapport + soutenance	50% / 50%	2		Rapport + soutenance	50% / 50%	10	12	8	3	3
	Outils pour le développement durable	Rapport + soutenance	50% / 50%	1	2h	ecrit	100%	10	12	8	3	3

SEMESTRE 4

Unité d'Enseignement	Matières	1ère session		2ème session				heures ENS			Coef	ECTS
		Nature des épreuves (Ecrit et/ou Oral)	Modalités de répartition	Nombre épreuves	Durée des épreuves	Nature des épreuves (Ecrit et/ou Oral)	Modalités de répartition	CM	TD	TP		
UE Stage	Stage en entreprise (Master Recherche)	Rapport + soutenance	50%/50%	2	20'	Rapport + soutenance	50%/50%				20	30
	Stage en laboratoire (Master Pro)	Rapport + soutenance	50%/50%	2	20'	Rapport + soutenance	50%/50%				20	30



Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD
Demande n° S3110053839
Domaine : Sciences, technologies, santé
Master
Mention : Chimie : molécules bioactives et environnement (MoBiE)

Notation globale : B

Réponses à l'évaluation de l'AERES
Porteur de projet : Jean-François COOPER

Réponse aux remarques émises par les rapporteurs concernant la demande d'habilitation du master mention : Chimie : Molécules Bioactives et Environnement.

Objectifs scientifiques :

Les rapporteurs semblent avoir interprété la présence d'enseignements dans le domaine de la biologie comme une volonté d'offrir aux étudiants une double compétence chimie/biologie, à parties égales. Ce master est résolument à « dominante chimie » (*cf* graphique joint page suivante) mais propose une approche intégrée originale qui nous semble indispensable.

Il est évident que les contaminants exogènes et plus particulièrement les pesticides ou les métabolites secondaires produits dans les milieux étudiés (qu'ils soient marins ou terrestres) agissent sur des cibles biologiques définies. Or, dans le but de développer des moyens d'analyse de ces composés, il est impératif d'étudier ces molécules bioactives en relation avec leur cible biologique. Mais cette approche ne constitue pas une finalité de ce master où l'analyse chimique occupe une place dominante. De ce fait, ce master ne rentre pas en concurrence avec la spécialité chimie des biomolécules de l'université de Montpellier II ou les autres masters nationaux dédiés à la pharmacochimie.

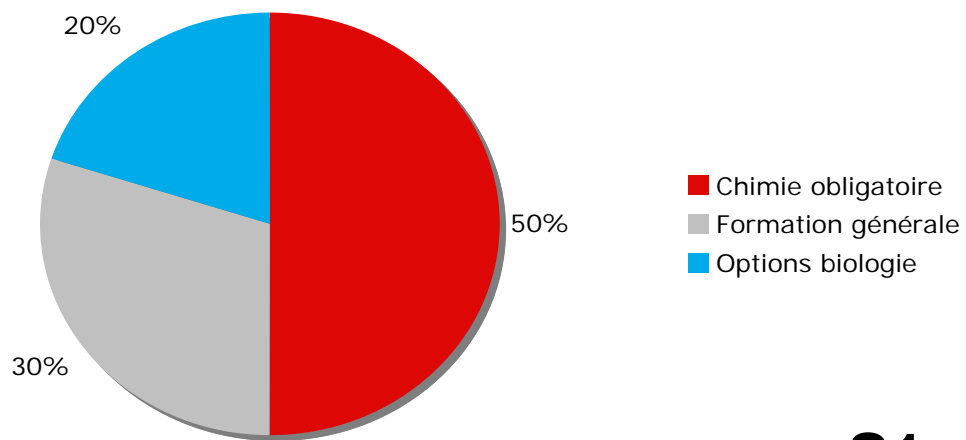
Débouchés :

Les différentes directives européennes concernant l'utilisation des pesticides, de divers additifs chimiques et la nécessité d'en contrôler la dissémination rendent impérative la formation de scientifiques de haut niveau, capables de mettre en place des protocoles d'analyse de ces produits dans différents milieux. C'est pour répondre à ces demandes émergentes qui concernent au sens large le développement durable que ce master a été déposé. C'est en se basant sur cette demande que nous pouvons espérer que cette formation permettra une insertion facile des étudiants formés dans la vie professionnelle.

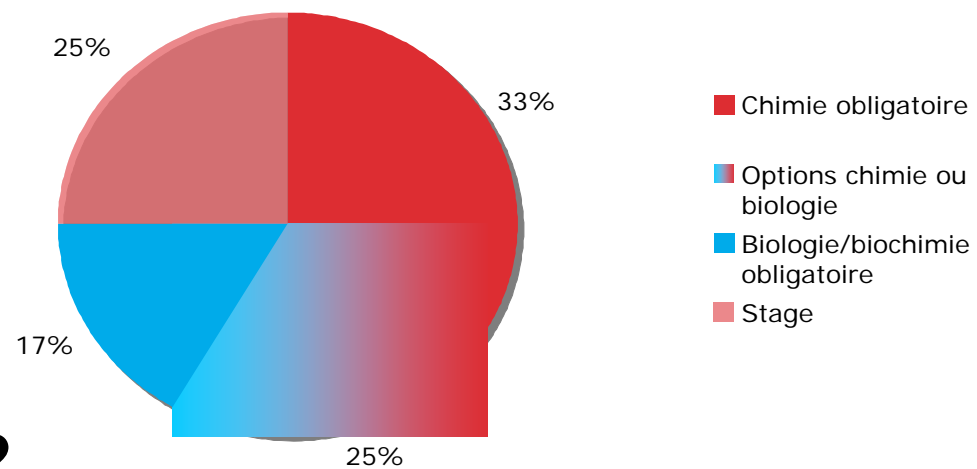
Flux d'étudiants :

Il est mentionné dans l'avis global que les flux d'étudiants sont faibles. Ce flux, en progression régulière, correspond à celui observé dans bien des masters nationaux. Par ailleurs, afin d'offrir une formation de qualité aux étudiants, nous souhaitons privilégier des promotions restreintes (taux d'encadrement optimal et mise en place d'un suivi personnalisé des étudiants).

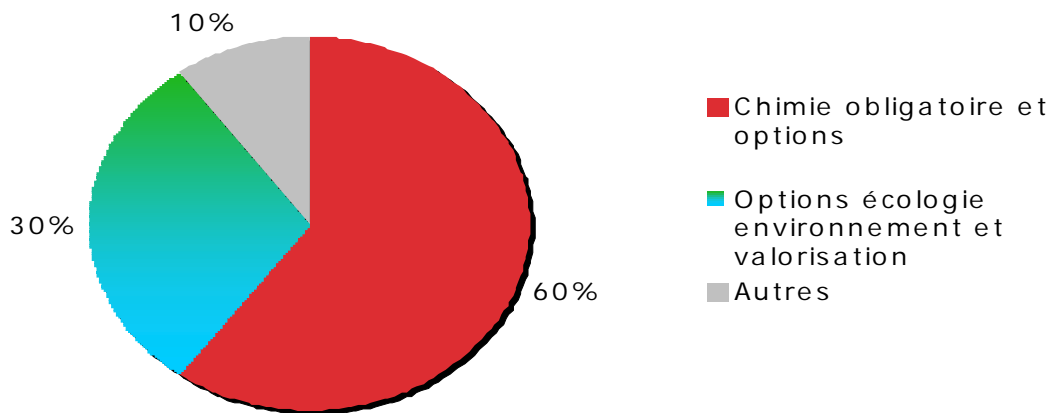
Répartition des enseignements par discipline (% ECTS)



S1

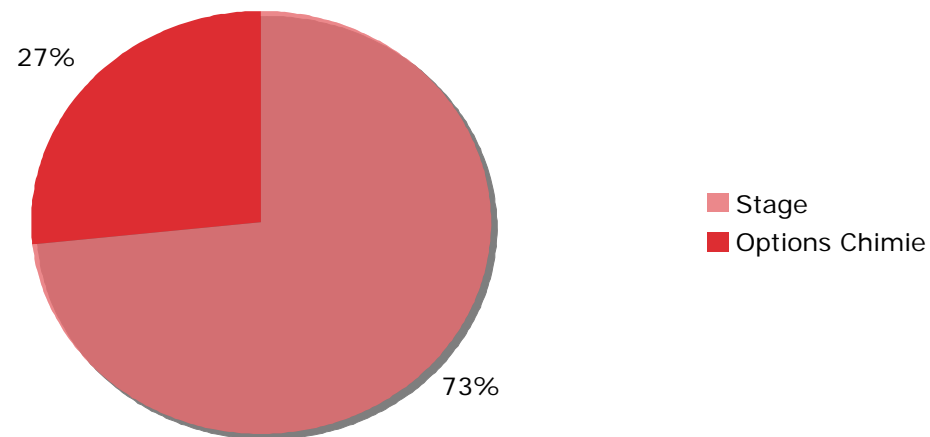


S2



S3

S4



Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD
Demande n° S3110053843
Domaine : Sciences, technologies, santé
Master
Mention : Géosciences marines et environnements aquatiques

Notation globale : B

Réponses à l'évaluation de l'AERES
Porteur de projet : Serge BERNE

Veillez trouver ci-dessous des commentaires à la suite de l'évaluation du projet de Master GMEA.

Nous avons lu avec intérêt l'évaluation de l'AERES concernant notre projet de Master "Géosciences Marines et Environnements Aquatiques".

Nous notons que le contenu attractif et la spécificité de cette formation sont reconnus, la justification du classement "B" provenant uniquement de critiques ou faiblesses sans lien avec ce contenu. Voici nos commentaires en réponse aux principales remarques de l'AERES (qui figurent en gras et italiques):

Dossier peu documenté en termes de connaissance des débouchés:

En ce qui concerne les possibilités de débouchés des étudiants à l'issue du master, nous insistons sur les points suivants (déjà évoqués dans le document original):

- D'une manière générale, la formation peut conduire au doctorat et ouvrir aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche. Plus spécifiquement, les domaines privilégiés par la formation concernent l'étude des transferts continent/océan et le fonctionnement des marges, la connaissance des écosystèmes marins et aquatiques, en particulier méditerranéens et la gestion des milieux et des ressources. Sur la base des quatre dernières années, le taux d'inscription en thèse à l'issue du master "Recherche" en Géosciences (EVOG) est de 40% (10 étudiants sur 25).

Pour ce qui concerne les filières "appliquées" de la formation, nos étudiants disposeront d'une expertise dans le domaine de la dynamique des systèmes marins et milieux aquatiques, de la gestion du domaine côtier, de la géologie sédimentaire. Ils auront une pratique du diagnostic environnemental. Dans la perspective du développement des aires marines protégées, il pourront trouver des débouchés nouveaux, d'autant plus que le CEFREM¹ est partie prenante au plan scientifique de ces actions. La maîtrise des outils techniques (SIG, cartographie numérique, bases de données, modélisation) et des notions dans le domaine juridique et de la connaissance des structures institutionnelles leur permettront de trouver des postes dans les administrations et les collectivités territoriales (que nous associons à la formation). Une partie de nos étudiants trouve actuellement des débouchés dans le domaine de l'exploration pétrolière, en particulier ceux d'origine africaine. Nous avons établi des liens avec le "tuteur géosciences" de Total pour le Gabon-Congo-Cameroun, afin de permettre aux meilleurs étudiants de ces pays de venir à Perpignan suivre notre master et en retour d'avoir accès à des stages et des postes dans leur pays d'origine.

Un « créneau » original de l'UPVD concerne la connaissance des corps sédimentaires quaternaires, importante en géologie de réservoir, et aussi dans les activités de reconnaissance de sites et d'étude d'impact des exploitations. Le renforcement des liens avec Fugro-France, EDF et

¹ Comme évoqué dans le projet initial, la fusion entre la composante "Géosciences" du laboratoire Images, une partie des biologistes intervenant dans la composante "milieux aquatiques" de GMEA et le CEFREM a été entérinée. Ce nouveau projet a reçu la note "A" par l'AERES. Le master GMEA sera donc très fortement appuyé sur le CEFREM, ce qui devrait amplifier la dynamique enseignement/recherche et donner une meilleure lisibilité à la formation, y compris au plan national et international.

d'autres sociétés impliquées dans des projets "offshore" (éoliennes en mer, ..) nous permettra de proposer plus de stages dans ces secteurs en plein développement.

En dehors des domaines de la recherche et de l'enseignement, les débouchés escomptés concernent:

- Communautés de communes et communautés d'agglomération,
- Service environnement municipal,
- Conseil régionaux,
- Parc naturel régional
- Administration d'Etat (attachés territoriaux, ingénieurs, ingénieurs territoriaux)
- Bureaux d'études privés,
- Compagnies pétrolière et minières
- Agence de l'eau,
- Associations.

Un suivi personnalisé de l'insertion professionnelle sera assuré par le secrétariat du Master et la cellule Emploi de l'observatoire de la vie étudiante de l'UPVD.

Le bilan prévisionnel n'apparaît pas dans le dossier (mais il apparaît dans l'auto-évaluation):

L'objectif est un recrutement en première année d'une trentaine étudiants en première année (sur la base de d'un recrutement d'étudiants en provenance de l'extérieur de 75%) et d'une quarantaine en 2^{ème} année (chiffres basés sur la simple addition des effectifs actuels des différentes formations concernée.

Les débouchés prévisionnels sont répartis de la façon suivante : 30% sociétés de service, 20% grandes entreprises géologiques et minières, 20% administrations, 20% Enseignement-Recherche, 10% EPIC.

L'implication forte de l'environnement régional dans la formation peut générer une faiblesse au niveau des connaissances générales et risque de limiter l'insertion professionnelle: Il a été justement souligné que notre implication régionale est reconnue comme l'un des points forts de notre formation. Mais l'expérience et la qualité des enseignants-chercheurs qui assurent la formation va très largement au-delà du périmètre régional car tous impliqués dans des projets internationaux, bien au delà de la mer catalane.

Absence de précision sur les passerelles M1-M2. Jusqu'à présent, c'est surtout en master recherche que le passage de certains étudiants a été refusé (ceux-ci étant orientés vers le master "Pro", ou redoublant dans de rares cas). Avec le nouveau master "indifférencié", nous orienterons en M2 les étudiants "moyens" vers les options du M2 les plus appliquées. Ceci dit, et en contradiction avec les recommandations faites à l'établissement, nous considérons nécessaire de maintenir la possibilité de refuser l'accès au M2 à des étudiants qui n'en seraient pas jugés capables, ou qui seraient mal orientés (rappelons qu'actuellement, la moitié au moins de nos étudiants de M1 proviennent d'autres universités et ont donc été jugés uniquement sur leur dossier.

Implication de professionnels trop modeste : L'appel à des professionnels doit constituer un apport de qualité à cette formation et l'excellence nous conduit à faire appel à des intervenants au niveau national et international et pour des raisons de coût, ces interventions se font et feront sous forme de conférences sur une ou deux journées. Il faut cependant préciser que le nombre d'intervenants extérieurs affichés dans la maquette est de 6. Il s'agit de professionnels et de personnels des collectivités.

Absence d'enseignants issus de la section 35 : Comme l'indique notre projet, notre formation est centrée sur l'étude des environnements marins et aquatiques, avec des intervenants issus de la section 36, mais aussi 2, 5, 37, 66, 67. Les concepts de la géodynamique sont enseignés par plusieurs collègues bien formés dans ce domaine dont certains sont issus de la section 35 mais assis sur des postes 36.

Pilotage de la formation: pas ... d'étudiants inscrits: Le pilotage est assuré dans les conditions optimale par le chef de projet et de son équipe pédagogique. Pour ce qui est de la formation continue

il semble que la population potentiellement concernée localement soit relativement faible d'une part mais surtout que les contraintes d'emploi du temps soient un frein d'autre part.

Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD
Demande n° S3110053870
Domaine : Sciences humaines & sociales
Master
Mention : Géographie et aménagement durable

Notation globale : A

Réponses à l'évaluation de l'AERES **Porteur de projet : David GIBAND**

Les critiques faites par l'AERES étant peu nombreuses, nous pouvons y répondre point par point.

Les points faibles de l'évaluation

- Recrutement local

Il est indispensable d'envisager un recrutement local (environ pour moitié des inscrits en M), pour encourager les inscriptions dans le cycle de Licence. Cependant, nous recrutons aussi beaucoup à l'extérieur pour le M1 et le M2 pro. En M1, nous avons eu plus de 100 candidatures en septembre 2009, dont les trois-quarts étaient extérieures ; au final, seulement 10 étudiants sur 25 sont des locaux. En M2, d'autres extérieurs sont à nouveau recrutés : il y a 9 étudiants locaux pour 21 inscrits. Globalement, en M, nous avons donc une majorité de personnes extérieures qui viennent parfois de très loin (notamment un étranger, un guyanais et une de Meurthe-et-Moselle, mais aussi de Seine-Maritime, d'Indre-et-Loire etc.). De même, le recrutement en licence 3 parcours aménagement repose sur un recrutement large se composant pour plus de la moitié d'étudiants issus d'autres universités (Toulouse, Lyon, Bordeaux,...) et souvent de l'étranger (parmi nos derniers inscrits figurent des étudiants de nationalité : canadienne, brésilienne, chinoise, africaine, allemande).

Pilotage et évaluation trop peu développés

- 35 intervenants extérieurs, ce qui semble élevé

Notre préoccupation est non seulement de très fortement confronter les étudiants au monde professionnel, mais aussi d'impliquer complètement celui-ci dans la formation. Il faut se rappeler que le contexte local est souvent difficile, et que trouver chaque année un nombre de stages important est malaisé. Employer un nombre relativement élevé de professionnels, c'est aussi les conduire à ouvrir les portes de leurs administrations et de leurs entreprises aux étudiants, ce qui – à terme – favorise leur emploi. Par ailleurs, il convient de distinguer deux niveaux d'interventions. En premier lieu, un nombre limité d'intervenants professionnels (une dizaine) se partagent un volume important d'heures. Il s'agit de professionnels anciennement engagés dans nos formations (parfois à l'origine du diplôme) qui cumulent chacun jusqu'à 96 heures d'enseignement. Ces personnes jouent un rôle majeur dans nos formations tant par leur implication pédagogique lourde, que par l'encadrement de travaux et de stages d'étudiants ; certains (deux) dirigent des ateliers pédagogiques et sont membres de la commission de recrutement du M pro et sont régulièrement associées aux décisions (maquette, jury d'examen...). En second lieu, un nombre plus important de professionnels se justifie au regard d'un besoin, régulièrement renouvelé, en conférencier sur des thèmes précis : procédures de PRI, financement d'une ZAC, nouvelle législation... Il s'agit donc essentiellement de conférenciers intervenants sur de petits volumes horaires.

Nous nous engageons, comme le font d'autres master et instituts d'urbanisme et d'aménagement, à nous doter d'une structure de pilotage et de gouvernance du master faisant intervenir de façon collégiale et paritaire : universitaires, professionnels et représentants étudiants.

- Nombre des étudiants en parcours R

La réponse est faite ci-après.

Parcours Pro :

- Manque d'ouverture :

Jusqu'en 2005, le master pro bénéficiait d'un partenariat avec l'école d'architecture de Montpellier assurant à la fois des volumes d'étudiants et des partenariats pédagogiques. Pour de multiples raisons (passage des écoles d'architecture au LMD, préférence au renforcement des liens avec les universités de Montpellier, l'accord n'a pas été renouvelé). Toutefois, chaque année un à deux étudiants d'architecture (Toulouse, Nancy, Saint Etienne pour les plus récents) s'inscrivent dans notre M2 pro, tout comme parfois des élèves de grandes écoles (un étudiant de l'INSA Toulouse en 2008, et un ancien étudiant de l'école des officiers de Saint Cyr en 2009).

D'autre part la signature d'un engagement vers un PRES transfrontalier Pyrénées Méditerranée avec les universités catalanes permettra dans les 4 ans à venir de densifier nos relations et assurera une ouverture certaine à nos masters.

Parcours Recherche

- Nombre trop important des inscrits en parcours R :

Il était noté sous le tableau « *NB : En M2 R, les statistiques fournies ne permettent pas de détailler le parcours* », cela parce que les statistiques fournies par l'établissement, les seules dont disposions pour les années antérieures, prenaient en compte toute la mention « Hommes, paysages, territoires » qui intégrait historiens, géographes et sociologues. L'individualisation d'un parcours recherche spécifiquement géographique, depuis un an, permet de mieux comptabiliser les inscrits aux enseignements, qui sont une dizaine. Cela répond aussi à la remarque très justifiée faite par les experts d'un nombre excessif d'inscrits dans le parcours recherche au regard du parcours professionnel. En fait, les admis en parcours recherche sont moitié moins nombreux que les admis en parcours professionnel et leur insertion dans la vie active est largement facilitée par la mutualisation des enseignements. Ils ne sont pas seulement formés dans l'étroite perspective du doctorat.

- Manque de précision de certains intitulés (ex : « concepts fondamentaux »)

Ces intitulés n'ont pas été indiqués pour ne pas alourdir les tableaux. Ils sont en fait bien précisés dans le livret d'études : on s'intéresse notamment aux concepts de paysage, de région à travers le temps et l'espace.



Contrat Quadriennal 2011-2014 UPVD

Demande n° S3110053873

Domaine : Droit, économie, gestion

Master

Mention : Management

Notation globale : B

Réponses à l'évaluation de l'AERES

Porteur de projet : Cyrille MANDOU

Réponses aux avis émis par spécialités

Master 2^{de} année spécialité « Administration des entreprises » finalité professionnelle

Notation : A

- S'agissant des taux de réussite en baisse, les résultats sont à relativiser, les raisons étant à trouver essentiellement dans des désistements en cours d'année, pour des raisons personnelles. Les taux de réussite tiennent également à un niveau qualitatif maintenu volontairement haut et assumé quant à la délivrance du diplôme, dont l'IAE souhaite maintenir la qualité.
- Depuis 2006, l'IAE ne dispose plus, effectivement, de Professeur de sciences de gestion. A cet égard, un recrutement par voie de concours d'agrégation externe est prévu en septembre 2011 (poste mis au concours). Il sera complété par un recrutement du même type à l'IUT.
- Concernant l'adossement à la recherche, une demande d'habilitation d'équipe d'accueil a été déposée pour le CQ 2011-2014 en Economie-Gestion. Elle sera d'ailleurs appuyée par des recrutements en sciences de gestion (PR et MCF) prévus au niveau de l'établissement. Dans l'attente de cette création, des coopérations avec les Universités de Montpellier existent, et les chercheurs en sciences de gestion sont rattachés aux équipes d'accueil montpellieraines (CREGOR, ERFI, CR2M). L'objectif est également de développer le recrutement de professeurs invités étrangers, notamment transfrontaliers, ce qui devrait permettre d'une part de consolider la démarche de recherche et, d'autre part, d'enrichir les interventions pédagogiques auprès des étudiants.

Master 2^{de} année spécialité « Commerce international » finalité professionnelle

Notation : B

- S'agissant des stages, l'accent est mis dès le début de l'année universitaire sur l'importance des stages à l'étranger. Effectivement, il n'existait pas jusqu'à récemment de statistiques sur ces stages effectués à l'étranger. Une base de données exhaustive va rapidement être élaborée, permettant également de bien identifier les entreprises partenaires, tout en étoffant le réseau de partenaires étrangers et transfrontaliers. Elle s'appuiera sur l'enquête ministérielle STATPRO réalisée.
- Effectivement, la proportion de cours réalisés en anglais peut être augmentée, ce qui permettrait de proposer aux étudiants des certifications de langues, en parallèle avec le Centre de Langues de l'UPVD. Par ailleurs, l'importance de préparer le TOEFL/TOEIC est également mentionnée aux étudiants.
- S'agissant des taux de réussite en baisse, idem que pour la spécialité « AE ».
- Concernant l'adossement à la recherche, idem que pour la spécialité « AE ».

Master 2nde année spécialité « Métiers de la banque et de l'assurance » finalité professionnelle
Notation : B

- S'agissant de l'absence notifiée d'éléments de gestion des réseaux bancaires, Mr BECHTET Pascal, PAST et professionnel de la banque (Crédit Agricole), y consacre une partie de ses enseignements. Il serait peut-être effectivement judicieux d'afficher un meilleur éclairage pédagogique quant à ces matières.
- Quant à l'absence de référence au marché des professionnels et aux relations internationales (proximité du marché du bassin méditerranéen), il est à noter que cette spécialité est en relation étroite avec la Caixa Banque. De plus, nombre d'étudiants effectuent leur stage dans des réseaux bancaires à l'étranger, et plus spécialement autour du bassin méditerranéen. Effectivement, le réseau de partenaires transfrontaliers mérite d'être développé, ainsi qu'une base de données exhaustive, à l'instar de la spécialité « CI ».
- S'agissant des taux de réussite « en baisse », il est à noter que cette spécialité n'existe que depuis septembre 2007. Elle existait auparavant sous la forme d'une spécialité « Economiste financier » entièrement renouvelée. En 2007-2008, 66% de taux de réussite, et en 2008-2009, 72%, pour un nombre d'étudiants équivalent. Aussi, pour une formation qui s'installe, ces taux apparaissent plus que satisfaisants.
- Effectivement, des erreurs dans les décomptes horaires de certaines UE ont été commises. Le tableau est correct, et c'est dans l'explication que les omissions se trouvent. Elles seront corrigées.
- Une absence de coordination avec les offres de formation existant sur site est notée. Cette remarque est peu compréhensible, dans la mesure où cette spécialité est la seule existante à ce niveau de formation.

Master 2nde année spécialité « Gestion des affaires maritimes » finalité professionnelle
Notation : A

- Les effectifs sont effectivement restreints, mais s'expliquent essentiellement par une formation pointue privilégiée essentiellement par les étudiants étrangers souhaitant travailler dans le maritime. Peut-être la localisation sur Sète a-t-elle également un impact. A l'époque où la formation était dispensée sur Perpignan, le nombre d'étudiants était 3 fois plus important. L'augmentation des effectifs est donc un objectif de l'IAE, qui n'envisage pas pour autant que cette spécialité devienne un parcours d'une spécialité d'une autre composante.
- Les enseignants en économie-gestion sont effectivement marginaux. A cet égard, une réflexion a été entamée par accroître la part de gestion dans les enseignements. Celle-ci devrait d'ailleurs déboucher sur une participation d'enseignants des universités de Montpellier, étant donné la proximité géographique de la formation.
- L'aspect international de la spécialité mérite également d'être accentué, par des cours en anglais plus nombreux ou des certifications, à l'instar de la spécialité « CI ».

De façon globale, à développer ou renforcer :

- Accent fort sur la recherche et le recrutement de postes en sciences de gestion (PR et MCF) ;
- Poursuite des efforts quant à l'insertion professionnelle des étudiants et à l'ouverture pédagogique à l'international, notamment transfrontalier (intervenants et stages) ;
- Développement des cours en anglais et des certifications de langues avec le Centre de Langues de l'UPVD ;
- Construction d'un partenariat fort et durable avec l'IAE de Montpellier.